ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 29 MAI 2020 - 1,80 €

N° 6718-6719

BORDEAUX-LAC
Le 1er Coworking industriel

TRIBUNAL DE LIBOURNE
« Du sens dans l'action »

TOURISME
LA GIRONDE DANS LES STARTING BLOCKS

© LA COORNICHE

LOCOMOTIV'

Partenaire du développement numérique de votre entreprise

PROJETS GLOBAUX OU MISSIONS SPÉCIFIQUES, UNE SEULE ADRESSE POUR :

Développer mon **site web**

Orchestrer ma **transformation numérique**

Générer + **de prospects** qualifiés grâce au digital

Vendre en ligne et déployer ma stratégie **e-commerce**

Créer mon **identité de marque** et supports print/web

Déployer un CRM ou **logiciel** métier

Former mes collaborateurs

45

experts aux compétences complémentaires réunis, un **interlocuteur unique** !

05 57 60 36 39
contact@locomotiv.com
4 cours de l'Intendance à Bordeaux
locomotiv.com

SOMMAIRE

GIRONDE ACTU

4 **FOCUS**
Tourisme : la Gironde dans les starting blocks

8 **TRIBUNE**
Il faut sauver le soldat tourisme !

10 **L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS**

14 **INTERVIEW**
Tribunal de Libourne : « du sens dans l'action »

16 **BORDEAUX-LAC**
Factory Lake : le 1er coworking industriel

18 **CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX**
Loi de finances et fiscalité patrimoniale (partie 2)

22 **TRIBUNE**
Le télétravail après la crise du Covid-19

RÉGION ACTU

28 **ACTU / DORDOGNE**
Plan de soutien départemental

TENDANCES BUSINESS

30 **DROIT**
Tribunaux de commerce : état des lieux

34 **PROFESSIONS**
Les huissiers appellent à l'aide

CULTURE & SPECTACLES

36 **CINÉMA CHEZ SOI**
Jeanne

39 **L'ENVERS DU DÉCOR**

40 **ANNONCES LÉGALES**
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES
IMMOBILIER

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Responsable des opérations : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH** • Service Annonces légales : Allison **SHEIKBOUDHOU**, Nicolas **KARNAY** & Adèle **BROCHARD** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC** • **PUBLICITÉ** Responsable commerciale : Hamida **BETRICHE** • Assistante commerciale : Charlotte **LAURENT** • Tél. 07 85 39 64 49 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 1,80 € • Abonnement 1 an : 65 €

TOURISME
LA GIRONDE DANS LES STARTING BLOCKS

AVEC LA RÉOUVERTURE DES CAFÉS, HÔTELS ET RESTAURANTS DÉBUT JUIN, LA SAISON TOURISTIQUE VA BIENTÔT REDÉMARRER POUR UN PUBLIC ESSENTIELLEMENT FRANÇAIS. SOUS FOND DE MESURES SANITAIRES, ELLE S'ANNONCE BIEN DIFFÉRENTE DES PRÉCÉDENTES.

Par Nathalie VALLEZ

© A. COORNICHE

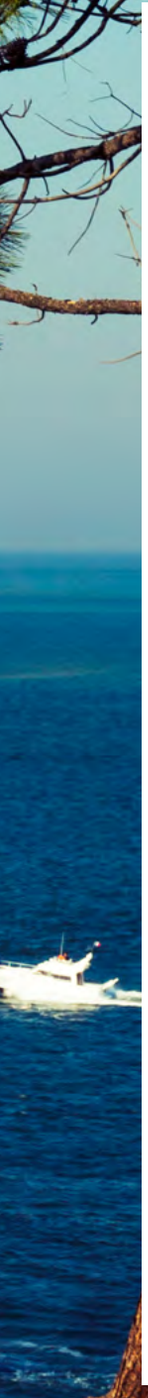

« SELON UNE ÉTUDE AIRBNB, LA GIRONDE FIGURE PARMI LES 3 DÉPARTEMENTS LES PLUS PRISÉS EN CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT »

La saison touristique s'annonce franco-française ! « Même si les frontières rouvrent, les touristes étrangers viendront moins », remarque Pascale Got, présidente de Gironde Tourisme, « ils seront prudents, à part ceux qui ont des résidences secondaires ». On va donc renouer avec une clientèle nationale, qui représente 84 % de l'ensemble des séjours. Avec pour le moment des restrictions dues au rayon des 100 km « qui devrait s'élargir début juin », commente Pascale Got, car les frontières vont rouvrir entre le 2 juin et début juillet, dès lors il serait difficile de limiter les déplacements à 100 km. « Il faut de la mobilité et de l'homogénéité sinon c'est la cacophonie », déclare cette dernière. La Gironde occupe le 4e rang (après Paris, Charente-Maritime et Var) pour la clientèle nationale, le 7e rang en camping et 9e en hôtel en mai 2019. Un dispositif d'étude, présenté par Claudine Camedescasse, directrice déléguée de Gironde Tourisme, daté de 2016, et renouvelé en 2019 (mais non achevé pour cause de Covid) montre que sa capacité d'accueil est essentiellement littorale puisque les côtes médocaines et le bassin d'Arcachon comptabilisent respectivement 42 % et 31 % des lits. La Gironde intérieure 10 % (chambres d'hôtes et locations) et la métropole 18 %, dont une grosse partie des hôtels. Soit au total sur une année 6 millions de séjours, 32,6 millions de nuitées, et 1,2 milliard d'euros de dépenses. La part de fréquentation française est surtout forte sur le Bassin (87 % des séjours), 85 % à Bordeaux, moins importante sur le littoral médocain et en Gironde intérieure. Ces touristes sont issus essentiellement de Nouvelle-Aquitaine (32 %) dont la moitié de Girondins, d'Île-de-France (17 %) et Midi-Pyrénées (16 %). Ensuite, des Lyonnais ou des Bretons amateurs d'œnotourisme. « Ce sont essentiellement ces mêmes catégories qui reviendront, on les appelle les répéteurs » analyse Pascale Got, « mais pourquoi ne pas imaginer que cette saison attire également des primo-touristes issus de régions moins représentées ? »

© D. R.

PASCALE **GOT**
présidente de Gironde Tourisme

SÉCURITÉ ET FLEXIBILITÉ

Il n'est pas impossible non plus de penser que la fréquentation touristique puisse augmenter cet été avec la difficulté d'aller à l'étranger. Airbnb a d'ailleurs publié le 19 mai que la Gironde figure parmi les 3 départements les plus prisés en cette période de déconfinement. Cela concerne en particulier les grandes unités permettant aux familles de se retrouver. « Mais sauver la saison estivale n'aplanira pas les difficultés économiques après 4 mois de fermeture des hôtels, restaurants et différents sites », prévient la présidente de Gironde Tourisme. Cette saison s'annonce différente également en mettant en avant l'espace naturel et patrimonial. Il y a de nombreuses demandes de gîtes ruraux, des maisons entières à partager en famille alors que l'hôtellerie plein air est plus en difficulté avec des sanitaires communs, des piscines. Un point tempéré par Claudine Camedescasse, pour qui : « Les campings ont hâte de rouvrir car ils cadrent bien avec l'envie de nature ».

© Shutterstock

« Le slow tourisme et l'écotourisme sont déjà des tendances fortes qui vont encore s'amplifier. Il faut encore plus promouvoir ce mouvement avec un intérêt renouvelé pour les sites naturels tels que le domaine de Certes, les îles de l'estuaire ou encore la lagune de Contaut », note Pascale Got. Toutes les formes douces, randonnées ou balades à vélo devraient exploser dans un département particulièrement bien équipé en pistes cyclables.

« LE SLOW TOURISME ET L'ÉCOTOURISME SONT DÉJÀ DES TENDANCES FORTES QUI VONT ENCORE S'AMPLIFIER »

SAUVER LA SAISON NE SAUVE PAS LA FILIÈRE

Les critères de choix des clients seront la sécurité sanitaire, les gens veulent être sécurisés, et la flexibilité : il faut rassurer sur les possibilités d'annulation, car il y a toujours cette crainte de reconfinement. Ainsi les professionnels font preuve d'une grande souplesse avec des annulations jusqu'à J-2. Les offices de tourisme sont en train de faire le tour des prestataires pour voir qui ouvre et dans quelles conditions. La réouverture des plages, suivie de celle des bars et restaurants va booster la fréquentation, mais certains sites ne sont pas certains de rouvrir : « On sent une certaine frilosité concernant le patrimoine architectural », regrette Pascale Got, « si ils ne peuvent pas organiser de visites guidées ou distribuer de prospectus, certains hésitent vraiment pour cette saison ». Le plan de relance du tourisme bientôt présenté par le gouvernement est attendu dans ce secteur en souffrance. « On veut accueillir au mieux et assurer cette saison, mais on ne retrouvera pas le niveau de notre tourisme national avant 2022 », déplore la directrice de Gironde Tourisme. L'équipe planche déjà sur la reprise 2021, espérant que les événements tels que les salons et la promotion internationale seront au rendez-vous. « Attention, une belle météo et un bon flux, ça peut être un trompe-l'œil », alerte-t-elle. « Si on sauve la saison, on ne sauve pas pour autant la filière. »

BARS RESTAURANTS UNE REPRISE SOUS PROTOCOLE SANITAIRE

Ainsi, les bars, hôtels et restaurants devraient rouvrir le 2 juin (L'annonce gouvernementale n'est pas passée au moment où nous bouclons ce numéro, ndlr.) Cette reprise se fera dans des conditions bien précises. « Notre première victoire », se félicite Franck Chaumes, vice-président de l'Umih 33, « c'est qu'on a pu changer la règle des 4 m^2 par 1 mètre d'écart entre chaque table (n'excédant pas 10 personnes). Ça va limiter la casse,

©D.R.

©D.R.

FRANCK
CHAUMES
vice-président
de l'Umih 33

mais on est quand même à 40 % de perte d'exploitation ». Les clients devront arriver masqués, pourront retirer leur masque à leur table, mais le remettre pour circuler dans la salle. Le personnel portera un masque ou une visière, devra se laver les mains toutes les 30 minutes, et du gel hydroalcoolique sera à disposition de tous. Autre mesure en faveur des restaurateurs : la possibilité d'agrandir leur terrasse jusqu'au 15 octobre, en concertation avec le voisinage. « Nous avons la chance à Bordeaux d'avoir un maire qui comprend les acteurs économiques de sa ville », commente Franck Chaumes. Car cette mesure se fait au cas par cas selon les villes. Enfin, des kits élaborés avec la CCI, Bordeaux Métropole et la Mairie vont être distribués dans les établissements de la métropole bordelaise. Les hôtels, qui sont restés ouverts quant à eux avec un taux de remplissage très faible, devraient profiter de la réouverture des bars et restaurants. « Ils vont rebondir doucement, tant que la limitation des 100 km les contraint à une clientèle locale », prévient Franck Chaumes.

TRAITEURS DANS LA TOURMENTE

Pour les traiteurs, le déconfinement n'est pas signe de reprise. Tous ont arrêté leur activité pendant le confinement, mais beaucoup n'ont pas pu reprendre. « Comme toutes les réunions de plus de 10 personnes sont annulées, toute l'activité événementielle est supprimée jusqu'en septembre », se désole Bernard Monblanc, traiteur à Saint-Jean-d'Illac. « On essaie de travailler avec des livraisons sur site, des mises à disposition, mais c'est très anecdotique. Cela ne représente que 2 à 3 % de notre activité habituelle. Avec à la clé, une perte de chiffre d'affaires de 50 à 60 % sur l'année. » Il reste quelques mariages pour le mois d'août, ceux des mois précédents ayant été annulés, des annulations ou des reports sur les périodes de septembre et d'octobre. « On espère reprendre en septembre », note le chef d'entreprise qui n'emploie actuellement que 10 à 15 % de ses salariés, sans compter les 50 % d'extras qui sont dans une grande détresse. L'OPRE (Organisation du Personnel de la Restauration dans l'Evénementiel) a d'ailleurs organisé une action le 26 mai dernier sur le miroir d'eau à Bordeaux : « Nous faisons partie des OUBLIÉS de cette crise sanitaire », ont notamment revendiqué les professionnels, maîtres d'hôtel, chefs de cuisine, ou serveurs. Pour cette branche de l'événementiel, il faudra patienter jusqu'à l'automne pour un peu plus de visibilité.

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT TOURISME !

Par Christian PRAT DIT HAURET,
professeur à l'IAE – Université de Bordeaux

© Atelier Gallien

L'économie du tourisme et de l'accueil est particulièrement touchée par la crise sanitaire actuelle. Pour mémoire, le tourisme représente en France 7 % du PIB (valeur ajoutée produite), soit l'équivalent de 170 milliards d'euros mais également plus de deux millions d'emplois. En région Nouvelle-Aquitaine, c'est un secteur qui pèse. Pour toute la région, sur un PIB global de l'ordre de 180 milliards d'euros, le tourisme représente plus de 10 % soit l'équivalent de 18 milliards d'euros et 140 000 emplois et, malheureusement, avec une activité significative de mai à octobre. Pour ne citer qu'un département, la Gironde, « le tourisme génère 23 000 emplois, soit 3,8 % des emplois, 840 millions d'euros de chiffre d'affaires sont réalisés dans l'aire Urbaine de Bordeaux, 410 millions sur le bassin d'Arcachon, 246 millions dans la Gironde intérieure et 346 millions sur le littoral médocain »*. Sont donc touchées « au coeur » les activités exercées par les restaurants, les hôtels, les centres de vacances, les campings, les activités sportives, les activités culturelles telles que les festivals, les agences de voyages, les « tour operators » et les sociétés de transport de personnes (aérien ou routier), ou les croisiéristes sans oublier tous leurs fournisseurs (pour ne citer

CONCERNANT LES CHARGES SOCIALES, IL APPARTIENT AUX PARTENAIRES SOCIAUX ET À L'ÉTAT DE PROLONGER LA PÉRIODE D'EXONÉRATION DE LA PARTIE PATRONALE.

qu'un exemple, les entreprises de négoce de vins et de spiritueux). Cette crise sanitaire (non terminée) et économique est tombée au plus mauvais moment : juste avant les ponts de mai et avant la saison d'été. Elle se traduit par un double choc d'offre et de demande. Mais alors, quelles actions peuvent être prises afin de sauvegarder cette économie du bien-être individuel et collectif ? Une approche temporelle peut être retenue en trois temps : **survivre, vivre et revivre**.

Tout d'abord, survivre. Toutes les parties prenantes en relation avec chacune des entreprises doivent s'y mettre et faire une partie du chemin de réduction des coûts car, au-delà des deux mois de confinement, on peut imaginer une forte chute du chiffre d'affaires sur les 6 mois à venir. Différentes décisions et actions peuvent être prises à court terme. À court terme, c'est l'urgence financière qui s'impose afin que le capital économique et financier soit préservé et que le risque de faillite et de cessation de paiement soit évité. Sur une période de six mois, période pendant laquelle l'activité va être fortement perturbée, et le mot est faible, il faut à tout prix réduire les groupes de charges fixes qui sont au nombre de trois : les charges de personnel (y compris les charges sociales), les loyers immobiliers, les frais généraux, trois groupes auxquels il convient de rajouter les remboursements d'emprunt qui ont été contractés pour financer l'acquisition des fonds de commerce, des bâtiments, du matériel ou des installations et agencements. Pour les charges de personnel, il convient de les ajuster au niveau d'activité en mixant les périodes d'activité partielle et de chômage, voire en partageant le travail entre les salariés comme les personnes « partagent le pain » en temps de guerre. Le partage serait alors générateur de nouvelles relations sociales entre l'employeur et les salariés, mais également entre les salariés. Ce serait un exemple du développement d'une économie collaborative et solidaire. En quelque sorte, une illustration de la troisième devise de la République : la fraternité. Concernant les charges sociales, il appartient aux partenaires sociaux et à l'État de prolonger la période d'exonération de la partie patronale.

Concernant les loyers immobiliers, il serait légitime que les bailleurs prennent leur part en acceptant une réduction des loyers encaissés de 50 % sur une période de 6 mois afin de soutenir leurs locataires qui vivent une situation imprévisible et inédite. Quant aux établissements de crédit, il pourrait accepter un report des échéances de l'année 2020 sur 2021 mais également abandonner une partie de leurs créances avec une clause de retour à meilleure fortune si l'activité se redresse. Par ailleurs, il serait logique que les collectivités locales et l'État votent une suppression des impôts de production pour l'année 2020, à savoir la contribution foncière des entreprises et la contribution en fonction de la valeur ajoutée économique, mais également de la taxe foncière. Cela serait la conséquence logique du choc énorme de production subi par les entreprises du secteur touristique. De manière concomitante, s'ils le peuvent, les associés ou exploitants individuels auraient l'occasion de procéder à des augmentations de capital ou de réaliser des avances financières à leur entreprise afin d'augmenter leur fonds de roulement, base de consolidation de la trésorerie, afin d'éviter la cessation des paiements (incapacité à faire face au passif exigible avec l'actif disponible). À défaut, les fonds d'investissements régionaux auraient la possibilité de servir de relais financier en accordant des avances conditionnées qui constitueraient des quasi-fonds propres pour les entreprises.

CONCERNANT LES LOYERS IMMOBILIERS, IL SERAIT LÉGITIME QUE LES BAILLEURS PRENNENT LEUR PART EN ACCEPTANT UNE RÉDUCTION DES LOYERS ENCAISSES DE 50 % SUR UNE PÉRIODE DE 6 MOIS

Autre piste à explorer pour les propriétaires des murs et du capital immobilier : effectuer une opération de lease-back, à savoir vendre leurs murs ou locaux à un établissement de crédit qui les leur relouerait avec un décalage d'un an mais également une option de rachat au même prix et mobilisable à tout moment. Dernière partie prenante qui peut contribuer : les clients. Ceux qui ont déjà payé la prestation (exemple pour les festivals), pourraient accepter de ne pas être remboursés et au contraire de bénéficier de la prestation dans un an. Cela permettrait ainsi aux festivals de bénéficier d'un excédent de trésorerie d'exploitation constitué grâce aux avances et acomptes versés par les clients. La création d'un système de caution pourrait ainsi être mis en place afin de sécuriser les clients et de les inciter à accepter. Sauvons ainsi tous les festivals des provinces françaises ! Jazz in Marciac a déjà annoncé que Lenny Kravitz, initialement programmé en 2020, devrait venir en 2021 ! Cela vaut le coup et le coût !

* Source : Gironde Tourisme, chiffres cités par Vincent Rousset p. 123 du Hors-Série Collection, *La Gironde en chiffres*, Echos Judiciaires Girondins.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

CADILLAC
JOURNÉES PORTES OUVERTES VIRTUELLES

Le week-end de la Pentecôte verra le grand retour du rendez-vous annuel des vignerons des Cadillac Côtes de Bordeaux, les Journées Portes Ouvertes le 30 et 31 mai, mais dans un contexte différent ! En effet, cette année, en raison de la situation sanitaire, l'événement se déroulera sous un format inédit ! Les propriétaires des châteaux de l'appellation proposent des visites virtuelles de leur domaine pendant les deux jours... Benjamin Bardel, célèbre journaliste et animateur bordelais, notamment à NRJ, viendra prêter main forte en interviewant les propriétaires sur place le samedi et le dimanche de 13 h à 19 h. Vincent Micou, bloggeur, organisera des interviews de plusieurs propriétaires via des Instagram live, dans l'après-midi. De plus, les vidéos des châteaux seront disponibles du mardi au dimanche durant la semaine de Pentecôte sur la chaîne Youtube Cadillac Côtes de Bordeaux. Des cours d'initiation à la dégustation seront proposés les samedi et dimanche matin toutes les 30 min. de 10 h à 13 h sur les réseaux sociaux « Maison des Vins de Cadillac ». Ils seront menés par une professionnelle de l'École des Vins de Bordeaux. Programme, heures de passage et liste des châteaux participants disponibles sur cette page : https://www.cadillaccotesdebordeaux.com/a-la-rencontre-de-vignerons-passionnes/

CHU DE BORDEAUX
COLLABORATION AVEC LES DESIGNERS FÉLIX ASSOCIÉS POUR DES RESPIRATEURS ARTIFICIELS

Dans la série « les designers contre le Covid » ou « Comment le design se met au service de tous en situation de crise » : les designers bordelais Félix associés collaborent avec Gryp impression 3D pour fabriquer en urgence des pièces de respirateur artificiel essentiels aux services de réanimation. « Très vite, en prenant conscience de la gravité de la situation sanitaire, nous avons voulu nous rendre utile et agir en solidarité avec ce que l'on sait faire : du design concret », explique Thomas Félix, designer et fondateur de l'agence de design bordelaise. Avec son réseau de proximité, fablabs et acteurs de la fabrication additive (Gryp, Ideokub, Visière solidaire, Bordeaux École Numérique) les designers ont donc répondu à une demande du CHU de Bordeaux en vue d'anticiper une pénurie de valves de remplacement des respirateurs artificiels indispensables aux patients en réanimation. Les designers ont créé la modélisation 3D des valves, c'est-à-dire conçu et réalisé les fichiers numériques nécessaires à leur fabrication en impression 3D. Les prototypes ont été imprimés par Gryp en matière Dental SG biocompatible. Les premières valves ont été réalisées avec l'aide d'un prothésiste dentaire avant de passer les tests à l'hôpital Haut Lévêque à Pessac.

AÉROPORT DE BORDEAUX-MÉRIGNAC :
PROGRAMME DE LA REPRISE DES VOLS

Bordeaux - Paris Charles-de-Gaulle (Air France) : Du 11 au 31 mai : vols les lundi et vendredi - Du 1er au 7 juin : vols les lundi, mardi, vendredi et dimanche - Du 8 au 14 juin : vol quotidien - À compter du 15 juin : vol biquotidien
Bordeaux - Amsterdam (KLM) : À partir du 1er juin : vol quotidien
Bordeaux - Lyon (Air France) : À partir du 8 juin : vol les lundi, vendredi et dimanche
Bordeaux - Brest (Chalair) : À partir du 8 juin : vol les lundi et mercredi
Bordeaux - Montpellier (Chalair) : À partir du 15 juin : vol les lundi et mercredi
Bordeaux - Lisbonne (TAP) : À partir du 1er juillet : 1 vol quotidien

© D. R.

BORDEAUX
L'ATTACHE-MASQUE MADE IN GIRONDE

Avec le port du masque recommandé, voire obligatoire dans certains cas, nous allons devoir porter plus souvent et plus longtemps un masque de protection. Mais cette précaution peut avoir des conséquences telles que des irritations et douleurs aux oreilles, comme en ont témoigné les soignants en première ligne qui portent leur masque pendant de longues heures d'affilée. L'atelier Chrisart basé à Bordeaux conçoit et fabrique des attaches-masque personnalisables. Sous la forme d'un crochet, cet accessoire peut changer la vie au quotidien. Chacun peut nouer son masque facilement derrière la tête pour un meilleur confort et donc une protection améliorée. « Cet accessoire va aussi aider les personnes qui portent des lunettes ou un appareil auditif », affirme Christian Sauthat, créateur de l'atelier Chrisart. Fin avril 2020, l'entreprise a fait don de 90 attaches-masque aux soignants du CHU de Bordeaux Pellegrin qui a adopté cet accessoire. « Nous avons conçu pour l'occasion une collection spéciale d'attache-masque Département 33 car c'est avant tout une initiative solidaire pour contribuer, à notre petite échelle, à lutter contre la pandémie », déclare Christian Sauthat, dans un communiqué. La société propose aujourd'hui la solution d'attache-masque au public et s'engage à offrir gratuitement le double de la commande afin que tout le monde puisse faire don des attaches-masque aux personnes qui en ont besoin. Plus de 30 modèles différents (designs et couleurs) sont disponibles pour notamment plaire aux enfants et les inciter à porter un masque.

BASSIN D'ARCACHON
COQUILLAGES INTERDITS

La préfète de la Gironde Fabienne Buccio a étendu l'interdiction temporaire de la pêche et de la consommation des coquillages en provenance de l'ensemble du bassin d'Arcachon (voir EJG n° 6717 du 22/05/2020). Les résultats des analyses effectuées par le réseau de surveillance de l'IFREMER ont en effet révélé une extension de la contamination des coquillages par les toxines lipophyles à l'ensemble des coquillages en provenance du bassin d'Arcachon, du banc d'Arguin et des passes. La préfète a décidé de faire procéder au retrait et au rappel des huîtres en provenance du bassin d'Arcachon, mises sur le marché depuis le 12 mai 2020 (lendemain du dernier prélèvement ayant démontré l'absence de contamination). « Cette mesure sera levée complètement ou partiellement dès lors que les analyses établiront la bonne qualité sanitaire des différents types de coquillages », indique la préfecture dans un communiqué. Seuls les professionnels ayant adhéré au protocole de fonctionnement en circuit fermé et ayant reçu l'autorisation des services de l'État, peuvent mettre sur le marché des huîtres issues des zones de production du bassin d'Arcachon et mises en stockage protégé dans leur établissement.

© D.R.

BORDEAUX
DES QUAIS LIMITÉS

Depuis leur réouverture le 11 mai dernier et avec le retour des beaux jours, les quais de la Garonne ont retrouvé l'affluence du public avec des regroupements contraires aux mesures sanitaires fixées par le Gouvernement, notamment les règles de distanciation physique. Après s'être entretenu avec la préfète, le maire de Bordeaux Nicolas Florian a décidé de limiter les quais, rives gauche et droite, à un « usage dynamique » « uniquement, de manière à assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique ». Un arrêté spécifique est entré en vigueur depuis jeudi 21 mai, jusqu'au 10 juillet prochain, interdisant toute activité sédentaire tels que le pique-nique, la sieste, l'activité sportive en stationnement, etc.

Pour la 4e année consécutive, Linguali a fourni le système d'interprétariat lors de la conférence du Nordic Business Forum, à Helsinki. Il s'agit de sa dernière très grosse opération réalisée en 2019.

© D.R.

BORDEAUX
LA START-UP LINGUALI DISPARAÎT DANS LA CRISE

C'est la première start-up bordelaise victime connue de la crise. Linguali, créée en 2014 par James Anderson et François-Xavier Bodin, a déposé le bilan le 12 mars avant d'être mise en liquidation judiciaire le 1er avril. L'application mobile pour l'interprétariat dans l'événementiel, accélérée au Village by CA en 2017, n'a pas survécu lorsque les événements ont commencé à être un à un reportés, puis supprimés. « Notre concept était parfaitement adapté à l'événementiel présentiel. Il est devenu obsolète du jour au lendemain », regrette François-Xavier Bodin, confirmant ainsi une information de *La Tribune*. Malgré un chiffre d'affaires de 350 000 euros en 2019, multiplié par deux par rapport à 2018 et des clients prestigieux et fidèles tels que L'Oréal, Microsoft ou le Nordic Business Forum, Linguali ne disposait pas de la trésorerie suffisante pour survivre. « Nous étions sur une bonne tendance, mais notre chiffre d'affaires et notre plan de charge ont instantanément été annulés. Notre plan d'affaires a fondu sous nos pieds dès le mois de février », confie François-Xavier Bodin. Fragilisés par une année durant laquelle ils avaient beaucoup investi, et après avoir essayé sans succès de boucler dans l'urgence une levée de fonds, les fondateurs « ont préféré déposer le bilan sans attendre », licenciant leurs 4 salariés. « Il nous aurait fallu plusieurs années ou plusieurs centaines de milliers d'euros pour adapter Linguali à l'interprétation à distance, sans visibilité sur la reprise d'activité », estime François-Xavier Bodin. James Anderson est désormais consultant pour une société suisse spécialisée dans l'interprétation à distance. Redevenu quant à lui consultant dans le design de services numériques appliqués à l'expérience de visites culturelles, François-Xavier Bodin commence à peine à réaliser ce qui s'est passé. « On perd beaucoup, j'espère que peu d'autres nous suivront », conclut-il.

MOBILITÉ
RÉSEAU C&S (CITY'ZEN & CITY'PRO) LÈVE 3,5 MILLIONS D'EUROS

Pascal Pierre, président de Réseau C&S (dont le siège est à Montussan), vient d'annoncer la réalisation d'un tour de table en partie auprès des fonds Expanso Capital, Océan Participations, Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement (NACO). Réseau C&S regroupe près de 105 acteurs City'Zen et 75 acteurs City'Pro pour un chiffre d'affaires consolidé de 60 millions d'euros avec une présence dans 175 villes sur le territoire national. « Cette levée de fonds va nous permettre d'accélérer le déploiement de nos offres Blended Learning, en proposant des solutions « phygitales », tant sur le marché des particuliers que des professionnels. Nous allons également poursuivre le maillage du territoire en attirant de nouveaux franchisés et en continuant notre croissance externe. Nous sommes un des rares acteurs à pouvoir proposer ces services aujourd'hui, que ce soit sur le marché de la Mobilité Citoyenne ou de la Formation Professionnelle », a déclaré Pascal Pierre. C'est le cabinet bordelais de fusion et acquisition Alienor Partners qui a accompagné toute l'opération.

© D.R.

© Shutterstock

HUÎTRES D'ARCACHON
LA RÉGION EN SOUTIEN

La Région Nouvelle-Aquitaine s'engage en faveur du secteur ostréicole en soutenant une initiative solidaire pour la recherche contre le Covid-19, lancée par les deux comités régionaux de la conchyliculture de la Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime et Arcachon Aquitaine. Depuis le 18 mai et jusqu'au 21 juin, les producteurs arcachonnais et charentais reverseront 0,50 euro pour chaque kilo d'huîtres et chaque douzaine achetés à travers tous leurs circuits de distribution. Les sommes récoltées seront destinées à soutenir les efforts de recherche contre le Covid-19. Le monde ostréicole est durement touché par la crise sanitaire actuelle, du fait de la fermeture ou du net ralentissement de ses principaux débouchés (restauration, marchés, export...). Cette initiative solidaire constitue ainsi pour le secteur, qui compte 5 500 emplois et 1 200 entreprises en Nouvelle-Aquitaine, une réponse anti-crise. Outre les trois dispositifs du plan d'urgence que la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place (Fonds de solidarité, Fonds de prêt aux TPE et PME et Fonds de soutien d'urgence aux entreprises), les professionnels du secteur peuvent avoir accès à la plateforme solidaire régionale de mise en relation entre des producteurs et les consommateurs pour vendre en circuits-courts. Enfin, la Commission européenne vient de modifier le règlement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour adapter un dispositif existant à la crise du Covid-19. Cette mesure, en cours de traduction à l'échelle nationale, sera fondée sur un mécanisme d'indemnisation des aquaculteurs en cas de suspension temporaire ou de réduction de la production et des ventes. La Région Nouvelle-Aquitaine sera prochainement amenée à réorienter les crédits dédiés vers cette mesure nationale.

© Axel BOISMAIN-GEOSAT 2020

PESSAC
LE GROUPE GEOSAT ACQUIERT DELTA MONITORING

Geosat poursuit sur sa lancée. Après avoir réalisé en mai 2019 une levée de fonds de 10 millions d'euros et acquis le spécialiste des services topographiques au Portugal et au Mozambique Viamapa, Geosat s'offre un an plus tard Delta Monitoring. Ce spécialiste français de l'auscultation-monitoring à destination des bâtiments et ouvrages du génie civil « propose des technologies innovantes et des méthodologies éprouvées pour assurer la sécurisation et la surveillance d'infrastructures lors de travaux très exigeants de construction ou de rénovation », précise dans un communiqué son président Jonathan Charon. Acteur majeur de la mesure 3D au niveau européen, fort d'une croissance de 40 % par an depuis 2013, Geosat compte plus de 400 collaborateurs dans le monde, répartis dans 4 pays. L'entreprise fondée à Pessac en 2000 par des géomètres-experts intervient sur tous les domaines liés à la mesure : détection et géoréférencement des réseaux enterrés, topographie, scanner et modélisation en 3D de bâtiments et d'infrastructures, cartographie HD des villes et toutes les activités de géomètre-expert. Ainsi, le rachat de Delta Monitoring « s'inscrit dans la stratégie de diversification des activités de Geosat dans tous les métiers de la mesure de précision », assure Mathias Saura, président du Groupe, dans un communiqué.

TRIBUNAL DE LIBOURNE

« DU SENS DANS L'ACTION »

STÉPHANIE FORAX, PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE, ORGANISE LA REPRISE DE SA JURIDICTION. POUR ELLE, « GARDER DU SENS DANS L'ACTION » DEMEURE ESSENTIEL.

Propos recueillis par Nathalie VALLEZ

© D.R.

Echos Judiciaires Girondins : Comment se passe le déconfinement ?

Stéphanie Forax : « On a continué à travailler pendant le confinement ; on avait les comparutions immédiates, les urgences civiles, les dépôts sans audience. Il faut limiter le risque sanitaire, l'adapter en tenant compte du stock, car comme toutes les autres juridictions, notre activité est en partie gelée depuis le mois de janvier, suite au mouvement de contestation des avocats. Au pénal, l'activité est normale mais aménagée, c'est-à-dire que les audiences se prennent sur rendez-vous judiciaires, avec les personnes convoquées et leurs avocats. Au civil, on essaie de réduire au maximum les audiences et les circulations. Ce sont des procédures sans audience, avec des échanges de conclusions par écrit. On essaie de retrouver progressivement une activité satisfaisante, en conciliant avec les mesures barrières. »

« IL FAUT QUE CETTE PÉRIODE SINISTRÉE ÉCLAIRE LE FUTUR »

EJG : Dans quel état est votre juridiction ?

S. F. : « C'est tout d'abord un tribunal enthousiaste à l'idée de reprendre son fonctionnement et d'œuvrer pour les justiciables. Pour l'instant, on fait un état des lieux, on organise l'activité sur le plus long terme, en identifiant les services qui sont le plus en souffrance. Il y a des choses positives : on avait déjà augmenté nos audiences, ce qui nous permet d'atténuer le choc. Mais au pénal, ça reste très compliqué, on a déjà un délai jusqu'au début d'année 2021. Au civil, on pense que la vague d'augmentation est devant nous puisque les avocats n'ont pas pu transmettre leurs procédures. Parmi les choses positives également : la dématérialisation. On développe la procédure sans audience, c'est intéressant car efficace pour faire face aux délais. Cela a permis aussi de renforcer le rôle de notre accueil, on peut confier à ce service tout ce travail en première intention de réception des justiciables. On peut garder un traitement humain des situations avec des échanges dématérialisés. »

© D.R.

EJG : Comment se passe la reprise avec les avocats ?

S. F. : « Très bien. On connaît leurs difficultés. Ils sont désireux de cette reprise. À Libourne, on a beaucoup de chance, on échange énormément et on souhaite rester sur cette dynamique d'intelligence collective. Quand on a les mêmes objectifs, ça ne peut que fonctionner. »

« AU CIVIL, LA VAGUE EST DEVANT NOUS »

EJG : Quelles sont vos priorités ?

S. F. : « Celles d'un fonctionnement le plus vertueux possible compte tenu des difficultés rencontrées, terminer les travaux de rénovation dans un délai raisonnable, et une attention particulière au travail des magistrats et des fonctionnaires. Ce qui me paraît le plus important c'est le sens qu'on donne à notre action. La grève des avocats, la pandémie peuvent nous désorienter, donc garder du sens à notre action est vraiment essentiel. »

EJG : Et vos priorités sur les dossiers ?

S. F. : « Ceux qui l'étaient déjà ; les droits de visite et d'hébergement, l'autorité parentale concernant les enfants, l'assistance éducative, les procédures pénales qui appellent un jugement à bref délai. Les urgences ont été traitées dans le cadre du plan de continuation d'activité pendant le confinement. On ne peut plus traiter les priorités comme avant, il faut s'adapter à la distanciation nécessaire. »

EJG : Que garderez-vous de cette expérience ?

S. F. : Ce serait vraiment intéressant de constituer un groupe de travail sur des retours d'expériences des différentes juridictions, piloté par le ministère, pour faire état de ce qui a marché ou non, de ce qu'il serait intéressant de poursuivre, de ce qu'on n'a pas retenu. Pour que dans un esprit constructif on regarde devant, et que cette période sinistrée éclaire aussi le futur et nous donne des outils pour l'avenir. Pour que des petites juridictions comme la nôtre, qui ont assuré avec beaucoup de polyvalence, de mutualisation et peu de moyens, soient entendues pour témoigner de tout le travail qu'elles ont accompli et de l'inventivité qu'elles ont pu avoir. »

FACTORY LAKE LE 1ER COWORKING

AVEC SES CELLULES ÉVOLUTIVES DE 150 À 500 M², FACTORY LAKE SERA LE PREMIER ESPACE INDUSTRIEL PARTAGÉ EN FRANCE, ET IL DEVRAIT SORTIR DE TERRE À BORDEAUX-LAC D'ICI 2021. RENCONTRE AVEC SON INSTIGATEUR, ALEXANDRE DE ROUMEFORT.

Par Jennifer WUNSCH

Factory Lake accueillera au 1er étage des bureaux et au rez-de-chaussée des entrepôts industriels

© D. R.

Le lieu sera une première en France. C'est pourtant tout naturellement qu'Alexandre de Roumefort a imaginé l'espace industriel partagé et évolutif Factory Lake, qui doit sortir de terre à Bordeaux-Lac en 2021. Son entreprise U'rself, une ancienne imprimerie reconvertie dans le marketing opérationnel, a développé une plateforme permettant à ses clients comme Leclerc ou Cultura de numériser leur marketing du point de vente, de l'imprimer et de le distribuer ensuite aux magasins dans toute la France. « Nous stockons tous ces éléments supports de marketing, mais aussi de communication du point de vente, comme les caddies, tenues, sacs, flyers, etc. », explique Alexandre de Roumefort, dont la filiale toulousaine rachetée en 2019 gère aussi les opérations commerciales, comme les foires aux vins ou les anniversaires.

U'rself a dû poursuivre ses activités durant le confinement : « Au début, nous avions tout fermé et nous étions mis en télétravail », se souvient le dirigeant. « Mais nous avons rapidement dû rouvrir pour assurer la livraison et la production pour les grandes surfaces, avec de nouvelles méthodes de travail ». Le succès est tel pour l'entreprise, qui a doublé sa croissance tous les ans depuis 2016, pour atteindre un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros en 2019, que U'rself a été amenée à déménager chaque année.

CONTRAINTES SÉCURITAIRES

Or, changer de locaux n'est pas chose aisée pour une société industrielle en forte croissance. D'abord en raison de la durée des baux commerciaux, qui est de 3, 6 ou 9 ans. Mais aussi des contraintes sécuritaires et de l'évolutivité nécessaire. « Dans l'industrie, une embauche crée en moyenne un besoin de 20 m² d'entrepôts supplémentaires », rappelle Alexandre de Roumefort. C'est ainsi qu'il a eu l'idée de construire ce lieu modulable de 6 000 m² sur deux niveaux, abritant des bureaux au 1er étage et au rez-de-chaussée des cellules pouvant

INDUSTRIEL

ALEXANDRE DE ROUMEFORT

Le dirigeant de la société U'rself, a imaginé Factory Lake. Il préside également l'association Bordeaux Entrepreneurs.

mesurer entre 150 et 500 m². « Elles disposeront de hauts plafonds adaptés aux machines de grande taille, une grosse portance au sol, un voltage adapté, etc. », énumère-t-il. Factory Lake proposera aussi des services mutualisés comme un cariste pour les chariots élévateurs, des prix attractifs pour les transporteurs, des achats groupés, de la formation, des salles de réunions et des lieux de vie partagés comme une cantine et une salle de sport.

Le tout à Bordeaux, « en bordure de rocade, près de l'autoroute et de l'aéroport, et accessible aux 35 tonnes », précise Alexandre de Roumefort. Les locaux seront mis à disposition dans le cadre d'un contrat de prestation de services, afin d'offrir de la souplesse aux entreprises. « Nous avons imaginé le lieu comme un cluster dédié à l'industrie et à la logistique, un peu comme une pépinière, mais avec des services à la carte », explique le dirigeant de U'rself, qui prévoit d'occuper la moitié de l'espace.

car c'est inédit et il manque des espaces d'activités avec des entrepôts à Bordeaux », assure l'entrepreneur. Le projet intéresse aussi de grands groupes qui y voient des clients potentiels, comme les transporteurs, mais aussi des sociétés du CAC 40 sur la partie formation, à travers leurs fonds d'accompagnement des entreprises industrielles. Coût de l'investissement pour Alexandre de Roumefort et ses partenaires, dont l'association Bordeaux Entrepreneurs, qu'il préside, et la Mairie de Bordeaux, qui lui a vendu le terrain : 4,5 millions d'euros.

« NOUS AVONS IMAGINÉ FACTORY LAKE COMME UN CLUSTER DÉDIÉ À L'INDUSTRIE ET À LA LOGISTIQUE, AVEC DES SERVICES À LA CARTE »

IMPORTANTS DÉFIS

Factory Lake doit encore relever d'importants défis avant de pouvoir accueillir ses premiers occupants : il faudra « mettre en place des process permettant de gérer les contraintes techniques de chaque métier, la partie logistique, et créer un esprit de travail tout en sécurité », prévient le dirigeant bordelais. Enfin, « il faudra convaincre les banques, car ce type de projet est nouveau, c'est un vrai pari, avec de vrais challenges ». Tout cela sans visibilité sur les contrats, qui ne seront signés que 6 mois avant la fin des travaux. Si, en raison de la crise, leur lancement a été reporté, décalant l'ouverture prévue de Factory Lake au second semestre 2021, des clients ont déjà manifesté leur intérêt. « La demande est très forte,

FACTORY LAKE EN CHIFFRES

Fin des travaux
2e semestre 2021

Surface
6 000 m²

Taille des cellules
entre 150 et 500 m²

Investissement
4,5 millions d'euros

Par Florent OLMI,
avocat à BORDEAUX

LOI DE FINANCES ET FISCALITÉ PATRIMONIALE

PARTIE 2

© Atelier Gallien

Cette seconde partie de présentation des dispositions de la fiscalité patrimoniale de la loi de Finances pour l'année 2020 est consacrée aux dispositifs de réduction d'impôt sur le revenu.

La réduction d'impôt sur le revenu « Pinel » est recentrée sur l'habitat collectif :

La loi de Finances a recentré la réduction d'impôt « Pinel » sur l'habitat collectif. Pour rappel, le dispositif « Pinel » permet aux particuliers qui acquièrent ou font construire des logements neufs ou assimilés, dans des zones géographiques tendues (A, A bis, B1), destinés à être loués nus avec un loyer plafonné, à des personnes dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond, de bénéficier d'une réduction d'IR (de 12 % à 21 %) répartie sur la durée de l'engagement de location (6 ou 9 ans prorogeable jusqu'à 12 ans).

À compter du 1er janvier 2021, la réduction « Pinel » est supprimée pour les investissements dans des logements d'habitat individuel. Elle ne concernera que les bâtiments d'habitation collectifs.

Pour rappel, le dispositif « Denormandie » (dispositif similaire au dispositif « Pinel ») permet aux particuliers qui acquièrent des logements/locaux, qui font ou ont fait l'objet de travaux d'amélioration/transformation en logement, destinés à être loués nus avec un loyer plafonné, à des personnes dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond, de bénéficier d'une réduction d'IR (de 12 % à 21 %) répartie sur la durée de l'engagement de location (6 ou 9 ans prorogeable jusqu'à 12 ans). Ce dispositif est prorogé jusqu'au 31 décembre 2022 et son fonctionnement a été assoupli. Les zones d'investissement éligibles étaient initialement celles situées dans le centre des communes dont le besoin de réhabilitation de l'habitat de centre-ville était particulièrement marqué ou qui ont conclu une convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT). Désormais la loi de Finances pour 2020 supprime la référence au « centre des communes ». Ainsi à compter du 1er janvier 2020, les logements/locaux ouvrant droit à l'avantage fiscal peuvent être situés indifféremment en tout lieu sur le territoire des communes éligibles.

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2021, LA RÉDUCTION « PINEL » EST SUPPRIMÉE POUR LES INVESTISSEMENTS DANS DES LOGEMENTS D'HABITAT INDIVIDUEL

Par ailleurs, la désignation des travaux éligibles a été modifiée. À compter du 1er janvier 2020, le dispositif s'applique aux logements qui font, ou ont fait l'objet de travaux d'« amélioration » et non plus de « rénovation ». Cette nouvelle référence a pour conséquence l'ajout de la création de surfaces habitables nouvelles, sans que soit exigée l'existence préalable de surfaces annexes qui seraient aménagées à cet effet.

Pour rappel, le dispositif « Malraux » permet aux particuliers qui investissent dans la restauration complète d'immeubles bâtis situés dans un site patrimonial remarquable (SPR) ou dans certains quartiers anciens dégradés (QAD), de bénéficier d'une réduction d'IR (22 % ou 30 % des dépenses de travaux supportées limitée à 400 000 € sur 4 ans) lorsque les immeubles sont destinés à la location nue. Le dispositif relatif au QAD devait s'arrêter au 31 décembre 2019 (le dispositif applicable aux SPR n'a pas à ce jour de limite de validité), il est prorogé jusqu'au 31 décembre 2022. Cette prorogation vise les opérations de restauration d'immeubles situés dans un quartier bénéficiaire du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (quartiers PNRQAD) ou dans un quartier présentant une concentration élevée d'habitat ancien dégradé (quartiers NPNRU).

Le dispositif d'abattement « Cosse » est prolongé et mis sous condition de performance énergétique :

Pour rappel, le dispositif « Cosse » permet, sous certaines, conditions, aux propriétaires de logements donnés en location dans le cadre

LA RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU « DENORMANDIE » EST PROROGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022

d'une convention conclue avec l'Agence nationale pour l'habitat (Anah), de bénéficier d'une déduction spécifique au titre des revenus fonciers. Cette déduction varie de 15 % à 85 % en fonction de la localisation géographique du bien et selon que la convention est conclue dans le secteur intermédiaire, social ou très social, ou encore lorsque le logement est confié à un organisme agréé, dans le cadre d'une intermédiation locative, en vue d'une location « solidaire ». Le dispositif « Cosse » est prorogé jusqu'au 31 décembre 2022 et reste applicable aux conventions conclues entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022. Cependant, le champ d'application est désormais limité par l'ajout d'une éco condition applicable aux conventions conclues à compter du 1er juillet 2020. La loi de Finances pour 2020 exige désormais que le propriétaire justifie du respect d'un certain niveau de performance énergétique. Les exigences de performance énergétique seront définies par un arrêté à venir.

La réduction d'impôt sur le revenu « Madelin » est aménagée et la période d'application du taux majoré prorogée d'un an :
Pour rappel, le dispositif « Madelin » ouvre droit à une réduction d'IR égale à un pourcentage des versements effectués au titre de la souscription, directe ou indirecte, en numéraire, au capital initial ou aux augmentations de capital de certaines PME (dans la limite annuelle de 50 000 € pour les célibataires, veufs ou divorcés et de 100 000 € pour les personnes mariées ou pacsées). La période d'application du taux majoré a de nouveau été prorogée d'un an dans l'attente de la réponse de la commission européenne. La loi de Finances pour 2018 et celle de 2019 avaient augmenté le taux de réduction de 18 % à 25 % pour les versements effectués à compter d'une date fixée par décret et jusqu'au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2019. En l'absence de réponse de la Commission en 2018 et 2019, celle-ci est attendue pour 2020 où la prorogation du dispositif permettra, jusqu'au 31 décembre 2020, de bénéficier du taux de réduction d'impôt majoré à 25 %.

La loi de Finances pour 2020 a également aménagé le régime de la réduction d'impôt prévu en faveur des entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS). À noter que les activités de courtage et de change sont désormais spécifiquement exclues du bénéfice de la réduction d'impôt contrairement à la position retenue par le Conseil d'État. Sont aussi exclus les titres figurant sur un plan d'épargne retraite. Ces exclusions sont d'application immédiate et concernent les souscriptions réalisées à compter du 1er janvier 2020.

Dons aux organismes luttant contre les violences conjugales :
Les dons au profit de certaines entités peuvent faire l'objet, sous conditions, d'une réduction d'impôt sur le revenu. La loi de Finances pour 2020 prévoit l'extension de cette réduction d'IR aux dons consentis aux organismes luttant contre les violences conjugales. Ces structures sans but lucratif doivent exercer des actions concrètes en faveur des victimes de violences domestiques, notamment en leur proposant un accompagnement ou une aide au relogement. Le taux de la réduction d'impôt est porté à un taux majoré de 75 % des versements effectués, retenue dans une limite de 552 € au titre de l'imposition des revenus de 2020. Il en résulte une réduction d'impôt maximale de 414 € au titre des revenus de 2020. Les versements ouvrant droit à la réduction d'impôt à un taux majoré ne sont pas pris en compte pour l'appréciation de la limite de 20 % du revenu imposable applicable aux dons de droit commun. Les dons excédant le plafond bénéficieront, en revanche, de la réduction d'impôt dans les conditions de droit commun, au taux de 66 % et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Ce dispositif est temporaire et ne s'applique qu'au titre de l'imposition des revenus de 2020 et de 2021 à raison des dons effectués entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021.

LA RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU « MALRAUX » DANS L'ANCIEN DÉGRADÉ EST PROLONGÉE

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

FRANÇOIS TAQUET, AVOCAT,
SPÉCIALISTE EN DROIT DU TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

LES RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL ET DE CONTRÔLE URSSAF.

DROIT DU TRAVAIL

DISCRIMINATIONS : RÉINTÉGRATION

Le salarié dont la rupture du contrat de travail est discriminatoire en raison de l'âge et qui demande sa réintégration a droit à une indemnité égale à la rémunération qu'il aurait perçue, après déduction des revenus de remplacement, depuis la date de son éviction jusqu'à celle de sa réintégration. Sauf s'il présente de façon abusive sa demande de réintégration tardivement : dans ce cas, il n'a droit, au titre de cette nullité, qu'à la rémunération qu'il aurait perçue du jour de sa demande de réintégration à celui de sa réintégration effective.
(Cass soc., 22 janvier 2020, pourvoi n° 17-31158)

FOOTBALL PROFESSIONNEL : LICENCIEMENT

La saisine de la commission juridique prévue par l'article 51 de la Charte du football professionnel n'est obligatoire, dans les litiges relatifs à la rupture du contrat de travail, que lorsque la rupture est envisagée en raison d'un manquement de l'une des parties à ses obligations. L'employeur n'est donc pas tenu de mettre en œuvre cette procédure lorsqu'il envisage la rupture du contrat du travail d'un joueur professionnel pour inaptitude et impossibilité de reclassement.
(Cass soc., 29 janvier 2020, pourvoi n° 17-20163)

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE : CSP

En l'absence de motif économique, le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) devenant sans cause, l'employeur est tenu de rembourser les indemnités de chômage éventuellement versées au salarié, sous déduction de la contribution prévue à l'article L 1233-69 du Code du travail.
(Cass soc., 5 février 2020, pourvoi n° 18-21726)

TRANSACTION : VALIDITÉ

La transaction ayant pour objet de prévenir ou terminer une contestation, elle ne peut être valablement conclue par le salarié licencié que lorsqu'il a eu connaissance effective des motifs du licenciement, par réception de la lettre de licenciement envoyée en recommandée avec demande d'avis de réception. Par conséquent, est nulle la transaction conclue alors que la lettre de licenciement a été remise au salarié en mains propres contre décharge.
(Cass soc., 12 février 2019, pourvoi n° 18-19149)

AUTRES DÉCISIONS : COTISATIONS SOCIALES

Pas d'obligation de signature de l'avis de contrôle. L'article R 243-59 du Code de sécurité sociale prévoit l'envoi d'un avis de passage adressé à l'employeur par l'Urssaf préalablement à tout contrôle, par lettre recommandée avec accusé de réception, mais ne précise pas que ce document doit être signé à peine de nullité. Dès lors, l'absence de signature n'ayant aucune incidence sur la validité de la procédure, la jurisprudence relative à la lettre d'observations adressée à l'issue du contrôle n'est pas transposable à l'avis de passage.
(Nîmes, Chambre sociale, 11 février 2020, RG n° 16/05076)

L'ABSENCE DE PRÉCISION QUI SAUVE LE COTISANT !

La lettre d'observations adressée par la Caisse (pour travail dissimulé) ne mentionnait pas la possibilité pour l'employeur de pouvoir être assisté par une personne ou un conseil de son choix. Cette omission, qui a pour effet de priver le cotisant d'un droit substantiel dans la phase contradictoire, lui a porté nécessairement grief. Dès lors, la procédure de recouvrement doit être annulée.
(Nîmes, Chambre sociale, 11 février 2020, RG n° 17/04660)

UNE JURIDICTION NE PEUT ORDONNER LA REMISE DES MAJORATIONS DE RETARD.

Il n'appartient pas à la cour, saisie dans le cadre d'une opposition à contrainte, d'ordonner la remise des majorations de retard : cette compétence relève exclusivement du directeur de l'organisme de recouvrement.
(Grenoble, 6 février 2020, RG n° 17/02729)

Par Maryline LE DIMEET,
avocate à BORDEAUX - SOCIÉTÉ
LE DIMEET ET ASSOCIÉS

© D.R.

LE TÉLÉTRAVAIL APRÈS LA CRISE DU COVID-19

La crise sanitaire et les mesures imposées par le Gouvernement pour ralentir la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont conduit de nombreux employeurs à instaurer le télétravail dans l'urgence.

Le Code du travail (article L 1222-11) mentionnait toutefois déjà le risque épidémique comme pouvant justifier le recours au télétravail sans l'accord du salarié pour garantir la protection de ce dernier et permettre la continuité et l'activité de l'entreprise.

Déjà on observait une « démocratisation » du télétravail depuis 2017 qui peut être mis en œuvre sans formalisme particulier ou encadré par un accord collectif ou une charte. Depuis le 11 mai 2020, date de sortie du confinement, le télétravail devrait demeurer la règle lorsqu'il est possible. Après la crise, l'employeur peut gérer sur le long terme le télétravail selon une pratique régulière ou occasionnelle.

1. MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL SANS FORMALISME PARTICULIER

Hors circonstances exceptionnelles, le télétravail repose sur la volonté des deux parties. Un salarié ne peut pas travailler hors des locaux de l'entreprise sans l'accord de l'employeur et celui-ci ne peut pas exiger le recours à ce mode d'organisation après l'embauche. Le refus d'un poste de télétravailleur n'est pas un motif de rupture du contrat de travail. Dans tous les cas, le télétravail est une possibilité offerte à l'entreprise, pas une obligation pour l'employeur. En effet, le télétravail ne doit pas nuire à l'entreprise et désorganiser les services. L'employeur peut donc légitimement poser des conditions et limites, même lorsque le télétravail est envisageable. En tout état de cause, les critères d'accès au télétravail doivent être objectifs et justifiés par l'organisation du travail et l'intérêt de l'entreprise. **Le télétravail pouvant être mis en œuvre par simple accord entre employeur et salarié, il peut être demandé par tous les salariés et par tout moyen (email, demande orale…)**. Il est recommandé d'indiquer par courriel les modalités d'exécution du télétravail (*cf. infra*). Aucun délai de prévenance n'est nécessaire mais il est préférable d'anticiper pour bien organiser le travail. **L'employeur peut refuser la demande du salarié mais il doit motiver sa réponse.** Il en est de même à l'égard des travailleurs handicapés ou des proches aidants. Le télétravail peut avoir lieu au domicile ou en dehors du domicile.

2. MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL PAR UN ACCORD COLLECTIF OU UNE CHARTE

L'employeur qui souhaite poser un cadre général au télétravail peut choisir **la voie de la négociation (accord collectif) ou la charte unilatérale** après avoir consulté et recueilli l'avis du Comité Social et Économique (CSE) sur le projet. Ce document doit *a minima* définir :

- Les conditions de passage en télétravail (en particulier en cas d'épisode de pollution) et de retour à une exécution du contrat de travail sans télétravail (modalités de réversibilité).

- Les modalités d'acceptation par le salarié des conditions de mise en œuvre du télétravail et de contrôle du temps de travail ou de régulation de la charge de travail.
- Les plages horaires durant lesquelles l'employeur peut habituellement contacter le salarié en télétravail.
- Les modalités d'accès spécifique des travailleurs handicapés au télétravail leur permettant d'accéder à un emploi ou à le conserver
- La prise en charge des coûts découlant de l'exercice du télétravail.

3. L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL SUR LE TÉLÉTRAVAIL DU 19 JUILLET 2005 ÉTENDU LE 30 MAI 2006

Cet ANI s'impose à toutes les entreprises relevant des branches d'activité représentées par des organisations signataires (MEDEF, CPME et UPA). Sauf dispositions contraires (accord d'entreprise, d'établissement ou de groupe), il continue de s'appliquer et prime sur le Code du travail lorsqu'il est plus favorable au salarié (par exemple en matière de remboursement de frais engagés au titre du télétravail). Dans les entreprises où il s'applique, l'ANI de 2005 prévoit que l'employeur fournisse par écrit au télétravailleur l'ensemble des informations relatives aux conditions d'exécution du travail, y compris les informations spécifiques à la pratique du télétravail tels que le rattachement hiérarchique, les modalités d'évaluation de la charge de travail, les modalités de compte-rendu et de liaison avec l'entreprise ainsi que celles relatives aux équipements, à leurs règles d'utilisation, à leur coût et aux assurances. Il est recommandé à l'employeur de définir au préalable avec le salarié des règles reprenant les matières contenues dans l'accord collectif ou la charte (conditions de mise en œuvre, plages horaires, restrictions à l'usage des équipements et outils informatiques…). **La consultation du CSE est obligatoire dans l'hypothèse où le télétravail est mis en place via une charte. Elle n'est en revanche pas requise en cas d'accord collectif.**

4. LE STATUT DU TÉLÉTRAVAILLEUR

Le télétravailleur a les mêmes droits que les salariés qui exercent leur activité dans les locaux de l'entreprise. Il doit bénéficier à l'accès à la formation, aux informations syndicales et aux titres restaurant dans les mêmes conditions que les non-télétravailleurs. Il est soumis à la même réglementation sur la durée et l'organisation du temps de travail.

Temps de travail et de repos

Le télétravailleur relève des règles de droit commun sur la durée du travail (10 h par jour maximum) et les temps de repos. En cas d'horaires collectifs de travail, l'employeur peut rappeler les horaires à respecter. Même s'il n'y est pas en principe tenu, il peut lui être recommandé d'établir un décompte formalisé afin de faire face à un éventuel contentieux. Lorsque les salariés ne travaillent pas selon le même horaire collectif, l'employeur doit décompter la durée du travail de chacun.

Chaque salarié y compris le télétravailleur a un droit à la déconnexion (article L 2247-17)

Il peut être pertinent de rappeler qu'en principe nul n'est tenu de répondre aux sollicitations professionnelles en dehors de ses heures habituelles du travail. Dans le cadre du télétravail, les plages horaires pendant lesquelles les salariés sont joignables, par exemple par le Responsable, ou les clients, sont à définir, si cela n'a pas déjà été fait.

Recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC)

L'employeur peut mettre à profit la période pour évaluer les besoins en formation des salariés aux technologies de l'information et de la communication, en particulier des télétravailleurs et le cas échéant répondre à son obligation d'adaptation envers chaque salarié. Par ailleurs, il est recommandé de rappeler les règles de sécurité informatique au télétravailleur notamment pour protéger les données personnelles traitées par l'entreprise (RGPD).

Actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels et des risques psychosociaux

Le recours régulier au télétravail impose la réactualisation du document d'évaluation des risques pour y intégrer ceux liés à un recours généralisé au télétravail (article R 4121-2 du Code du travail). Parmi ces risques, l'hyperconnexion, l'isolement, les troubles musculo-squelettiques (TMS) doivent être particulièrement soulignés.

Les frais inhérents au télétravail

Aujourd'hui, le Code du travail ne prévoit plus la prise en charge par l'employeur des dépenses liées au télétravail. Les entreprises qui appliquent l'accord national interprofessionnel de 2005 doivent toutefois prendre en charge les coûts directement engendrés par le télétravail, en particulier ceux liés aux communications. Lorsque le télétravail s'exerce à domicile, l'employeur doit fournir, installer et entretenir les équipements nécessaires au télétravail. Si exceptionnellement le télétravailleur utilise son propre équipement, l'employeur doit assurer son adaptation et son entretien (ANI 2005, article 7).

En matière de cotisations et contributions de Sécurité Sociale, le remboursement des frais engagés au titre du télétravail est exonéré dès lors qu'il correspond à des dépenses réelles faisant l'objet de justificatifs. Ces dépenses sont réparties en trois catégories :

© Shutterstock

- Les frais liés à la mise à disposition d'un local privé pour un usage professionnel.
- Les frais liés à l'adaptation d'un local spécifique.
- Les frais de matériels informatiques, de connexion et de fournitures diverses.

Dans les questions/réponses diffusées par le Ministère du Travail le 9 mai 2020, ce dernier a indiqué que l'employeur n'était pas tenu de verser au salarié une indemnité de télétravail destinées à lui rembourser les frais découlant du télétravail, sauf si un accord collectif ou une charte le prévoyait. Toutefois, cette précision est contraire à la position diffusée par le Ministère lui-même il y a quelques semaines. Le Ministère du Travail a indiqué qu'il était possible pour le salarié d'utiliser son ordinateur personnel mais sans obligation. En revanche, si l'employeur impose de télétravailler, il doit fournir un ordinateur si le salarié n'en possède pas ou qu'il ne souhaite pas utiliser son ordinateur personnel. Quant à l'avantage en nature que pourrait constituer la mise à disposition d'un ordinateur professionnel, l'administration considère qu'il n'y a pas d'avantage en nature lorsque l'usage privé se limite à une utilisation raisonnable pour les besoins ordinaires de la vie professionnelle et familiale. Depuis une information du 18 décembre 2019, le réseau des URSSAF admet enfin au titre d'une tolérance dénuée d'une valeur juridique opposable que l'employeur puisse rembourser les frais sous la forme d'allocations forfaitaires en franchises de cotisations dans la limite de 10 €/mois pour une journée de télétravail par semaine, 20 €/mois pour deux jours par semaine, 30 €/mois pour trois jours par semaine, etc. sans justificatif.

Entretien annuel

L'employeur doit organiser chaque année un entretien avec le télétravailleur afin notamment d'échanger sur ses conditions d'activité et sa charge de travail.

Priorité sur les postes non télétravaillés

L'employeur est tenu d'informer le télétravailleur de la disponibilité des postes sans télétravail qui correspondent à ses qualifications et compétences professionnelles. Il bénéficie d'une priorité pour occuper ou reprendre ces postes.

Présomption d'accident du travail

L'accident survenu sur le lieu où est exercé le télétravail pendant l'exercice de l'activité professionnelle (au cours des plages horaires qui y sont consacrées) est présumé être un accident de travail et donne lieu à l'application de la réglementation dans les mêmes conditions que pour un accident survenu dans l'entreprise. C'est à l'employeur qu'il revient de prouver le cas échéant que l'accident a une cause étrangère au travail.

CONCLUSION

Si au début du confinement, les entreprises manifestaient une certaine réticence à adopter le télétravail, elles se sont projetées dans ce mode d'organisation et le bilan est globalement satisfaisant. Il faut souligner que le groupe PSA, qui a déjà conclu en janvier 2020 un accord d'entreprise portant sur la qualité de vie et permettant à ceux qui le souhaitaient de travailler à distance 30 jours par an, a décidé d'accélérer ce mode d'organisation et de faire du télétravail la nouvelle référence en donnant du temps utile aux salariés. Ce projet baptisé « New Era of Agility » (Nouvelle Ère d'Agilité) a déjà été présenté au CSE et sera discuté prochainement avec les organisations syndicales. Il concernerait 80 000 salariés dans le monde… À l'instar de PSA, il y a tout lieu de penser que bon nombre d'entreprises, et notamment pour toutes les fonctions tertiaires, la R & D, les fonctions administratives et commerciales, vont déployer ou pérenniser cette nouvelle organisation pour l'avenir.

PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES CONFRONTÉE

MAZARS

Par Pauline ORIOT, responsable du département Restructuring Sud-Ouest, Mazars Bordeaux

UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

« Aucune entreprise ne sera livrée au risque de faillite. » Le mot d'ordre du président de la République lors de son allocution du 16 mars 2020 était clair. Le corollaire de cette promesse a consisté en la mise en place par l'État et les Régions de dispositifs d'urgence pour limiter les décaissements et faciliter le recours à des financements exceptionnels, grâce également à l'appui des banques. Néanmoins, les premiers retours d'expérience ont rapidement dévoilé des failles dans le dispositif générique et de nombreux tempéraments à apporter à l'accès aux aides gouvernementales.

UN REBOND MAIS SOUS QUELLE FORME ?

La relance de l'activité sera complexe car elle soulève des questions sanitaires et de sécurité inédites pour les employés, les clients et les fournisseurs qui devront être traitées, avec l'impact économique qui en découle. En parallèle, le niveau de la demande et des investissements postreprise peut s'avérer difficile à anticiper. D'aucuns espèrent un « rattrapage » de la perte de consommation pendant la période de confinement mais l'un des fondamentaux de la gestion prévisionnelle d'entreprise revient très souvent à constater que le « rattrapage » relève du mythe. Il est donc vraisemblable que la période postconfinement soit en demi-teinte. Les observations des comportements postconfinement en Chine, et notamment à Wuhan, cœur de l'épidémie, laissent à penser que la manière de consommer risque d'être durablement affectée.

Quelle que soit la forme de la reprise, elle ne sera pas uniforme pour toutes les entreprises, selon notamment :

- leur activité par nature ;
- le degré de contraintes des problématiques sanitaires ;
- la complexité industrielle et logistique de la reprise du travail ;
- l'organisation du travail à l'intérieur du travail (possibilité de respecter les distances de sécurité ?) ;
- leur structure financière et le niveau de trésorerie disponible par rapport au financement nécessité par la reprise (besoin en fonds de roulement) ;
- la situation dans laquelle se trouvent les partenaires de l'entreprise et les comportements induits : clients, fournisseurs, salariés (on pense ici à ceux dont les enfants n'ont pas repris à l'école).

Afin de faciliter la reprise, il peut se révéler judicieux, pour le bon pilotage de la gestion de l'entreprise, d'établir plusieurs scénarios de rebond, fortement utiles à plusieurs titres :

- Pour l'entreprise elle-même, ses dirigeants, et un pilotage fin
- Pour les interlocuteurs de l'entreprise, au 1er rang desquels ses financiers, ses fournisseurs (au travers des notations d'assurance-crédit…) de manière à réinitialiser la confiance / le crédit dont peut bénéficier l'entreprise

Les scénarios alternatifs doivent permettre d'aborder la diversité des schémas de relance, aussi divers puissent-ils être. Le schéma ci-dessous illustre un champ des possibles.

« ON NE PEUT QU'ENCOURAGER LES DIRIGEANTES À ÊTRE ACTIFS DANS LEUR COMMUNICATION AUPRÈS DE LEURS PARTENAIRES »

À UNE CRISE

DE L'IMPORTANCE DE RASSURER SES PARTENAIRES

Une seule certitude en cette période troublée : il n'y a que des incertitudes ! Néanmoins, il est toujours préférable d'avoir une boussole mal réglée que pas de boussole du tout. La priorité va donc être de rassurer les partenaires de l'entreprise. Ainsi, on ne peut qu'encourager les dirigeant·e·s à être actifs, et même proactifs, dans la communication qu'ils vont faire auprès de leurs partenaires, au premier rang desquels les établissements bancaires et les assureurs-crédits. La communication pourra être élargie aux fournisseurs, aux actionnaires et autres. L'élaboration d'un document support sous le format suivant peut être envisagé :

1. Rappel sommaire de l'activité
2. Présentation de la situation comptable avant le confinement
3. Commentaires écrits sur le niveau d'activité pendant le confinement et liste des mesures mises en œuvre, en distinguant bien les mesures managériales des mesures gouvernementales (activité partielle, report des échéances sociales et fiscales, etc.)
4. Estimation de l'impact du confinement sur les finances de l'entreprise et situation économique en sortie de crise (en particulier, quelle est la nouvelle situation bilancielle au sortir de la crise ?)
5. Éclairages sur le redémarrage attendu en fonction de la nature d'activité et l'impact sur le besoin en fonds de roulement
6. Présentation d'un business plan de rebond (horizon 1 an).

La portée de ce document est triple. Il doit permettre de :

- justifier des besoins de financement complémentaires (rappelons que les PGE peuvent être mobilisés jusqu'au 31 décembre 2020) ;
- démontrer que l'entreprise est sous contrôle ;
- restaurer et entretenir la confiance.

QUE FAIRE EN CAS DE MANQUE DE TRÉSORERIE ?

Des outils juridiques sont à la portée des chef·fe·s d'entreprise. En effet, le droit des entreprises en difficulté est riche de dispositifs permettant de traiter les situations complexes qui peuvent émailler la vie des entreprises. L'objectif est évidemment de prévenir les difficultés et de trouver des solutions le plus en amont possible. Afin de faciliter les négociations avec un ou plusieurs créanciers (banques, Trésor Public, URSSAF, fournisseurs, etc.), et si la situation en termes de trésorerie le permet, les chef·fe·s d'entreprise pourront étudier la pertinence de solliciter le bénéfice d'une procédure amiable de prévention des difficultés (mandat *ad hoc*, conciliation). Ces procédures, totalement confidentielles, permettent généralement de donner une bouffée d'oxygène à l'entreprise afin de faire émerger une solution de restructuration de l'endettement. Au-delà, en cas d'incapacité potentielle ou avérée à faire face à certaines échéances, comme le paiement des salaires, les dirigeant·e·s pourront solliciter l'ouverture d'une procédure collective (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire) auprès du Tribunal de Commerce.

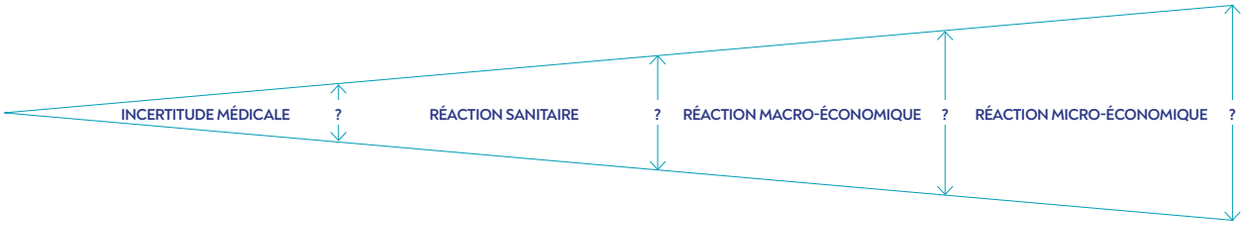

Source : HEC Paris Webinar Series - Prise de décision et biais cognitifs : l'exemple du COVID-19

PLAN DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE A MIS EN PLACE UN PLAN DE SAUVEGARDE ET DE RELANCE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI : PLUS DE 150 MILLIONS D'EUROS D'ENGAGEMENT SONT MOBILISÉS À COURT TERME.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Le plan de continuité de service public a été activé dès le début du confinement afin de maintenir les missions socle, essentiellement dans le domaine social. Avec le déconfinement, une nouvelle phase s'ouvre sur le terrain de l'économie pour soutenir le tissu de TPE et PME, dont les capacités financières sont durablement affaiblies. Un plan de sauvegarde est mis en œuvre pour les mois qui viennent, sur plusieurs fronts.

160 chantiers seront lancés dans le BTP, sur des budgets allant de quelques milliers d'euros à 40 000 euros HT pour permettre aux entreprises de toutes tailles de répondre aux consultations simplifiées, dans le respect du code des marchés publics. 150 millions d'euros seront ainsi injectés dans l'économie locale.

57,6 millions d'euros sont destinés aux routes et bâtiments départementaux, avec des programmes d'investissements directs accrus, dont 15 millions d'euros concernant la reprise de chantiers interrompus par la crise sanitaire avec de grosses réparations dans les collèges et un programme d'entretien routier portant sur 11 millions d'euros. Le projet majeur de Maison départementale de l'Habitat a par ailleurs été approuvé, pour 14,5 millions d'euros. Des chantiers ont été actés pour le numérique au moins jusqu'en 2025, dont 40 millions d'euros cette année et 50 millions d'euros de crédits pour les commandes de 2021 : ce chapitre essentiel des projets départementaux pour le désenclavement digital offre des perspectives de travaux sur plusieurs années pour les entreprises.

« 160 CHANTIERS VONT ÊTRE LANCÉS DANS LE BTP »

Le logement social va bénéficier d'un soutien de poids avec une dotation exceptionnelle de 34 millions d'euros à Périgord Habitat pour lancer des chantiers de construction et d'entretien. Un plan d'urgence de 500 000 euros va induire plus de 1 million d'euros de travaux supplémentaires au plan de charge annuel en cours.

DISPOSITIF D'AVANCE REMBOURSABLE INNOVANT

L'aide aux communes, d'un montant global de 15 millions d'euros, va bénéficier de paiements accélérés avec 2,8 millions supplémentaires cette année et la poursuite de contractualisation pour de nouvelles opérations d'investissement de nature à générer des chantiers.

© D.R.

GERMINAL **PEIRO**
Président du Conseil départemental de la Dordogne

3 millions d'euros permettront de nouvelles opérations d'amélioration de l'habitat privé : 1 million d'euros débloqués généreront 3 millions d'euros de chantiers. Des aides accompagneront les mises aux normes et ravalements. Enfin, le Département crée un dispositif d'avances remboursables qui atteint 1,5 million d'euros lorsqu'on y ajoute les contributions des intercommunalités et d'Initiative Périgord, pour doter un fonds de soutien à la trésorerie des entreprises, en lien avec le réseau consulaire. « Ce dispositif inédit mêle avance remboursable et prêt d'honneur, souligne Germinal Peiro, président du Conseil départemental. Il apportera une aide en trésorerie avec un différé de remboursement de deux ans et une aide au renforcement des fonds propres. Ce dispositif correspond aux besoins des TPE non couverts par ceux de l'État et de la Région.» De plus, 3 millions d'euros seront distribués sur d'autres secteurs sensibles, dont le tourisme, mais surtout 2 millions pour l'agriculture afin de développer les circuits courts autour de la plateforme Drive Périgord qui relocalise le e-commerce ; et 280 000 euros pour la filière forêt-bois.

« CE DISPOSITIF INÉDIT MÊLE AVANCE REMBOURSABLE ET PRÊT D'HONNEUR » GERMINAL PEIRO

PÉRIGORD VALLEY
ENTRE DANS LE RÉSEAU FRENCH TECH

Le réseau entrepreneurial périgourdin Périgord Valley vient d'entrer dans la communauté French Tech, écosystème international qui a aussi accueilli début mai la Guadeloupe, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie et le Pays basque. Le secrétaire d'État au numérique précise que La French Tech compte désormais 13 capitales et 53 communautés en France ainsi que 56 communautés internationales, implantées dans plus de 100 villes sur la planète. « Plus que jamais, l'importance d'avoir un réseau puissant de communautés à travers le monde est démontrée », est-il rappelé à l'heure de la crise majeure que traverse l'économie. Le Département de la Dordogne et le Grand Périgueux ont porté cette candidature conjointement en s'appuyant sur les entrepreneurs, les investisseurs, les associations et structures d'aide à la création, notamment la pépinière d'entreprises Cap@cités. « Nous pouvons être fiers de la dynamique d'innovation présente sur notre territoire et de sa reconnaissance à l'échelle du réseau national de la French Tech », insistent Germinal Peiro et Jacques Auzou au nom du collectif de pilotage. « Nous sommes convaincus que cette labellisation sera un formidable appui pour promouvoir nos acteurs du numérique et un vecteur de communication pour nos entreprises. Elle permettra de mobiliser des dispositifs de financement supplémentaires auprès de la Banque Publique d'Investissement pour les entreprises qui innovent. »
La communauté French Tech Périgord Valley sera animée par un conseil de 13 membres issus des entreprises, des chambres consulaires, du Grand Périgueux, de Périgord Numérique, du Conseil départemental, des membres de la gouvernance public-privé du futur pôle numérique Digital Valley.

TRIBUNAUX DE COMMERCE ÉTAT DES LIEUX

APRÈS UN TEMPS D'ADAPTATION AU CONTEXTE DE L'URGENCE SANITAIRE, L'ACTIVITÉ A PARTIELLEMENT REDÉMARRÉ DANS LES TRIBUNAUX DE COMMERCE GRÂCE NOTAMMENT AUX OUTILS NUMÉRIQUES DÉPLOYÉS PAR LES GREFFES. AVEC LA PERSPECTIVE DE LA REPRISE SE POSE DÉSORMAIS LA QUESTION D'UN ÉVENTUEL PIC DE L'ACTIVITÉ, FACE À UNE HAUSSE DES DÉFAILLANCES DES ENTREPRISES.

par Miren LARTIGUE

À l'instar de toutes les juridictions, les tribunaux de commerce ont dû, dès la mi-mars, adapter leur fonctionnement aux dispositions temporaires instaurées pour lutter contre la propagation de l'épidémie. En première ligne pour assurer la continuité de l'activité dans ce contexte inédit : les greffiers des tribunaux de commerce, en charge de l'organisation matérielle des juridictions consulaires.

FERMETURE DES TRIBUNAUX ET TRAVAIL À DISTANCE

Chaque tribunal de commerce étant une juridiction indépendante, l'organisation et le déploiement des solutions permettant la poursuite de l'activité ne se sont pas faits au même rythme sur l'ensemble du territoire. Les accueils physiques des greffes ont néanmoins tous été fermés le 17 mars et une partie des 1 800 collaborateurs salariés des greffiers des tribunaux de commerce ont été équipés pour le télétravail. Les formalités légales pouvant déjà être effectuées en ligne, la gestion à distance du registre du commerce et des sociétés n'a pas posé de grandes difficultés. Le numéro vert mis en place par les greffiers pour aider les entreprises à effectuer leurs formalités en ligne a rencontré beaucoup de succès et le nombre de dossiers « papier » à traiter a rapidement chuté. Puis l'activité a commencé à fortement ralentir, le confinement n'étant pas une période favorable aux changements de dirigeants ou aux déménagements d'entreprises.

Du côté de l'activité judiciaire, les ordonnances[1] prises fin mars en application de la loi d'urgence prévoyaient le maintien de l'activité en matière de prévention, des référés avec un seul juge et des plans de cessions ayant un impact social (pour la prise en charge par le régime de garantie des salaires), ainsi que la tenue des audiences par tout moyen de communication. Le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce a alors sélectionné un outil de visioconférence sécurisé pour permettre aux juges consulaires confinés de reprendre petit à petit les audiences pour les dossiers les plus urgents. Les premières « visio-audiences » ont ainsi démarré début avril.

UNE ACTIVITÉ GLOBALEMENT RALENTIE

Pour le contentieux, les renvois massifs occasionnés par la grève des avocats avaient entraîné un ralentissement général de l'activité avant même la crise sanitaire. En matière de procédures collectives, les nouvelles audiences en visioconférence concernent pour l'essentiel des ouvertures de procédures et des plans de cession, mais l'activité reste globalement limitée. Car les mesures de confinement n'ont pas, jusqu'à présent, entraîné de pic d'activité dans les tribunaux de commerce en matière de défaillances et de sauve-

garde des entreprises. Les mesures de soutien prises par le gouvernement en faveur des acteurs économiques (exonérations de charges, prêts de trésorerie, chômage partiel, etc.) semblent avoir réussi à aider les entreprises à passer les premières semaines de cette période difficile.

Selon l'étude sur les défaillances et sauvegardes d'entreprises en France au premier trimestre 2020, publiée fin avril par Altares (qui collecte l'ensemble des jugements auprès des greffes des tribunaux de commerce et des tribunaux judiciaires de métropole et d'outre-mer), le nombre d'ouvertures de procédures collectives (sauvegarde, redressements et liquidations judiciaires) a enregistré un net recul au cours des trois premiers mois de l'année, ainsi que sur la première quinzaine d'avril. Le nombre de défaillances a ainsi diminué de plus de 20 % comparé au premier trimestre 2019. Après une baisse significative en janvier et février, le nombre d'ouvertures de procédures collectives a fortement chuté en mars (- 41 %, par rapport à mars 2019) et encore plus au cours de la première quinzaine d'avril (- 75 %). Et pour l'instant, aucun secteur d'activité ne présente de sur-sinistralité par rapport à une période « normale ».

DÉMATÉRIALISATION À MARCHE FORCÉE

© Shutterstock

UN AVENIR INCERTAIN POUR LES MOIS À VENIR

Si la vague – redoutée – des défaillances d'entreprises n'est pas encore là, il n'est pas exclu que les tribunaux de commerce soient confrontés à une forte hausse de l'activité dans les mois à venir. Outre le fait que tout le contentieux suspendu ces derniers mois devrait redémarrer avec le déconfinement et grâce au déploiement de la visioconférence, un certain nombre d'incertitudes planent sur le niveau de reprise de l'activité économique dans les mois prochains et sur la capacité des entreprises à faire face au poids de leurs dettes. Entre les reports de charges et d'échéances de crédit et les facilités d'emprunts (dont les prêts garantis par l'État), le niveau des remboursements à venir sera en effet particulièrement lourd, surtout dans le cadre d'une économie atone.

De nouvelles dispositions concernant la reprise des activités des juridictions sont attendues très prochainement dans le cadre du plan de déconfinement gouvernemental. Au cours d'une audition devant les parlementaires, la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, a précisé que la Chancellerie étudiait notamment la proposition faite par des présidents de juridictions de développer la conciliation pour éviter que les entreprises ne tombent tout de suite dans les procédures collectives.

[1] Circulaire du 19 mars 2020 relative aux mesures et procédures devant le tribunal de commerce, ordonnance du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de procédure pénale, et ordonnance du 27 mars 2020 relative à l'adaptation des règles relatives aux difficultés des entreprises et des exploitations agricoles.

3 QUESTIONS AU MÉDIATEUR DES ENTREPRISES

AVEC LE CONFINEMENT, LES RETARDS DE PAIEMENT ENTRE ENTREPRISES ONT ATTEINT UN NIVEAU INÉDIT, AVEC DES CONSÉQUENCES POTENTIELLEMENT DRAMATIQUES POUR LES PME. POUR PIERRE PELOUZET, MÉDIATEUR DES ENTREPRISES, CHARGÉ PAR BERCY D'AIDER LES SOCIÉTÉS À RÉGLER LEURS DIFFÉRENTS PAR LA CONCILIATION, LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SE TROUVENT AUJOURD'HUI FACE À UN CHOIX HISTORIQUE.

par Anne DAUBRÉE

Quels sont les enjeux de la campagne #DefiEntreprisesSolidaires, que vous lancez ?

Durant la période du confinement, nous avons constaté de très mauvaises pratiques entre entreprises, comme les retards de paiement ou des ruptures brutales. Mais nous avons aussi observé des actions positives émanant de grandes entreprises ou d'ETI [entreprises de taille intermédiaire]. Dans une logique d'exemplarité, nous avons mis en valeur 14 d'entre elles, qui ont procédé à des paiements anticipés de leurs fournisseurs. Et d'autres encore vont suivre. Au début, nous nous sommes focalisés sur cette pratique, mais nous nous sommes rendus compte qu'il existait aussi d'autres initiatives, comme le fait de verser des avances, de proposer un accompagnement personnalisé...Il est intéressant de les valoriser, car elles sont autant de pistes pour modifier le fonctionnement de notre économie, aller vers une économie plus solidaire, plus intelligente. En une petite semaine, depuis le début du lancement de la campagne, le défi est déjà soutenu par l'AFDCC [Association des crédits managers], le CNA [Conseil national des achats], Pacte PME, la CPME, l'Obs Com Media... Ces associations vont diffuser ce message auprès de leurs adhérents, afin qu'ils mettent en valeur de belles actions sur leurs réseaux sociaux. Le mouvement ne laisse pas indifférent, c'est déjà un premier signal très positif.

Quel niveau de dégradation des délais de paiements entre entreprises avez vous constaté depuis le déclenchement du confinement ?

D'un seul coup, la Médiation a été ensevelie sous les demandes des entreprises. Nous sommes passés de 60 à 600 saisines par semaine, à tel point que nous nous sommes dit qu'il fallait un outil pour intervenir par le haut. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire ayant approuvé notre proposition, nous avons mis en place un Comité de crise avec l'ensemble des représentants de l'économie française. Les demandes qui nous sont parvenues concernaient principalement les délais de paiement, voire des arrêts, des ruptures contractuelles brutales et même l'application de pénalités de retard auprès d'entreprises qui étaient dans l'impossibilité de remplir leur prestation. Un nouveau sujet est apparu, celui des baux commerciaux. Il ne concerne pas seulement les grands bailleurs, mais aussi les petits, et c'est un cas où il existe un vrai besoin de dialogue pour que chacun puisse s'en sortir. Comme entre une coiffeuse à la retraite, pour qui le bail de son ancien salon représente le seul revenu, et celle en activité, qui ne peut pas le verser... Au total, le Comité de crise est intervenu auprès d'une trentaine de grands groupes et d'ETI, ce qui représente des centaines de millions d'achats. Le niveau de demandes des entreprises continue d'être très élevé.

Comment peut-on imaginer sortir de cette crise ?

Aujourd'hui, nous sommes à un aiguillage entre une économie de la défiance ou de la confiance. Dans cette crise, les mauvaises pratiques entre entreprises ont plusieurs conséquences. Celles financières sont évidentes, même si elles n'apparaissent pas encore. Tout a été gelé durant huit semaines, mais aujourd'hui, avec la reprise, les entreprises qui n'ont pas été payées, voire à qui on n'a pas accordé des avances, vont connaître d'énormes difficultés : il faut être mesure d'acheter des pièces, de payer des salariés... L'autre conséquence est morale, car ces pratiques sapent la confiance des acteurs de l'économie. Or, l'entrepreneur qui est défiant ne va pas embaucher, ne va pas investir. Cela peut constituer un blocage très important pour la reprise. Il faut revenir aux principes du commerce : on se met d'accord, sur ce qu'on veut acheter, la quantité, la qualité... et on se tape la main. La base, c'est une relation de confiance. À un moment donné, quelque chose a dérapé. L'une des raisons de cette dérive est probablement l'éloignement. Lorsqu'on connaît quelqu'un, on a plus de mal à lui faire un « sale coup » que si c'est juste un numéro dans un listing... Aujourd'hui, la constitution du Comité de crise, où les acteurs de l'économie se sont engagés pour définir ensemble des valeurs et pour intervenir afin de les faire respecter, constitue un signal très positif. Il va peut être changer de nom, mais il va se poursuivre, je l'espère, très longtemps.

« NOUS SOMMES À UN AIGUILLAGE, ENTRE UNE ÉCONOMIE DE LA DÉFIANCE OU DE LA CONFIANCE »

LES HUISSIERS APPELLENT À L'AIDE

EN DÉPIT DES EFFORTS DE LA PROFESSION POUR S'ADAPTER AU CONTEXTE DE LA PANDÉMIE ET AUX NOUVEAUX BESOINS DES JUSTICIABLES, LES ÉTUDES D'HUISSIERS DE JUSTICE ONT ENREGISTRÉ UNE BAISSE D'ACTIVITÉ TELLE QUE LA PÉRENNITÉ DE CERTAINES ÉTUDES ET DE NOMBREUX EMPLOIS SONT EN JEU. ÉCLAIRAGE.

par Miren LARTIGUE

À l'instar d'autres professions du droit, les huissiers de justice ont été frappés de plein fouet par l'effondrement de l'activité économique et judiciaire provoqué par la crise sanitaire. Juridictions au ralenti, suspension des procédures de recouvrement de créances par les grands donneurs d'ordre publics et privés, suspension des délais de procédure… La situation a entraîné « une chute aussi vertigineuse que brutale de l'activité des offices », a déclaré Patrick Sannino, président de la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ), le 13 mai dernier, au cours d'une audition devant le commission des Lois de l'Assemblée nationale. « Notre activité a été réduite à la portion congrue pendant le confinement. Pour le mois d'avril par exemple, le nombre de nouveaux dossiers ouverts a atteint à peine 10 % par rapport à un mois normal, les huissiers ont réalisé entre 5 et 10 % du nombre d'actes réalisés d'ordinaire, et 90 % des salariés des offices ont été mis en chômage partiel. » De même, « la profession de commissaires-priseurs judiciaires est à l'arrêt depuis le 17 mars », sachant que « les hôtels de vente ont été contraints de fermer leurs portes sur décision administrative ».

PERMANENCES, BONNES PRATIQUES ET INITIATIVES SOLIDAIRES

« Notre profession est entrée dans le confinement à l'image du pays, avec précipitation et impréparation », a-t-il expliqué aux députés, mais « les études n'ont, pour la grande majorité d'entre elles, jamais fermé (…) et les huissiers ont assuré des permanences au niveau de chaque cour d'appel, pour signifier les quelques actes transmis par les juridictions ». Pour l'ensemble de l'activité résiduelle, la Chambre nationale des commissaires de justice (section huissiers) a rapidement diffusé auprès de ses membres un ensemble de « bonnes pratiques » à respecter pour effectuer des constats et procéder à des significations tout en maîtrisant les risques pendant cette période de crise sanitaire, y compris dans les lieux où la distanciation sociale n'est pas possible. Elle a également encouragé le recours à la médiation, et notamment, soutenu l'initiative « Urgence médiation », une offre de médiation gratuite destinée à tous les justiciables pendant le confinement.

Pour accompagner la sortie du confinement et la reprise progressive de l'activité économique dans un cadre sanitaire très particulier, la profession a aussi développé une nouvelle offre de service via sa plateforme numérique LegalPreuve.fr. Elle propose un constat d'huissier de justice « règles sanitaires Covid-19 de reprise d'activité » visant à attester que des mesures sanitaires spécifiques ont bien été mises en place pour protéger les salariés et les clients. Mise en place optimisée du télétravail, mesures à prendre pour les salariés présents sur le site, actions à effectuer en cas de contamination ou de suspicion de contamination… La mise en place des dispositifs sanitaires détaillés par les fiches métiers publiées par le ministère du Travail peut s'avérer assez complexe pour les chefs d'entreprise, qui craignent d'être mis en cause pour non-respect des règles sanitaires ou mise en danger de la santé de leurs salariés. Mais ce service vise également à rassurer les salariés et les clients anxieux. Aussi, une fois le constat réalisé et si tout est conforme, l'entreprise peut afficher dans ses bureaux et ses lieux de vente une « signature visuelle » : un logo rond, bleu, blanc, rouge, affichant la mention « règles sanitaires COVID-19 constatées par huissier de justice ». Le coût de ce service peut aller de quelques centaines d'euros à plusieurs milliers en fonction de la taille et des problématiques de l'entreprise.

ACCOMPAGNER LE DÉCONFINEMENT AVEC UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICES

APPEL À L'AIDE DES POUVOIRS PUBLICS

« Si nos offices ont pu jusqu'à présent absorber le choc économique, nous risquons un important trou d'air dans les semaines et les mois à venir, qui risque d'entraîner des faillites en série », a repris le président de la Chambre nationale des commissaires de justice, qui demande à ce que ses membres puissent bénéficier « d'un éventuel fonds d'aide pour les professions du droit ». Et à la question d'un député qui souhaitait savoir comment se portent les « huissiers Macron » (c'est-à-dire les offices créés par la réforme prévue par la loi Macron), Patrick Sannino a répondu : « ils vont très mal, la profession tente de leur venir en aide », mais « ils vont mourir à très court terme ».

© D.R.

JEANNE

JEANNE D'ARC LUTTE POUR SA VIE ET POUR SES IDÉAUX

1429. Jeanne d'Arc a douze ans. Alors que la Guerre de Cent Ans fait rage, elle délivre la ville d'Orléans et remet le Dauphin sur le trône de France. Après sa première défaite à Paris, elle est livrée aux Anglais. Deux ans après *Jeannette, l'enfance de Jeanne d'Arc*, adaptation libre et déroutante d'une pièce de Charles Péguy, Bruno Dumont revient avec une suite aussi iconoclaste et éloignée de toute velléité de reconstitution historique réaliste. Après cette vision presque comique, notamment avec le jeu parfois particulier des nombreux comédiens non professionnels, le ton est nettement plus sombre et annonce le triste destin d'une héroïne qui refuse de renoncer à son engagement profond pour éviter le bûcher.
La maturité de la jeune Lise Leplat Prudhomme happe la caméra et fait siens les dialogues riches sur la résistance d'une jeune femme luttant contre les injonctions d'une Église à qui elle fait peur par sa liberté d'esprit. Elle tient fermement tête à tous ceux qui veulent mettre à mal sa volonté farouche de mener à bien une mission qu'elle estime directement héritée de Dieu. Ses interrogations intimes sur sa foi sont toujours aussi bouleversantes, que l'on soit croyant ou non.
La guerre est filmée de façon plus quotidienne que spectaculaire et tout le film se déroule dans un registre austère. Bruno Dumont est au plus près de ses personnages et de leur texte littéraire avec une mise en scène dépouillée des artifices d'un cinéma biographique grandiloquent. Il possède un sens du rythme très personnel, qui repose essentiellement sur une musicalité qui allège la lourdeur éventuelle du portrait d'une figure historique si souvent croquée au cinéma. Bruno Dumont reconnaît d'ailleurs ses propres réserves sur Jeanne d'Arc, qui sont certainement pour beaucoup dans l'universalité de son approche :

« Pour le dire franchement, moi, Jeanne d'Arc, je m'en fichais un peu. Charles Péguy me l'aura révélée. Lorsqu'il a écrit sa *Jeanne*, il est pleinement athée. Il a 24 ans et est socialiste, universaliste, anticlérical, idéaliste. Ça se sent très bien dans son texte qui, à l'œuvre de pourfendre l'Église chrétienne, attaque davantage tout dogmatisme. Jeanne est une héroïne historique et nationale, elle transporte naturellement

© Les Films du Losange

DE BRUNO DUMONT

AVEC LISE LEPLAT PRUDHOMME, FABRICE LUCHINI, JEAN-FRANÇOIS CAUSERET, ANNICK LAVIEVILLE

et universellement avec elle un pays et un peuple tout entier. Il me semble qu'il y a dans la figure de Jeanne d'Arc - comme dans celle de tout héros - une opacité qui dit beaucoup de choses au fond. Raconter Jeanne d'Arc c'est raconter la France intemporelle ; c'est révéler ce qui est caché et mettre ainsi au jour ce qui nous relie. Sa puissance métaphorique est grandiose. Elle touche à tout et à tous : spirituellement, socialement, politiquement, jusqu'aux extrêmes, de droite comme de gauche, les tourbillonne, les réconcilie. Jeanne parle de tout : de l'Église, du roi, du nationalisme, du socialisme, de la terre, du ciel, de la guerre, de la paix. Elle regimbe dans son obéissance au Roi, dans sa soumission à l'Église, mais ne transige jamais dans son amour de Dieu et dans la mission de délivrer la France. C'est un vrai bouillon. »

Rare acteur professionnel d'une distribution au style de jeu qui peut désarçonner, Fabrice Luchini fait une brève apparition, inquiétante, sous les traits de Charles VII. Le Roi intime de façon faussement affable à Jeanne de cesser son engagement jugé trop gênant. La cathédrale de Rouen où la mort de Jeanne sera finalisée est filmée sous des angles impressionnants, écrasant Jeanne d'Arc filmée en contre-plongée comme pour accentuer le poids sur ses épaules et la force de sa capacité à se batte contre cet ordre des choses. Ce procès est filmé de façon à souligner la bassesse de ses accusateurs et l'incohérence de leurs arguments. Que l'on soit d'accord avec elle ou pas, elle a le mérite d'une sincérité dans ses intentions, tout en conservant des interrogations. Cerise sur le gâteau, ce deuxième volet est aussi musical que le premier et nous permet d'entendre cette fois ci – et pour une toute dernière fois – le chanteur Christophe disparu en avril dernier. Il fut très inspiré avec une des bandes originales les plus magiques de ces dernières années, pour le plus grand bonheur du cinéaste :

« Christophe a compris très vite ce dont j'avais besoin. Il a découvert Péguy à cette occasion et visiblement l'écriture l'aura vraiment inspiré. Les stances, les rythmes, les nappes, les répétitions de l'écrivain sont comme prédisposés à leur métamorphose musicale et si proches de l'univers d'un compositeur d'aujourd'hui dont l'évolution musicale est inouïe. Il a écrit quatre chansons, dont une qu'il chante lui-même à l'image. Son architecture sonore épouse mystérieusement tout du long le cœur de Jeanne, elle est son chant. C'est extraordinaire : la composition musicale donne comme une connaissance de ce qui se meut dans le récit, un dessin fin et contrasté des arcanes de l'intériorité de Jeanne. »

JACOB ET LES CHIENS QUI PARLENT

LA VILLE AUX CABOTS

© D. R.

Jacob vit à Riga, en Lettonie. Lorsque son père s'absente pour le travail, il part vivre à contrecœur chez son oncle à Maskachka, un quartier populaire. De drôles d'aventures l'attendent avec sa cousine Mimi et des chiens errants doués de la parole. Unis, ils résistent au projet immobilier du sinistre Victor Cash qui veut raser un parc magnifique pour construire un gratte-ciel... Edmunds Jansons adapte la BD DogTown de Luize Pastore pour ce film d'animation intrépide au graphisme soigné. Ce parcours initiatique de deux adolescents qui affrontent un ennemi commun se déroule de façon différente pour chacun d'eux. Mimi est courageuse et indépendante mais peine à comprendre son père qui traîne à la maison sans rien faire. Le poussant à agir, elle est déçue lorsqu'il fait des choix trop pragmatiques. Le rêveur Jacob se persuade qu'il peut influencer le cours de la réalité avec ses dessins mais le mystère plane sur la réalité de ses pouvoirs. Les contrastes sont multiples entre réalisme et fantastique, pugnacité de l'une et passivité de l'autre et dans leurs origines sociales. Une histoire écolo savoureuse, plus complexe qu'en apparence, et relevée par des gags inattendus. **À découvrir en VOD.**

IT MUST BE HEAVEN

LA PALESTINE EST PARTOUT

© D. R.

Le réalisateur palestinien Élie Suleiman se rend à Paris puis à New York pour trouver les moyens de financer son prochain long-métrage. Partout où il se trouve, il est un autre mal accueilli... Le cinéaste se met en scène pour parler d'oppression dans une mise en scène aussi hilarante qu'angoissante. Sa vision du monde pessimiste est désamorcée par son humour pince-sans-rire. Son double à l'écran traverse comme absent un monde où le pire succède au pire. Cet héritier de Buster Keaton et Jacques Tati par son art du silence est comme un rêveur perdu dans ses pensées. On n'entendra sa voix que pour énoncer une réalité qui lui est interdite. Primé à Cannes en 2019 pour cette satire féroce, il a capté l'éternelle absurdité de notre époque avec des vignettes étonnantes où il tourne notamment en ridicule des policiers français qui poursuivent un manifestant sur des hoverboard. Tout en dénonçant des violences sourdes constantes, il fait preuve d'une poésie qui rend son propos plus fort que s'il se lançait dans un discours frontal. Le voir dans un Paris vidé de ses habitants possède une dimension d'anticipation inquiétante, en nous faisant rire (jaune) aux éclats.
À découvrir en VOD.

EN BREF

DAVID ARQUETTE DE RETOUR DANS LA SÉRIE *SCREAM*

L'interprète du rôle du Shérif maladroit mais courageux Dewey Riley reviendra dans *Scream 5*. Présent dans les quatre précédents épisodes, comme ses partenaires Courteney Cox et Neve Campbell. Cette dernière a également reconnu avoir eu des discussions sur une reprise éventuelle de son personnage de jeune femme victime régulière d'assassins masqués, faisant souvent partie de ses proches, voire de sa famille. Plusieurs personnages emblématiques devraient apparaître dans ce retour attendu des fans. Décédé en 2015, Wes Craven, le réalisateur de tous les volets, sera remplacé par le duo Matt Bettinelli-Olpin et Tyler Gillett à qui l'on doit *Wedding Nightmare* sorti il y a quelques mois. Le scénariste emblématique Kevin Williamson devrait être simple producteur.

WILL FERRELL À L'EUROVISION

L'acteur comique formera avec Rachel McAdams un duo de chanteurs islandais, Lars Erickssong et Sigrit Ericksdottir, qui participent au concours Eurovision de la chanson. *Eurovision Song Contest : The Story Of Fire Saga* est une parodie qui s'annonce hilarante, à en croire les premières images, un clip où on les voit en costumes colorés et brillants, jouer du clavier sur une île qui ressemble à celle où s'est exilé Luke Skywalker dans *Le Réveil de la force*. Le titre *Volcano Man*, composé pour l'occasion, pourrait bien devenir un tube digne de ceux des Inconnus s'il circule un peu sur nos ondes. Quelques séquences du film ont été tournées lors de l'édition 2018 de la manifestation qui s'était déroulée au Portugal. Will Ferrell avait ainsi pu se mêler à la délégation suédoise, observer les coulisses et même monter sur scène ! Pierce Brosnan, Dan Stevens et Demi Lovato font partie de la distribution également.

HALLE BERRY ira dans l'espace dans *Moonfall* de Roland Emmerich. Aux côtés notamment de Josh Gad, elle fera partie d'une mission menée pour empêcher la Lune d'entrer en contact direct avec la Terre après avoir été subitement déviée de son orbite. Le temps est compté, il ne reste que quelques semaines pour agir. La comédienne est récemment passée derrière la caméra pour *Bruised* où elle joue une championne d'arts martiaux mixtes (MMA).

JEAN-JACQUES ANNAUD BRÛLE POUR NOTRE-DAME

Jean-Jacques Annaud va réaliser son premier film en France, et en français, depuis *Coup de tête* en 1979. Habitué aux productions internationales, surtout tournées en anglais, il a prévu de tourner en Imax dans une authentique cathédrale un film sur l'incendie de Notre-Dame qui a eu lieu le 15 avril 2019. Il espère que la production pourra se dérouler durant cet été selon un entretien accordé à RTL. Le titre provisoire est *Feu* et ce nouveau long-métrage sera son premier pour le cinéma depuis *Le Dernier Loup* en 2015. Il espère « faire vivre de l'intérieur ces événements à la fois inouïs, spectaculaires, et troublants d'émotion et de suspense », en s'attachant surtout à *la nuit de l'incendie et ce qui a précédé*. Il a choisi de ne pas aborder le sujet via un documentaire, comme cela lui a d'abord été proposé, soulignant que « la réalité de ces moments est digne des meilleurs films de fiction ». Il a récemment dirigé le téléfilm *La Vérité sur l'affaire Harry Quebert*, d'après le roman de Joël Dicker, avec Patrick Dempsey dans le rôle-titre, diffusé sur TF1. Il a un autre projet pour le petit écran, une série consacrée à Alice Guy, la première femme cinéaste de l'Histoire.

UNE SUITE POUR *FURY ROAD*

George Miller a annoncé qu'il espère bientôt tourner une préquelle à *Mad Max Fury Road*. Ce film se focaliserait sur les origines de Furiosa, interprétée par Charlize Theron. Cette « suite » se déroulant dans le passé, il fut question de redemander à l'actrice de revenir et de la faire rajeunir de la même manière que Robert De Niro et Al Pacino dans *The Irishman* de Martin Scorsese, diffusé sur Netflix. Le réalisateur australien a finalement préféré choisir une actrice plus jeune, car il estime que la technologie n'est pas encore assez au point. Anya Taylor-Joy (*Split*) serait la favorite pour l'emporter mais le nom de Jodie Comer, remarquée dans la série *Killing Eve*, a également été évoqué. George Miller a récemment démarré le tournage d'un autre film, *Three Thousand Years of Longing* avec Tilda Swinton et Idris Elba, qui n'a pu être finalisé en raison du coronavirus.

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com
Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de la Gironde.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertionspubliées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuitesjudiciaires.
Selon Arrêté du 16 décembre 2019 du Ministère de la Culture, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,78 € HT le mm/colonne pour 2020 en Aquitaine.

RECTIFICATION

ABR & ASSOCIES (REDLINK NOUVELLE AQUITAINE) SELARL d'Avocats
11-13 rue de Gironde - 33300 Bordeaux
Tél : 05.35.54.98.12

Référence Greffe : 19/00042

VENTE AUX ENCHERES
au Tribunal Judiciaire de Bordeaux
au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonie

UN ENSEMBLE IMMOBILIER

35 Bourg Sud
33540 SAINT-BRICE

MISE À PRIX : 30 000 €

ADJUDICATION LE 02 juillet 2020 à 15 heures

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :
08-06-2020 de 10 h à 12 h
22-06-2020 de 10 h à 12 h
(au lieu du 01-06-2020 de 10 h à 12 h)

20001349

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Projet de défrichement pour la réalisation du Parc d'Activités Mixte rue Toussaint Catros « ancien site Thalès »
sur la commune de Le Haillan

La procédure de consultation du public (article L123-19 du code de l'environnment), sur le projet de défrichement d'une surface de 2,0912 hectares sur la commune de Le Haillan, pour la réalisation d'un parc d'activités mixte, rue Toussaint Catros, sur l'ancien site Thalès, suspendue à compter du 12 mars 2020 pendant la période d'urgence sanitaire, reprendra du lundi 15 juin 2020 jusqu'au lundi 6 iuillet 2020.

Le responsable de ce projet est la SCI ALESSRA LE HAILLAN - 8, avenue Hoche - 75008 Paris tél : 01-76-74-25-03.

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement, l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques, consultations du public ».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr jusqu'au 6 juillet 2020 minuit.

Toute observation transmise après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 56 93 38 43.

A la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.

20001321

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE CESTAS

Reprise d'enquête publique sur la modification n° 2 du PLU
Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUY en vue de l'extension de la zone logistique de pot au pin

Par arrêté N° 167/2020 du 15 mai 2020, le Maire de Cestas, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la procédure de modification N° 2 du PLU, engagée par une délibération du Conseil Municipal du 25/09/2018 visée en Préfecture de la Gironde le 26/09/2018. Cette enquête publique, initialement prévue en mars 2020, a dû être reportée en raison de l'épidémie de COVID 19.

Cette procédure vise à permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUY de Pot au Pin, en vue de l'extension de la zone logistique du même nom.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études ENVOLIS, d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement en date du 31/01/2020 et des avis des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au V de l'article L.122-1 du code de l'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Sylvain BARET, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 Cestas) du 18 juin 2020 à compter de 8 h 30 au 22 juillet 2020 à 17 h inclus, soit 35 jours consécutifs.

En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions spécifiques et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'arrêté d'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées à Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme : tel 05 56 78 13 00.- mail : urba@mairie-cestas.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Cestas, uniquement sur rendez-vous (tel 05 56 78 13 00) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- Jeudi 18 juin 2020 de 9 h à 12 h
- Samedi 27 juin 2020 de 10 h à 12 h
- Vendredi 10 juillet 2020 de 14 h à 17 h (permanence téléphonique et physique)
- Mercredi 22 juillet 2020 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, uniquement sur rendez-vous (05 56 78 13 00). Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur :

- par voie postale : Mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2, av du Baron Haussmann - 33610 Cestas, ou
- par voie informatique, sur la boite mail : urba@mairie-cestas.fr.

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, uniquement sur rendez-vous, et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr.

Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : www. mairie-cestas.fr

- le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette modification par une délibération motivée ou décidera s'il y a lieu d'y apporter des évolutions en vue de son approbation.

20001322

gironde numerique
Le numérique au service des Girondins

AVIS DE MARCHÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R2131-12 2° DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

1 – Pouvoir adjudicateur :

SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMERIQUE
8 rue du Corps Franc Pommiès
immeuble GIRONDE, Rez de Dalle, 33000 Bordeaux

2 – Objet du marché : Marché N°2020-0
3 : Mise à disposition du logiciel libre OPENDEMANDE.

3 – Forme du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.

4 – Durée du marché : Conformément à l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique, le présent accord-cadre débute à compter de sa date de notification pour une durée de 4 ans.

5 – Montant du marché : L'accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 200 000 € HT.

6 – Type de procédure : Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

20001348

COMMUNE DE BORDEAUX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des codes de l'urbanisme et de l'environnement, le Maire de Bordeaux soumet aux formalités d'enquête publique une demande de permis d'aménager concernant un projet sis :

Avenue de Tourville

Ce projet se développe sur plus de 17 hectares et porte sur l'aménagement de parcelles sous la forme de plateforme logistique et la création de nouvelles voies de communication.

Au terme de la procédure d'enquête publique, la décision pouvant être adoptée est soit la délivrance (avec éventuellement des réserves ou des prescriptions) soit le refus du permis d'aménager. L'autorité compétente pour statuer est le Maire de Bordeaux.

Par décision du président du tribunal administratif de Bordeaux en date du 23-12-2019, Monsieur Charly PAULIN, Ingénieur en environnement, a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Cité municipale - RDC box 27 - au 4 rue Claude Bonnier 33077 Bordeaux Cedex pendant la période de 9 jours, échelonnée du :

MERCREDI 17 JUIN (9h) AU JEUDI 25 JUIN 2020 (17h) INCLUS

Pendant cette durée, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet, à la Cité municipale - RDC BOX 27 - au 4 rue Claude Bonnier 33077 Bordeaux Cedex du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (sur rendez-vous au 05 56 10 26 45). Le dossier comprendra notamment l'étude d'impact sur le projet ainsi que les avis de l'autorité environnementale de l'Etat compétente en matière d'environnement.

Les observations pourront être :

- adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la Cité municipale – PT Bordeaux service droit des sols – au 4 rue Claude Bonnier 33077 Bordeaux Cedex, siège de l'enquête publique, pour être annexées au registre d'enquête.

- déposées sur le site internet www.debats.bordeaux.fr

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Cité municipale – salle 132 (1er étage) – au 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux :

- jeudi 25/06/2020 de 13 h 30 à 17 h ;

Des informations peuvent être demandées auprès des personnes responsables du projet : le Grand Port Maritime de Bordeaux - Monsieur Karim Messaï (05 56 90 57 36 / K-Messai@bordeaux-port.fr).

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur rendra son rapport et ses conclusions dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête. Il pourra en être pris connaissance pendant une durée d'un an à la Mairie de Bordeaux – cité municipale (4 rue Claude Bonnier BOX 27 33077 Bordeaux Cedex) et sur le site internet www.debats.bordeaux.fr

20001361

SAFER NOUVELLE AQUITAINE

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et 142-3 du Code Rural

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Jau-Dignac-et-Loirac : 9 ha 18 a 05 ca - Les petites pieces

Montagoudin : 16 ha 94 a 67 ca – Grabeau - L enclos - Riviere

Saint-Emilion : 16 a 95 ca - Flouquet

Saint-Laurent-des-Combes : 36 a 80 ca - Maine

Saint-Sulpice-de-Faleyrens : 29 a 30 ca - Le garrouilh est

Soussans : 2 ha 00 a 00 ca - Le liougey

17 a 51 ca - Le liougey

Valeyrac : 29 a 40 ca - Janton

Vignonet : 25 a 61 ca - Peillan ouest - Rasclet

Pleine-Selve : 19 ha 99 a 27 ca – Toulifaut – bois du jard – les bernardieres

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/ au plus tard le **13-06-2020** à la Safer Nouvelle-Aquitaine, 16, Avenue de Chavailles CS 10235 33520 Bruges , Tél. : 05 56 69 29 99, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

PURGE DU DROIT DE PREFERENCE

Vente d'une propriété boisée

Publication effectuée en application des articles L 331-119 et suivants du Code Forestier

Dans le cadre des dispositions des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, la SAFER Nouvelle-Aquitaine purge pour le compte du propriétaire, le droit de préférence que détiennent les propriétaires des parcelles boisées qui seraient contigües des parcelles suivantes mises en vente :

Moulis-en-Médoc : 97 a 75 ca – Le Mayne Ouest C n° 59 – Castelnau-de-Médoc 17 a 95 ca

Labat AC n° 22 - Prix : 2 000,00 €

Autres conditions de la vente : prestation de service due à la SAFER NA en sus du prix ci-dessus indiqué d'un montant de 116,00 € HT soit 139,20 € TTC.

Les propriétaires voisins désirant exercer leur droit de préférence devront le manifester par lettre recommandée avec AR ou par remise contre récépissé au plus tard le **30-07-2020** à : Safer Nouvelle-Aquitaine, 16 avenue de Chavailles - 33520 Bruges, Tél. : 05 56 69 29 99.

20001384

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 65 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
6 MOIS D'ABONNEMENT 41 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
3 MOIS D'ABONNEMENT 27 € TTC SOIT 13 NUMÉROS

NOM
PRÉNOM
ENTREPRISE
ADRESSE
EMAIL
TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner.
accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège
CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS

Par ASSP du 21/04/2020, il a été constitué une SAS dénommée **BEN&VIC**. Siège social: 1 allée las primas 33260 La teste-de-buch. Capital: 500€. Objet: conseil et assistance aux entreprises et autres organisations en matière de relations publiques, de communication et de publicité. Président: M. Victor Montaucet, 1 allée las primas 33260 La teste-de-buch. DG: M. Benjamin Prévot, 12 rue de la franchise 33000 Bordeaux. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06509

Par ASSP du 24/04/2020, il a été constitué une SARL dénommée **PETIT BONHEUR**. Siège social: 78 rue quintin 33000 Bordeaux. Capital: 100€. Objet: Commercialisation de produits en ligne "hors produits règlementés". Gérance: M. Matthias GRANGERAC, résidence la belle vie quartier belle vue 97220 La trinite; Mme Elodie MELSAN, 78 rue quintin 33000 Bordeaux. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06596

Par ASSP du 20/04/2020 constitution de la SASU: **AEE**. Nom commercial: AEE Thérapie. Capital: 500.€. Sis: 173 cours du Médoc, 33300 Bordeaux. Objet: coaching, formation, thérapie auprès de particuliers, de résidents médico-sociaux, d'associations et d'entreprises. Président: Sandrine Villemejane, 173 cours du Médoc, 33300 Bordeaux. Cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux.

20EJ06545

Par ASSP du 27/04/20, il a été constitué une SAS dénommée **AM SOLUTIONS**. Siège social: 211 rue turenne 33000 Bordeaux.Capital: 500€. Objet: Conseil et assistance en matière d'affrètement et de transport aérien. Organisation de transport de fret aérien. Conseil et organisation en matière de logistique et de transport. Gestion d'operations de circulation internationale de marchandises et/ou de passagers. Président:M. Aleksander Moussette, 211 rue turenne 33000 Bordeaux. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06657

Par ASSP du 24/04/2020, il a été constitué une SAS dénommée **FABRI-KAT**. **Siège social:** rue d'armagnac 33800 Bordeaux.**Capital:** 1000€. **Objet:** réalisation de toutes prestations de conseils, d'apports d'affaires, d'assistance opérationnelle aux entreprises et autres organisations publiques, para-publiques, et associatives en France et à l'étranger en matière de stratégie, gestion, management, recrutement, formation, ingénierie informatique, logistique, marketing, communication, vente et finance. **Président:** Mme Kateryna Berezovska, 12 avenue honoré serres 31000 Toulouse. **Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06579

Par ASSP du 28/04/20, il a été constitué une SAS dénommée **BATELYA**. Siège social: 17 rue albert einstein 33260 La teste de buch.Capital:1 000€.Objet:-Maîtrise d'œuvre, études, coordination de chantiers, étude et Économie de la construction, conseils et promotion immobilière ; - Activité de conseils et expertises dans le domaine immobilier et de la construction ; - Vente, conseil et prestations de service commercial dans le bâtiment. . Président: M. Benjamin NOBLE, 4 rue paul valéry 33127 Martignas-sur-jalle. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06679

Par ASSP du 27/04/2020, il a été constitué une SAS dénommée **SPRIIINT**. **Siège social:** 16 rue de cantenac 33290 Blanquefort. **Capital:** 1000€. **Objet:** Transport et services logistiques : Emballage de colis pour des entreprises étrangères, transport de colis, réception de colis, étiquetage **Président:** M. JOHANN MOUSSAKNAOUI, 16 rue de cantenac 33290 Blanquefort. **Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06688

Par ASSP du 23/04/2020, il a été constitué une SAS à associé unique dénommée **CHATEAUX PRESTIGE**. Siège social: 18 allées de tourny 33000 Bordeaux.Capital: 1000€. Objet: le commerce de gros de boissons alcoolisées et non alcoolisées, ce qui comprend l'achat en vrac et la mise en bouteille sans transformation. Président: Chateaux Partners, SAS, au capital de 5000€, 792 607 111 RCS BORDEAUX, 2 rue Gencan 33000 Bordeaux, représentée par Said EL YOUSFI. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06782

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **GREENWISH**

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 3 allée robert Clavé 33600 PESSAC

Objet social : Paysagiste

Président : M. Damien SENAMAUD demeurant 3 place Victor Hugo, 33230 ST MEDARD DE GUIZIERES

Clause d'agrément : Soumises à agrément et droit de préemption à l'exception des cessions d'actions par l'Associé unique

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07099

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 18 mai 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : La Caza

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Siège social : Route Départementale 112 – Cazaux – 33260 LA TESTE DE BUCH

Capital : 5 000 €uros divisé en 500 parts de 10 €uros chacune

Objet : La Société a pour objet à titre principal : l'activité de restauration traditionnelle ainsi que celle de vente de plats à emporter

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Nicolas BRUN, demeurant au 195, Résidence Les Solariales – 33260 LA TESTE-EN-BUCH et Monsieur Emeric BENABOUD demeurant au 7, rue du Docteur Aristide Ichard – 33260 LA TESTE-DE-BUCH

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,

20EJ07673

Par acte SSP du 18/05/2020 il a été constitué une SASU dénommée :

NS3

Siège social : 4 allée des cigales 33600 PESSAC. Sigle : NS3. Capital : 2.700€. Objet : Vtc, Transport de marchandises -3.5. Président : M MOUDEN Ahmed, 4 allée des cigales 33600 PESSAC. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07475

Par acte SSP du 18/05/2020 il a été constitué une Société Civile dénommée :

JSA PATRIMOINE

Siège social : 52 cours d'Alsace et Lorraine 33000 BORDEAUX. Capital : 100 €. Objet : gestion d'immobilier locatif et de valeurs mobilières. Gérant : M SANTROT Jérôme, 52 cours d'Alsace et Lorraine 33000 BORDEAUX. Cession de parts : Agrément requis sauf entre associés. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07503

---

sagec ACTHEOS
Expertise-Comptable / Audit / Conseil

3 rue Pierre et Marie Curie 33520 BRUGES
Tél. : 05 57 19 12 12
Site : www.actheos.com

NOVA VINEYARDS
SAS au capital de 100 000 euros
Siège : Lieu-dit Laujac - 33180 ST-ESTEPHE

CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 05/05/2020 à ST-ESTEPHE, a été constituée la société suivante :

Forme : SAS

Dénomination : NOVA VINEYARDS

Sigle : Nova V

Siège : Lieu-dit Laujac, 33180 ST-ESTEPHE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 000 euros

Objet : Négoce de produits viticoles ou vinicoles, spiritueux et autres alcools, tous liquides et produits alimentaires ; diffusion, commercialisation de tout matériel et produit se rattachant à la production et à la commercialisation du vin ; conseil et accompagnement des entreprises de domaines viti-vinicoles et/ou agricoles; conseil en stratégie, organisation, management, gestion, production viti-vinicole, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre.

Exercice du droit de vote : Par tout associé sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : libre par l'associé unique.

Présidente : SAS NOVA SY, dont le siège est Lieu-dit Laujac, 33180 ST-ESTEPHE, représentée par Mme Yingxia SUN, Présidente.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

La Présidente

20EJ07578

Par acte SSP du 19/05/2020 il a été constitué une SASU dénommée:

CABINET DE SÈVRES & ASSOCIÉ

Siège social : 7, allée de Chartres, First 33000 BORDEAUX. Capital : 1.000€. Objet : Achat / Vente / Expertise / Courtage. Président : M JULIAN Eric, 159 rue de Pessac 33000 BORDEAUX. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07604

De Legem Consulte BORDEAUX

Case Palais -835-

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 2020 est constituée la Société **AUTO PROMO EUROPE** Société par actions simplifiée, au capital social de 1.000 euros, dont le siège social est situé 252 rue de la Princesse - 33600 Pessac et dont l'activité est : Négoce de véhicules neufs et d'occasions. Entretien et réparation de véhicules automobiles. La durée de la société est fixée à 99 années. PRESIDENT : Monsieur ZYAMI Brahim, demeurant au 9 Allée des Tulipes 33600 Pessac

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

Pour avis,
20EJ07668

FIDUCIAL SOFIRAL

FRENCH FOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 40 avenue des Frères Lumières, 33700 MERIGNAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 24/04/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FRENCH FOOD

Siège : 40 avenue des Frères Lumières, 33700 MERIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : restauration rapide, développement et exploitation des restaurants "O'TACOS"

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Xavier MOULIN, demeurant 40 avenue des Frères Lumières,33700 MERIGNAC,

Directeur général : Monsieur Christophe MONTES, demeurant 7 rue de Martinon, 33170 GRADIGNAN,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS, Le Président

20EJ07446

NEW RASEC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 rue Lafaurie Maubadon – 33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 20 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : NEW RASEC

Siège : 29 rue Lafaurie Monbadon – 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - la conception, la fabrication, la réalisation, la pose, l'Assemblage, le négoce et/ou la commercialisation :

(i) d'ensembles de manutention et de stockage,

(ii) d'agencement de magasins et la menuiserie d'agencement,

(iii) de tous éléments de constructions en tout genre, notamment les éléments métalliques de protection, d'isolation thermique et acoustique, de décoration tels qu'éléments modulaires, cloisons, parois, panneaux préfabriqués, menuiseries industrialisées, plafond, faux plafonds,

(iv) de tous équipements et systèmes d'encaissement, meubles, mobiliers, comptoirs, guichets, présentoirs etc.. en particulier dans la grande distribution,

(v) et de façon générale de l'ensemble des mobiliers et composants d'aménagements destinés aux surfaces commerciales.

- toutes activités de montage et de maintenance se rapportant au matériel de stockage, de manutention, d'équipements de magasins, d'ateliers et de bureaux,

- le négoce et la location de ces mêmes équipements ;

- la fabrication et le négoce de tous produits ou pièces accessoires et détachées,

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions à des tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Antoine MESSEAN demeurant 27 rue Scaliger – 33000 BORDEAUX

Directeur Général

Monsieur Philippe CURUTCHET demeurant 29 bis allée Labarthe – 33110 LE BOUSCAT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
20EJ07676

Par acte SSP du 20/05/2020 il a été constitué une **SCI** dénommée:

SCI DES REMPARTS

Siège social: 23 chemin des prairies 33660 ST SEURIN SUR L ISLE

Capital: 900 €

Objet: Achat renovation construction vente location d'immeubles

Gérant: Mme GAMER Katia 23 Chemin DES PRAIRIES 33660 ST SEURIN SUR L ISLE

Cession des parts sociales : Librement entre associé soumise à l'agrément des associés reunis en AG

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE

20EJ07696

DEFI AUTO 33
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : Résidence Chenevert, Apt 17, 228 Avenue de la Marne
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 20 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DEFI AUTO 33

Siège : Résidence Chenevert, Apt 17, 228 Avenue de la Marne 33700 MERIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : Les activités de négociant automobiles, l'achat et la revente de tous véhicules neufs ou d'occasions.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Mohamed TERRA, demeurant résidence Chenevert, Apt 17, 228 Avenue de la Marne, 33700 MERIGNAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
20EJ07678

Par acte SSP du 15/05/2020 il a été constitué une **Société civile** dénommée:

CA-VJ1

Siège social: 124 avenue charles de gaulle 33200 BORDEAUX

Capital: 1.000 €

Objet: Gestion de biens

Gérant: M. ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE James 124 Avenue Charles de Gaulle 33200 BORDEAUX

Cession des parts sociales : Agrément

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ07711

Par ASSP en date du 20/05/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

LA ROUSSELLE

Siège social : 77 rue de la Rousselle 33000 BORDEAUX Capital : 1000 € Objet social : Gestion biens immobiliers Président : M Morichon Rémi demeurant 35 rue de la Fusterie 33000 BORDEAUX élu pour une durée de Illimitée. Directeur Général : Mme Legrand Émilie demeurant 35 rue de la Fusterie 33000 BORDEAUX Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Décisions prises par les associées. Une action égal un vote Clauses d'agrément : Nécessite l'obtention de la majorité des associés Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07713

Par acte SSP du 15/05/2020, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : VA CONSULTING Objet social : Prestations de services et de conseils en image et relooking auprès de personnes physiques et personnes morales situées en France comme à l'étranger. Siège social : 29 RUE VAL DE BELLASSISE 33560 STE EULALIE. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Au capital de : 1 000 €. Clause restreignant la libre cession des actions : LIBRE. Président : M. AYAYI VUKOSAVLJEVIC VALERIANE demeurant 29 RUE VAL DE BELLASSISE 33560 STE EULALIE.
20EJ07687

FIDUCIAL SOFIRAL

DT SECURITY CONSULTANT
Société par actions simplifée,
au capital de 100 euros
Siège social : 26 avenue Gustave Eiffel, CS 70101, 33701 MERIGNAC CEDEX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 20/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DT SECURITY CONSULTANT

Siège : 26 avenue Gustave Eiffel, CS 70101, 33701 MERIGNAC CEDEX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 euros

Objet : Conseil en développement commercial et technique des métiers de la sécurité électronique

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Denis TONNETOT, demeurant 18 avenue Louis Barthou, 33200 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, le Président
20EJ07691

Par acte SSP du 10/05/2020 il a été constitué une SAS dénommée :

GR'EAT FOOD

Siège social : 4 Rue du Commandant Edouard Gamas, Appt A3-22/Dock B 33300 BORDEAUXCapital : 1.000€Objet : La fourniture de toutes prestations de préparation culinaires, de toutes ventes d'aliments, de tous services d'assistances et de conseils dans les domaines de la restauration.Président : M MALESYS PAUL-ANTOINE, 4 Rue du Commandant Edouard Gamas, Appt A3-22/Dock B 33300 BORDEAUX.Admission aux assemblées et droits de vote: Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donnépar décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote..Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ07714

Par acte SSP du 14/05/2020 il a été constitué une SASU dénommée : **UNION CHÂTEAU DE FRANCE** Siège social : 39, rue d'Aviau 33000 BORDEAUX. Capital : 5.000 €. Objet : Apporteur et chargé d'affaires dans le domaine vinicole, négociant, conseil et communication autour du vin. Président : Mme JIN Yu, 33, rue d'Aviau 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07698

---

j|B
cabinet d'avocats joëlle Bordy

CABINET D'AVOCATS JOËLLE BORDY
42, cours Georges Clemenceau
33000 - BORDEAUX
Tel : 05.57.14.39.20 - Fax : 05.57.14.39.21
Mail : contact@cabinetbordy-avocats.com

SAS CHRISANBRIVAN
Société par actions simplifiée
Au capital de 3125 €
Siège social : 2, rue Jules Ferry
33810 AMBES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 19-05-2020 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS CHRISANBRIVAN

Siège : 2, rue Jules Ferry, 33810 Ambès

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Capital : 3.125 €

Objet : fabrication et/ou vente sur place et à emporter, de pizzas, sandwichs, salades, paninis, snacks, viandes rôties, boissons et tous produits alimentaires liés

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Arnaud BRULAY, demeurant 3, avenue du 10 Mai 1981, Appt 183, 33810 Ambès.
20EJ07699

Par acte SSP du 19/05/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée:

OLB CONSEIL-INVEST

Sigle: OLBCI

Nom commercial: OLB CONSEIL-INVEST

Siège social: 14 avenue du pont des chèvres 33138 LANTON

Capital: 3.000 €

Objet: - Toute activité de commercialisation, vente, conseil, location, services en rapport avec tous produits et concepts financiers et autres supports en matière notamment d'assurance et de produits et placements financiers immobiliers ou non - Courtage en opérations de banques et services de paiement - Transactions immobilières - Et généralement toutes opérations commerciales industrielles immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou susceptibles d'en favoriser ou d'en faciliter le développement ou la réalisation

Président: BERNARD Olivier 14 avenue du pont des chèvres 33138 LANTON

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ07702

Notaire

Etude de Me Marion COYOLA
Notaire à Soorts-Hossegor
2380 avenue de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marion COYOLA, Notaire à SOORTS-HOSSEGOR (Landes), le 14 mai 2020 , a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Dénomination sociale : **SCI RAMA** . Siège social : BORDEAUX (33000), 84 boulevard du Maréchal Leclerc. Durée : 99 ans. Capital social : MILLE EUROS (1.000 €) . Le premier gérant de la société : Madame Kamala Kadam RAMA épouse PINSOLLE demeurant à BORDEAUX (33000) 84 boulevard du Maréchal Leclerc appt 57. La société sera immatriculée au registre du commerce et des BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07708

Par acte SSP du 21/05/2020 il a été constitué une SASU dénommée : **LWG ORNON ORGANISATION**. Siège social : 11 rue Paulette Sauboua 33400 TALENCE. Capital : 504€. Objet : Placement financier pour compte propre. Président : M ORNON Ludovic, 11 rue Paulette Sauboua 33400 TALENCE. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07720

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP à CASTELNAU DE MEDOC-33480 du 18/05/2020, il a été constitué une société

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **Ta Main vers Demain**

Siège : 39 rue de Campet, 33480 CASTELNAU DE MEDOC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 500 euros de 100 actions

Objet : Micro-crèche

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Président : Virginie MONIN demeurant 39 rue de Campet, 33480 CASTELNAU DE MEDOC

La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

POUR AVIS
20EJ07723

Par ASSP en date du 19/05/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **WIKIMER HEALTH** Siège social : 42 cours Dupré Saint-Maur Apt 3935, 33300 BORDEAUX Capital : 10 000 € Objet social : Import/export de produits non règlementés avec stockage et entreposage, notamment les vins et spiritueux, les produits alimentaires, les produits d'hygiène, de beauté et parfumerie, les équipements et matériels médical et de santé notamment les biocides et les masques de protection. Président : M WANG TAO demeurant 15 Sente des Caboteurs Bât G, Apt 201, 33300 BORDEAUX élu pour une durée illimitée Directeur Général : Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07740

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT, DUPOURQUÉ, BARALE & ASSOCIÉS
05.56.01.99.77

Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à FARGUES ST HILAIRE du 20/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : **JAF SUD OUEST**

Siège social : 20 bis avenue des bons enfants, 33370 FARGUES ST HILAIRE

Objet social : acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; entretien et aménagement de ces biens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Antony FALCK et M. Jérémy FALCK demeurant tous deux 20 bis avenue des Bons Enfants 33370 FARGUES SAINT-HILAIRE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par décision collective extraordinaire obtenue à la majorité des deux tiers

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
20EJ07738

ERECApluriel

Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

Par acte s.s.p. à Andernos-les-Bains du 20 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **EUPRAXIE**

Siège social : 12 rue Colette Besson 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Objet social : Tous conseils aux entreprises et professionnels ayant trait notamment au développement commercial et à la gestion des affaires, au management, recrutement, marketing, apports d'affaires aux entreprises et professionnels ; gestion et encadrement d'un centre de Jeûne et Randonnée, réalisation de toutes prestations, évènementielles, d'hébergement, de restauration, et vente de tous produits pouvant concourir au développement de cette activité.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Mr Philippe OUDOT, demeurant 12 rue Colette Besson 33510 ANDERNOS-LES-BAINS,

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07746

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : PLACO PRO 33

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 11 RUE GALIN, 33100 BORDEAUX

Objet social : TOUS TRAVAUX DE PLÂTRERIE ET TRAVAUX DE PEINTURE

Président : M. Azis REDZHEB demeurant 34 RUE LABIRAT 2EME ETAGE, 33000 BORDEAUX

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07754

DEEPNIGHT GAMES
SARL
CAPITAL: 2500 €
Siège social: 46 Rue de Leybardie 33 300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : DEEPNIGHT GAMES

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 2 500 euros

SIEGE SOCIAL : 46 Rue de Leybardie 33 300 BORDEAUX

OBJET : - La création multimédia ; - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

GERANCE : Sébastien BENARD demeurant 46 Rue de Leybardie 33 300 BORDEAUX

Pour avis

20EJ07755

Avis est donné à la constitution de la Société en Nom Collectif "**SNC BELIN BELIET HOUNA**" - CAPITAL SOCIAL : 1.000 € en numéraire - OBJET : Opérations de lotissement - SIEGE SOCIAL : GUJAN-MESTRAS (33470) 39bis Cours de Verdun - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX - GERANT : SAS GROUPE PIA PROMOTION & LOTISSEMENT, Capital : 10.000 €, Siège social : GUJAN-MESTRAS (33470) 39 bis Cours de Verdun, RCS Bordeaux 825 208 994.

Associés tenus responsable indéfiniment des dettes sociales : GROUPE PIA PROMOTION & LOTISSEMENT, SAS, Capital : 10.000 €, Siège social : GUJAN-MESTRAS (33470) 39 bis Cours de Verdun, RCS Bordeaux 825 208 994 ; KINVESTMENT, SARL, Capital de 10.000 €, Siège social : BORDEAUX (33200), 50 rue de la Tour d'Auvergne, RCS Bordeaux 830 879 599 ; GROUPE PIA, SAS, Capital : 1.500 000 €, Siège social : BORDEAUX (33000), 60 boulevard Pierre 1er, RCS Bordeaux 508 980 331 ; SODDEFIM, SARL, Capital : 4.000 €, Siège social : GUJAN-MESTRAS (33470), 112 Allée du Haurat, RCS Bordeaux 814 958 450.

20EJ07799

.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUJAN MESTRAS du 22 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS Bassin Construction Aménagement Père & Fils

Siège : 353 allée de Bordeaux, 33470 GUJAN MESTRAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : Tous travaux de maçonnerie générale,

Tous travaux de couverture, zinguerie, carrelage, plaques ,

Tous travaux de rénovations de bâtiment,

Tous travaux de gros œuvre de bâtiment.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Gérald DUMOUCHEL,353 allée de Bordeaux 33470 GUJAN MESTRAS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président
20EJ07757

ACTUARIEL EXPERTISE MEDOC
15 Rue du Général De Gaulle
33112 ST LAURENT-MEDOC
Tél. 05 24 23 00 81
médoc@actuariel-expertise.com
www.actuariel-expertise.com

O' FRIMOUSSES DU MEDOC
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 26 rue Jean Jacques Rousseau
33340 LESPARRE-MEDOC
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/05/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : O'FRIMOUSSES DU MEDOC

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 2.000 €.

Siège social : 26 rue Jean Jacques Rousseau 33340 LESPARRE-MEDOC

Objet : Vente au détail d'objets, vêtements, prêt à porter, chaussures et accessoires de puériculture

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Gérants : Mme Gislaine SAIGNAC, demeurant 36 bis route de Luc Blanc 33340 GAILLAN EN MEDOC,

Et M. Ludovic SAIGNAC, demeurant 36 bis route de Luc Blanc 33340 GAILLAN EN MEDOC

Pour avis

20EJ07762

Par acte SSP du 20/05/2020 il a été constitué une **SAS** dénommée:

KEVIDO

Nom commercial: KEVIDO

Siège social: 8 rue pierre georges latécoère 33700 MERIGNAC

Capital: 1.000 €

Objet: La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger le négoce, l'import export. La vente à distance et e-commerce de toutes marchandise.

Président: VIDALENS Kevin 22 avenue des roses 33600 PESSAC

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaires est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07766

---

les avocats

Cabinet Olivier SIRIEZ
Avocat à la Cour
60 rue Abbé de l'Epée
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI LA QUEYRACAISE

Siège social : 33200 BORDEAUX – 91, rue Hoche

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; la location, la prise à bail, l'achat, la revente de biens mobiliers ou immobiliers, terrains nus constructibles ou non, agricoles, viticoles, industriels.

Durée : 99 années

Capital : 1.000 €uros

Gérance : Mme Jennifer DUBECQ-PRINCETEAU, demeurant à BORDEAUX (33200) – 91, rue Hoche et M. Gilbert SCHOTT demeurant à (33840) BLAIGNAN PRIGNAC - 8 chemin du Bois de Petre

Clauses d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, conjoints, ascendants et descendants qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

En cas de transmission de parts sociales par décès, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers, légataires ou conjoint de l'associé décédé à condition que ceux-ci soient agréés.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis, La gérance.
20EJ07769

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/03/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AQUITAINE NOUVELLE SERVICES

Sigle : ANSE

Forme : SARL

Capital social : 35 000 €

Siège social : 388 BOULEVARD JEAN JACQUES BOSC, CS 109, 33323 BEGLES CEDEX

Objet social : Manutention non portuaire, transports tous tonnages, transport de personnes, commissionnaire.

Gérance : M. Romuald LOUFOUENDI demeurant 76 RUE JEAN PAULY, 33130 BEGLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07771

Par ASSP en date du 13/05/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

O' JARDINS D'AQUITAINE

Siège social : 14 rue jules massenet 33560 SAINTE-EULALIE Capital : 1000 € Objet social : Entretien et création d'espaces vert Président : M Bordina Eddy demeurant 14 rue jules massenet 33560 SAINTE-EULALIE élu pour une durée illimitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07781

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée

DENOMINATION : DULONG CONSEILS

SIEGE SOCIAL : 200 rue Camille Godard - BORDEAUX (33000)

OBJET : Toutes prestations de conseil et de services notamment en matière commerciale, technique, de distribution, importation, exportation dans le secteur viticole et/ou vinicole, la gestion de propriété ou de société de négoce

DUREE : 99 années

CAPITAL SOCIAL : 1.500 euros

PRESIDENT : Jean Marc DULONG, demeurant 200 rue Camille Godard – 33000 BORDEAUX

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 19 des statuts avec prise en compte des voix du cédant

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07785

ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 26 FEVRIER 2020 à VILLENAVE D'ORNON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle- Dénomination : COMME UN GRAND- Siège : 8 Chemin de Gamarde Pavillon 4 33140 VILLENAVE D'ORNON- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 1 000 euros- Objet : Restauration, Café, Bar, Brasserie. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Monsieur Michael GUEDJ, demeurant au 8 Chemin de Gamarde Pavillon 4 33140 VILLENAVE D'ORNON. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

20EJ07918

Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LEGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

Par acte s.s.p. à BELIN-BELIET du 18 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : L'ESCALE D'ORIENT

Siège social : 2 Bis, avenue Aliénor 33830 BELIN-BELIET

Objet social : restauration rapide, sandwichs, tacos, salades, pizzerias, plats du jour, confiseries, glaces et traiteur, restaurant et plus généralement toutes activités liées à la restauration,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Mr Nizar BEL HAJ, demeurant 9 Résidence Suzon 3 - 33830 Belin-Beliet, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07800

NG MARTIN
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Impasse des Renardières, 33910 ST DENIS DE PILE
RCS LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST DENIS DE PILE du 25 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : NG MARTIN

Siège social : 9 Impasse des Renardières, 33910 ST DENIS DE PILE

Objet social :

-l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

-éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Georges MARTIN et Mme Nathalie MARTIN demeurants 9 Impasse des Renardières 33910 ST DENIS DE PILE sont nommés gérants de la Société.

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

20EJ07803

Par acte SSP du 04/03/2020 il a été constitué une **SCI** dénommée:

SCI BOURREAU LOIC

Siège social: 27a rue gondalma 33200 BORDEAUX

Capital: 1.000 €

Objet: Acquisition, aménagement, mise en valeur, exploitation, location et administration de tous immeubles et biens immobiliers

Gérant: M. BOURREAU Loic 27A Rue GONDALMA 33200 BORDEAUX

Cession des parts sociales : La cession des parts sociales doit être constatée par écrit. La cession n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte extrajudiciaire ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07804

Par ASSP en date du 15/05/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

ODA CONSTRUCTION

Siège social : 6 route de la Lande 33450 MONTUSSAN Capital : 500 € Objet social : CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET RÉHABILITATION DE BÂTIMENT Président : M ODABAS Volkan demeurant 9 avenue du Pin Franc Porte E 33370 YVRAC élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.

20EJ07805

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

IMMOBORDEAUX LOCATION
Société civile immobilière au capital de 1 500 euros
Siège social : 9, Place Gambetta, 33110 LE BOUSCAT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUSCAT du 14 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : IMMOBORDEAUX LOCATION

Siège social : 9, Place Gambetta, 33110 LE BOUSCAT

Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à 175, avenue Victor Hugo 33110 LE BOUSCAT, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Alain MONGNOT, demeurant 29, avenue de Rambaud, 33650 LA BREDE,

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

20EJ07806

Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CLAREM CONSEIL

Forme sociale : société a responsabilité limitée à associé unique

Au capital de : 500 €

Siège social : 14 Allée Jean Cocteau 33510 ANDERNOS LES BAINS

Objet : acquisition, détention et gestion de participations financières, valeurs mobilières, droits sociaux, dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit, françaises ou étrangères.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M Jérôme LIBES, demeurant 14 allée Jean Cocteau - 33510 ANDERNOS LES BAINS,

Pour avis

20EJ07807

Suivant acte sous seing privé en date du 20/05/2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : **ADAN** ; FORME : SAS ; CAPITAL : 2.000 € ; SIÈGE : 48 Rue Fondaudège 33000 BORDEAUX ; OBJET : L'acquisition, l'administration, l'animation et la gestion de tous titres de participation, de placement, actions, parts sociales, valeurs mobilières de toutes natures ; DURÉE : 99 ans ; ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 12 des statuts. PRÉSIDENT : Madame Adèle QUEINEC, demeurant 48 Rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, est nommée Président pour une durée indéterminée. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Antoine BAUDEL, demeurant 48 Rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, est nommé Directeur Général pour une durée indéterminée. IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX. Pour avis.

20EJ07815

Cabinet DB3C
35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 45 22

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SELARL ODF VEDRINES FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste SIEGE SOCIAL : 17 avenue Pierre Wiehn 33600 PESSAC OBJET : chirurgien-dentiste DUREE : 99 années CAPITAL : 94 784 euros par apport en nature de l'entreprise individuelle de Madame Anne LISOIR GERANCE : Anne LISOIR 3 Impasse de Landes 33500 ARVEYRES. IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux sous la condition suspensive d'inscription à l'ordre des chirurgiens dentistes

20EJ07826

APM FERMETURES
SARL AU CAPITAL DE 2000 €
9, RUE DE BERNESCUT
33240 CUBZAC LES PONTS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/05/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : APM FERMETURES

Forme sociale : SARL Unipersonnelle.

Au capital de : 2 000 €

Siège social : 9, rue de Bernescut - 33240 CUBZAC LES PONTS

Objet : Fourniture, négoce et pose de fermetures de bâtiments, de menuiseries portes et fenêtres tous matériaux et des automatismes et accessoires relatifs à ces fermetures et menuiseries

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. Cédric BOUDIN, demeurant 9, rue de Bernescut - 33240 CUBZAC LES PONTS

20EJ07814

JURIDIAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS
21 Ter Av. John Fitzgerald Kennedy
Bâtiment A 33700 MERIGNAC

RJ WATTS
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
siège social : 55A Rue Gabriel Garbay 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RJ WATTS

Forme sociale : SAS

Au capital de : 8.000 €.

Siège social : 55A Rue Gabriel Garbay 33160 SAINT MEDARD EN JALLES.

Objet : Touts travaux d'installation de panneaux photovoltaïques ou solaires et plus largement d'équipement thermique, de chauffage, de climatisation, et plus largement de tous systèmes d'énergies renouvelables.

Président : Monsieur Emile REBELO demeurant 55A Rue Gabriel Garbay 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

Directeur Général : Monsieur Frédéric JEAN demeurant 7Ter Allée Bernard, Villa n°4 33138 LANTON.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ07869

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 15/1/2020, il a été constitué une SARL dénommée : **HYS**. Capital : 1 000 €. Siège : 131, Blvd du Maréchal Leclerc à Bordeaux (Gironde). Objet : la restauration traditionnelle. Durée : 99 ans. Gérant : Mme Xixiang WAN, demeurant à Bordeaux (Gironde). Résidence St Jean – Apt. 31, Bât. A. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07845

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 25 mai 2020 il a été constitué une société par actions

Simplifiée unipersonnel dénommée **MJV CONSULT** dont les caractéristiques sont les suivantes :

- siège social : 35 rue Pierre Ladime à BORDEAUX (33800)

- objet social : La société a pour objet en France et dans tous pays : études en exploration et exploitation pétrolière et gazière, conseil en gestion d'actifs d'exploration pétrolière et gazière

. et plus généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire susceptible de faciliter le développement de la société.

- capital social : 1 000 euros composé d'apports en numéraire

- durée : 99 ans

- agrément en cas de perte du caractère unipersonnel: tout transfert d'actions est soumis au droit de préemption des autres associés.

- admissions aux assemblées : Tout associé peut participer personnellement, par mandataire, ou par

correspondance aux assemblées générales, de quelque nature qu'elles soient.

- Président : Monsieur Mathieu, Jean, Charles VIALLA, époux de Madame Catherine DEBUS avec laquelle il demeure à BORDEAUX (33 800), 35 rue Pierre de Ladime.

La société sera immatriculée auprès du greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour avis :

le gérant
20EJ07866

GROUPE FF
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 56 rue Solle,
33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Groupe FF

Forme : Société par actions simplifiée

Siège : 56 rue Solle, 33200 BORDEAUX

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 7 500 euros

Objet : L'acquisition, la gestion en commun et la cession de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et tous placements financiers; La participation à l'administration, à la gestion et au développement commercial des sociétés contrôlées directement ou indirectement dans le cadre de prises de participation ; Le conseil, l'assistance et toutes prestations de service notamment commerciales, administratives, comptables, informatiques

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur François FORTIN demeurant 83 avenue du Général Leclerc - Appt 5, 33600 PESSAC

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS. Le Président
20EJ07810

Compagnie du Droit Société d'Avocats
1 Rue Pablo Neruda
33140 VILLENAVE D'ORNON
TEL : 05 33 89 52 70

DLT GROUP
SAS au capital de 2.400.000 €
Siège social : 8 rue Pierre Georges Latécoère, 33700 Mérignac
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20.05.2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DLT GROUP

Forme sociale : SAS

Au capital de : 2.400.000€.

Siège social : 8 rue Pierre Georges Latécoère, 33700 Mérignac.

Objet : la prise de participations dans toutes sociétés, quels que soient leur forme et leur objet; la gestion éventuelle de ces participations, notamment en qualité de mandataire social; l'animation du groupe formé par la société et ses filiales, notamment par la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales; la fourniture à ses filiales de prestations de services à caractère administratif, juridique, comptable,financier, commercial, logistique, immobilier; l'acquisition ou la location de tous éléments d'actifs mobiliers et immobiliers en vue de leur exploitation ou de leur location; et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet spécifié ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser son extension ou son développement.

Président : M. Romain DURANDAU, demeurant 49 avenue Eugène Delacroix, 33700 Mérignac

Directeur Général : M. Olivier TCHOUKIEN, demeurant 21 rue du Verger, 77170 Coubert

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires représentant les 2/3 du capital.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ07881

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS est donné de la constitution de la société par actions simplifiée SOS VIDANGES, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mai 2020 à ST MARTIN DE SESCAS (33490)

CAPITAL : 1 000 €

SIEGE : 24 Route départementale 1113, ST MARTIN DE SESCAS (33490)

OBJET : la vidange de fosses septiques, l'entretien et la réparation de pompes de relevage

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Si la société devient pluripersonnelle, toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote (article 14).

PRESIDENT : Monsieur Olivier DUBERGEY, 24 Route départementale 1113, ST MARTIN DE SESCAS (33490)

DUREE : 99 ans

R.C.S. : Bordeaux

Le Président
20EJ07936

Par ASSP en date du 20/05/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **L'AUTRE RIVE** Sigle : **ARA** Siège social : CCAL PL de l'Europe, Local n°3 33300 BORDEAUX Capital : 400 € Objet social : activité de courtage en assurance et réassurance,conseil audit et formation,activité de négociant automobiles,et d'établissement de cartes grises automobile agrée Président : Mme YAHIAOUI Amel-Saadia demeurant 27 Rue Des Flandres 33560 CARBON-BLANC élu pour une durée illimitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07888

D&CO
Société à responsabilité limitée
au capital de 535 000 euros
Siège social : 59 Rue de la Marne - 33500 LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIBOURNE du 13/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : D&CO

Siège social : 59 Rue de la Marne – 33500 LIBOURNE

Objet social : la participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, l'animation, le management et la conduite de la politique du groupe, la fourniture de moyens et de prestations de services administratifs, juridiques, comptables et financiers au profit des sociétés filiales, la gestion et l'administration de la trésorerie des sociétés filiales, la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère de la Société, la réalisation de tous emprunts auprès de tous organismes à l'effet d'acquérir des biens ou droits immobiliers, et la remise en garantie des emprunts souscrits par exemple sous forme de nantissement des parts sociales ou la prise de suretés réelles sur les immeubles lui appartenant, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son développement ou son extension.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 535 000 euros, à savoir 5 000 euros apportés en numéraire et 530 000 euros apportés en nature.

Gérance : Monsieur Patrick DUBREUILH, demeurant à Saint Médard de Guizieres (33230), 9 Le Clos de Laveau

Monsieur David DUBREUILH, demeurant à LIBOURNE (33500), 59 Rue de la Marne

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis

La Gérance
20EJ07894

FOURNIER AUTO SERVICES TRESSES
Sigle : FAST
Société à responsabilité limitée
au capital de 73 200 euros
Siège social : 2 Allée de Pitouret
33370 TRESSES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TRESSES du 30 avril 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : FOURNIER AUTO SERVICES TRESSES

Sigle : FAST

Siège social : 2 Allée de Pitouret, 33370 TRESSES

Objet social : L'entretien et la réparation mécanique de véhicules automobiles ; L'achat et la vente de véhicules d'occasion.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 73 200 euros

Gérance : Monsieur Sylvain FOURNIER, demeurant 15 Avenue des Bons Enfants - 33370 TRESSES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
20EJ07895

GSM MEDICAL
Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 bis passage
Denfert Rochereau, 33130
BEGLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 18/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : GSM MEDICAL

Siège social : 11 bis passage Denfert Rochereau, 33130 BEGLES

Objet social : Achat, vente et gestion par tous moyens de tous biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : - Madame Audrey GUERIN, 11 Bis Passage Denfert Rochereau, 33130 BEGLES

- Monsieur Patrick GUERIN, 11 Bis Passage Denfert Rochereau, 33130 BEGLES

- Monsieur Sébastien MURCIA, 2 chemin du Canaulet, 33610 CESTAS

- Monsieur Yannick SAURA, 12 rue de Maître Jean, 33000 BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
20EJ07901

CABINETCANTINI

CELEO
SAS au capital de 1000 €
16 rue de Canéjan - 33700
MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/05/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CELEO

Forme sociale : SAS

Au capital de : 1.000 €.

Siège social : 16 rue de Canéjan - 33700 MERIGNAC

Objet :agencement de stands en grandes surfaces

Président : M. Philippe THIALLIER

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis

20EJ07898

JUST IMPLANT
SARL au capital de 100€
71 rue Victor Hugo
33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JUST IMPLANT

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 100 €.

Siège social : 71 rue Victor Hugo 33200 BORDEAUX.

Objet : La fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire. La formation sur les méthodes, les outils, et technologies liés à la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Gérants : M. Guillaume VERGNE, demeurant 23 rue François Marceau 33200 BORDEAUX et M. Julien VERGNE, demeurant 30 bis route du Pout 33370 LOUPES.

Pour avis

20EJ07902

Par acte SSP du 25/05/2020 il a été constitué une SCI dénommée: CHATEAU LE CAMPLAT - LES VIGNES DU PIN Siège social: 2 le camplat 33620 ST MARIENS Capital: 97.497 € Objet: L'acquisition par voie d'achat et d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers et fonciers. Gérant: Mme RECULET Marion 24 Les Androns 33710 LANSAC Cession des parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. Durée: 90 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE

20EJ07913

Par acte sous seing privé en date du 10 mai 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **APOLE IMMOBILIER**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 5.000 euros

SIEGE : 14, rue Lebrun 33000 BORDEAUX

OBJET : Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'article 1831-1 et suivants du Code Civil

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des deux tiers.

PRESIDENT : APOLE, SARL au capital de 91.000 euros, dont le siège social se situe 9 cours de Gourgue 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 502.427.388

IMMATRICULATION RCS BORDEAUX.

Pour avis,

Le Président

20EJ07911

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AGENCE GRAND CHELEM

Forme : SARL

Capital social : 4 000 €

Siège social : 31 Sente des Compagnons, 33300 BORDEAUX

Objet social : - l'audit et le conseil en communication, marketing, sponsoring et événementiel. - la création de contenus graphiques - la formation - le conseil stratégique - la réalisation de photographies et de vidéos - le community management - la création et la gestion de sites internet - la création et la réalisation de tous types d'évènements - l'animation d'événements - la création de signalétiques

Gérance : M. Romain CHASTANET demeurant 16 rue de Beychevelle, 33290 BLANQUEFORT

M. Pierre Antoine DUCHER demeurant 31 Sente des Compagnons, 33300 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07915

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING LE DRUIDE

Forme sociale : SAS

Au capital de : 300.800 €.

Siège social : Appt 504, 52 avenue de la mission Haut Brion, 33400 TALENCE

Objet : activité de HOLDING

Président : M. Dominique ROGER demeurant Appt 504, 52 avenue de la mission Haut Brion, 33400 TALENCE

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07882

THINALEAR
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 €
Nom Commercial : LE GALION – HOURTIN PORT
Siège social :
1 Esplanade Christian Renard
33990 HOURTIN

CONSTITUTION SAS

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/03/2020 il a été constitué une société

Objet social : Bar, Vins, Bieres, alcool (licence IV), Restauration sur place à emporter, ventes crepes, gaufres, glaces à emporter, Epicerie Fine, Bar à Huitres, Traiteur, traiteur, Location de salles, organisation de soirées

Président : Mme DUPUIS Nathalie demeurant 29 Rue du Centre 33990 HOURTIN. Elu pour une durée indéterminée.

Clause d'agrément : Toute cession d'actions à des tiers est soumise à agrément.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Aux termes d'un SSP en date du 17/03/2020, la société THINALEAR en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX à pris en location gérance un fonds de commerce, ayant pour activité l'objet social de la dite société, appartenant à la société LA CARAVELLE SARL au capital de 1 000 € située 40 RUE DU CENTRE 33990 HOURTIN immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 800 080 533 à compter de son début d'activité et au plus tôt le 03/04/2020 jusqu'au 31/10/2020. Ce fonds est exploité 1 ESPLANADE CHRISTIAN RENARD 33990 HOURTIN. Le contrat ne se renouvelle pas par tacite reconduction.

20EJ07976

FIDUCIAIRE AQUITAINE
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT
www.fiduciaire-aquitaine.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUDENGE du 12 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **HAPPY TROTT'**

Siège : 28 Rue des Huttiers, 33980 AUDENGE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : location de trottinettes électriques et autres moyens de locomotion

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Caroline BOUCHEZ demeurant 28 Rue des Huttiers, 33980 AUDENGE

Directeurs généraux : Monsieur Nicolas BOUCHEZ demeurant 28 Rue des Huttiers, 33980 AUDENGE et Madame Isabelle COCHARD demeurant 4 Rue des Genêts, 33980 AUDENGE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS. Le Président.
20EJ07952

les avocats
Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
21 bis Cours Pasteur
33000 Bordeaux
05 56 06 66 70

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 26 mai 2020, de la société « **CORALEX** », SARL capital 30.000 euros, siège social : 108 avenue de Magudas 33700 MERIGNAC. La société a pour activité l'exploitation d'une activité de boulangerie, pâtisserie, chocolatier, glacier, confiserie, traiteur, sandwicherie, sur place ou à emporter. RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Alexandre PIEDPLAT et Madame Coralie LENOIR épouse PIEDPLAT, demeurant 17 C route de la potence 33480 LISTRAC MEDOC, ont été nommés co-gérants pour une durée illimitée.

20EJ07963

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 mai 2020, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES HAUTS DE GANE

Forme : Exploitation à responsabilité limitée

Siège social : 2, Gane – 33540 BLASIMON

Capital : 7 500 €uros divisé en 750 parts de 10 €uros

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 331-1 du Code Rural.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Vincent LASNIER demeurant au 1, Gane – 33540 BLASIMON

Cession de parts libres entre associés, avec agrément des coassociés vis à vis des tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07967

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 mai 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **INTEGRAL PATRIMOINE**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 000,00 euros

SIÈGE : Spaces Euratlantique, Ilot Quai 8.2 Bâtiment E1 rue d'Armagnac 33800 BORDEAUX

OBJET : le conseil en gestion de patrimoine, financements et assurances, la gestion des opérations immobilières (transaction sur immeubles, fonds de commerces, terrains, constructions), l'accompagnement et la création de réseaux de membres.

DURÉE : 99 années.

PRÉSIDENT : Monsieur TARABOULOUS Manuel domicilié 13 rue d'Aubidey 33800 BORDEAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur MAHMOUN Mounir domicilié 2 Chemin du Petit Trianon 33610 CESTAS

IMMATRICULATION : Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Mention en sera faite auprès du registre du commerce et des sociétés de Bordeaux par Maître Timothée MOLIERAC, avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

20EJ07987

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI LE GAME

Forme : SCI

Capital social : 1 800 €

Siège social : 4 rue Jean Moulin, 33310 LORMONT

Objet social : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, - la restauration et la construction de tous immeubles, - la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Gérance : M. Arnaud GAUNELLE demeurant 4 rue Jean Moulin, 33310 LORMONT

Mme Nathalie MEYER demeurant 4 rue Jean Moulin, 33310 LORMONT

Mme Anna LEBATEUX demeurant 4 rue Jean Moulin, 33310 LORMONT

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07938

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mai 2020, il a été constitué une société.

Forme : Société par actions simplifiée (SASU) au capital variable.

Dénomination sociale : **SASU G&B**

Objet social : Vente d'aménagement intérieur et extérieur, vente articles de Paris, vente en création de journée événementielle. L'achat et la vente de biens et services divers et sa commercialisation et son développement.

Siège social : 39 avenue de l'Ile de France 33380 Artigues Prés Bordeaux

Capital social : 5000 euros divisé en 500 actions de 10 euros au capital variable. Capital minimum : 500 €. Capital initial : 5 000 €. Capital maximum : 5 000 €. Président : Madame Mouneau Marie Claude, née le 28/09/1951 à Paris 14éme (75), demeurant 6 bis rue du Marais 17170 Taugon.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux.

20EJ08002

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2020, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

TS TRADE

Capital social : 3.008.000 €

Siège Social : 87 Rue de Marly 33700 MÉRIGNAC

Objet : L'achat en vue de la revente d'immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières ou la souscription en vue de la revente des actions ou parts de ces sociétés.

Durée : 99 années

Président : TSH, société à responsabilité limitée, 87 Rue de Marly 33700 Mérignac, 838 227 486 R.C.S. Bordeaux

Directeur général : TSI, société à responsabilité limitée, Audit CPA - 71 avenue Victor Hugo 75116 Paris, 838 159 424 R. C.S. Paris

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux.

Les associés.
20EJ08006

MHT
EURL au capital de 600€
3 bis passage Pierre Eyme
33520 BRUGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/05/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MHT

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 600€

Siège social : 3 bis passage Pierre Eyme 33520 BRUGES

Objet : Exploitation d'une activité de Chauffeur de Taxi

Durée de la société : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Gérance : M. Hamza MADRASSI, demeurant 3 bis passage Pierre Eyme 33520 BRUGES

Suivant acte sous seing privé signé à Bruges en date du 29/05/2020, la société TAXI MADRASSI au capital de 600€, sise 3 bis passage Pierre Eyme 33520 BRUGES, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 804 839 306,

a donné en location gérance à :

la société MHT au capital de 600€ sise 3 bis passage Pierre Eyme 33520 BRUGES, en cours d'immatriculation au RCS de Bordeaux

La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 1 an à compter du 29/05/2020, renouvelable par tacite reconduction par période de 1année.

Pour avis

20EJ07986

MODIFICATIONS

NEXIALISTE NORMAND, SAS au capital de 15300€; **Siège social:** 8 CHEMIN MALCONTENT 33650 LA BREDE 804665073 RCS BORDEAUX; Le 23/04/2020, les associés ont: décidé d'étendre l'objet social à compter du 26/04/20. Nouvelle activité: la réalisation de prestations de consultant, de conseil et de services auprès de toutes entreprises; Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ06724

LE BELIER
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 10 004 822,40 euros
Siège social : 33240 VERAC
393 629 779 RCS Libourne
(la « Société »)

NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 I du Code de commerce, la Société informe ses actionnaires que le nombre total de droits de vote théoriques (1) existant au 19 mai 2020, date de l'Assemblée Générale Mixte, est de 11.235.824 et que le nombre total de droits de vote exerçables à la même date est de 11.200.070 (2).

(1) Nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (cf article 223-11 du règlement Général de l'AMF). Ce nombre sert de base de calcul pour les franchissements de seuils.

(2) Droits de vote « nets » ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote. Ce nombre est communiqué pour information uniquement.

20EJ07962

GFA DE ROUTILLAS
GFA au capital de 76.376,96€
ROUTILLAS - 33620 LAPOUYADE
334 040 201 RCS LIBOURNE

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 27.04.2020, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mme Marie POIVERT, demeurant ROUTILLAS - 33620 LAPOUYADE, en remplacement de M. Jean-Claude POIVERT, démissionnaire, à compter du 01.06.2020.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis
20EJ07125

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

PCS2
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
porté à 75 000 euros
Siège social : 474 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
Bât A-A105
33200 BORDEAUX
522 326 644 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 14 avril 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 65 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. Ancienne mention : Le capital social est fixé à DIX MILLE (10 000) euros Nouvelle mention : Le capital social est fixé à SOIXANTE QUINZE MILLE (75 000) euros

20EJ07461

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

TOITS ET BOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social :
4 Avenue des Ecoles
33950 LEGE -CAP- FERRET
822 554 747 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 20/02/2020 a décidé d'augmenter le capital social de 99 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

Nouvelle mention : le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 euros).

Pour avis, La Gérance
20EJ07413

GROUPE E2C
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
2155 Avenue de Bordeaux
33217 SAINT-JEAN-D'ILLAC
753 259 423 R.C.S. BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2020 :

Le siège social a été transféré au sein de la ZAC les Coteaux, 97228 Sainte-Luce, Martinique, à compter du 18 mai 2020 et il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. Pierre MOTEL demeurant résidence La Mirandolle 141 route de Toulouse 33400 TALENCE. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Nouvelle immatriculation au RCS de FORT-DE-FRANCE

20EJ07330

CREATION XXI
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 20 000.00 €
Siège social : 9 Rue Raymond Ducourneau
33110 LE BOUSCAT
832 024 244 RCS Bordeaux

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Ciboure en date du 26/11/2019 et d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/03/2020, le capital de la société a été augmenté de 15.000 euros pour le porter de 20.000 à 35.000 euros par apport en nature de brevets français et européen moyennant la création de 1.500 actions attribuées aux apporteurs. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 04/12/2019.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Président

20EJ07660

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AN APPLE A DAY
Société civile de moyens
Au capital de 600 euros
porté à 1 000 euros
Siège social : 40 Bis Avenue de Paris
33620 CAVIGNAC
844 297 671 RCS LIBOURNE

AUGMENTATION DE CAPITAL ET NOMINATION DE GERANTS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 13 mars 2020 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 400 euros par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à SIX CENTS (600) euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à MILLE (1 000) euros. Aux termes de cette même décision, les associés ont nommé Monsieur Maxime LEURENT demeurant 63 rue du Commandant Arnould 33000 BORDEAUX et Madame Claire NICOLAS demeurant 35 rue Pierre Corneille 33110 LE BOUSCAT en qualité de cogérants pour une durée indéterminée à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

20EJ07473

Cabinet d'expertise comptable
BILAN POSITIF
Bordeaux – 05 56 52 73 57
www.bilanpositif.com

AMELIE STURBOIS COIFFURE

AVIS DE TRANSFORMATION

Suite au procès-verbal du 01/01/2020, l'associé unique a décidé la transformation de la société SARL en SAS et le transfert de siège du 97B rue de Mouneyra 33000 Bordeaux au 465 route du Dupéré 40380 Poyartin, avec les caractéristiques suivantes : AMELIE STURBOIS COIFFURE RCS Bordeaux 799 079 389, Capital 1 €. L'objet, la durée et le capital reste inchangés. La Gérante Mme Amelie STURBOIS demeurant 465 route du Dupéré 40380 Poyartin devient de ce fait Présidente. Modification RCS de Bordeaux. Nouvelle immatriculation au RCS de Dax. Pour avis

20EJ07320

EARL HUITRES THUMEREL FRERES
E.A.R.L. au capital de 84 200 €
40 bis, rue Sainte-Catherine,
33950 LEGE-CAP-FERRET
R.C.S. BORDEAUX 502 804 818

Aux termes du PV d'AGE du 28/03/20, il résulte que : - le capital social a été réduit de 24 800 € pour le porter de 84 200 € à 59 400 € par voie de rachat et d'annulation de 248 parts sociales appartenant à certains associés. Les articles 5, 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.- M. Davy THUMEREL a démissionné de ses fonctions de gérant. Seul M. Eric THUMEREL reste gérant. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

20EJ07614

SCI CHARLES SCI au capital de 1000 € Siège social : 186 rue sainte catherine 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 537 637 654

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 53 rue saint rémi 33000 BORDEAUX à compter du 01/04/2020

Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07618

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific – 33800 BORDEAUX

Par décisions des associés en date du 13/01/20 et décisions du Président en date du 10/02/20 et 21/02/20 de **CERTIS THERAPEUTICS**, SAS au capital de 102.646 €, sise 3ème étage, Bâtiment B, IHU LIRYC, Hôpital Arnozan, Avenue du Haut Lévêque, 33604 PESSAC, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraire de 8.920€ pour le porter à 111.566€.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

20EJ07622

LGC
SARL
Au capital de 1.330.000 €
Siège social: 88 quai de Bacalan
33300 BORDEAUX
793 652 132 BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 28.02.2020, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 250.000 € par création de 2.500 parts nouvelles.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 1.330.000 €.

Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07664

G C A. SAS au capital de 2.000€. Siège social : 14 ZONE ARTISANALE DU GRAND CHEMIN 33370 YVRAC. RCS 822 976 817 BORDEAUX. L'AGE du 18/05/2020 a nommé président : M AMILHAT STEPHANE, 14 ZONE ARTISANALE DU GRAND CHEMIN 33370 YVRAC en remplacement de M NAHHAL RACHID, à compter du 19/05/2020. Mention au RCS de BORDEAUX.

20EJ07627

SCI PHYSIOBIKE, SCI au capital de 500 €. Siège social : 459 AVENUE DE VERDUN 1 RUE GABRIEL DUPUY RES SELENE LOT 109 33700 MERIGNAC 802 466 458 RCS BORDEAUX. Le 29/04/2020, les associés ont : décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient **Pôle Santé Séléné** à compter du 19/05/2020 ; Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ07655

SPL ENFANCE JEUNESSE MEDULLIENNE SA au capital de 150000 € Siège social : 4 PLACE CARNOT 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC RCS BORDEAUX 824021299

Par décision du Conseil d'administration du 27/12/2018, il a été pris acte de la révocation Directeur Général Délégué Mme COLLEN ISABELLE . Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07609

DS AVOCATS

11 Allée de la Pacific - 33800 BORDEAUX

Aux termes d'une décision des associés du 06.05.2020 et des décisions du Président du 14.05.2020 de la société **CREDO**, SAS au capital de 7.552€, sise 173 rue George Mandel, 33000 BORDEAUX (RCS BORDEAUX 842 016 123), il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 2.199€ pour le porter à 9.751€

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07605

JUGSCH DEBOUCHAGE
Société à responsabilité limité unipersonnelle au capital de 2 000 euros Siège social : 18 Avenue des Près de Toctoucau 33600 PESSAC
843 006 453 RCS BORDEAUX

L'AGE du 23/04/2020, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS BORDEAUX

Pour avis,

20EJ07669

PSYA SUD OUEST
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège : 87 Cours d'Albret 33000 BORDEAUX
750671570 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 30/04/2020, il a été décidé de:

- nommer Président M. RONDELEUX Jacques 355 avenue d'eysines 33110 LE BOUSCAT en remplacement de GOBI Jean Marie démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ07670

ELAB CONSULTING
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 16 Avenue des Fauvettes 33700 MERIGNAC
844 921 510 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 20/05/2020, l'Assemblée Générale Mixte a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de formation, de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et a nommé Mme Alice FAURE, demeurant 44C Avenue Phoenix Haut Brion, 33600 PESSAC, en qualité de Directeur Général.

20EJ07675

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

ACTIV CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 650 euros
Siège social : 1 rue Pablo Néruda
ZAC Madère
33140 VILLENAVE D ORNON
805.315.561 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du PV de l'AGEX en date du 10/03/20 et du PV de la gérance en date du 25/04/20, le capital social a été réduit d'une somme de 1.100 euros, pour être ramené de 3 650 euros à 2.550 euros par rachat et annulation de 110 parts sociales.La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : "Le capital social est fixé à trois mille six cent cinquante euros (3 650 €)." Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à deux mille cinq cent cinquante euros 2.550 €)."

20EJ07677

DS AVOCATS

11 Allée de la Pacific -
33800 BORDEAUX

Par décisions des associés du 23/01/20 et par décisions du Président du 14/02/20 de la société **MARGUERITE**, SAS au capital de 10.000€, sise 12, Allée Isaac Newton, 33650 MARTILLAC (848 285 748 RCS BORDEAUX), le capital social a été augmenté en numéraire de 4.710€ pour le porter à 14.710€. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ07679

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès 33150 CENON
05.57.77.90.00

SARL D'EXPLOITATION DE L'ATELIER BATAILLE Société À Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €- Siège social : 4 bis avenue Gay Lussac- 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX- 499 189 884 RCS BORDEAUX- Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2020: Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 4 bis avenue Gay Lussac, 33 370 ARTIGUES- PRES-BORDEAUX(Gironde), à 4 Place Pierre Curie, 33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (Gironde). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.
20EJ07680

VOXEL
Société d'Avocats
57 boulevard
de l'Embouchure
Central Parc - Bât. A
BP 32336
31021 Toulouse cedex 2
Tél : 05 62 72 38 38 - Fax : 05 62 72 55 55
www.voxel-avocats.fr

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE D.S.B.

SCI D.S.B.
Société Civile Immobilière au capital de 2.700 euros
Siège social : 218 Avenue Jean Mermoz - 33320 EYSINES
Transféré au 30 Rue de la Gaieté - 31400 TOULOUSE
440 161 677 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 7 avril 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 218 Avenue Jean Mermoz – 33320 EYSINES au 30 Rue de la Gaieté – 31400 TOULOUSE, et ce à compter du 7 avril 2020, et de modifier en conséquence l'article 2-2 des statuts.

Pour avis. La gérance.
20EJ07681

NATURELAGAGE

SARL au capital de 1 000 €
14 Allée du Bosquet
33750 SAINT QUENTIN DE BARON
801 694 340 RCS LIBOURNE

Le 31/03/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège a Lieu-dit Lartenac 33420 NAUJAN ET POSTIAC à compter du 01/04/2020.

Mention au RCS de Libourne
20EJ07682

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT, DUPOURQUÉ, BARALE & ASSOCIÉS
05.56.01.99.77

Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.01.99.77

PHARMACIE DE BACALAN

SELARL au capital de 300.000 €
Siège social : 35 rue Joseph Brunet, 33300 BORDEAUX
524 808 474 RCS BORDEAUX

Conformément aux décisions de l'AGE du 28.01.2020, le gérant, selon décision du 17.04.2020, a constaté la réalisation d'une réduction de capital social de 100.000 € par rachat et annulation de 1.000 parts d'un associé.

Par ailleurs, l'AGE du 17.04.2020 a décidé d'augmenter le capital de 100.000 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des parts.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
20EJ07683

CABINET JUNQUA-LAMARQUE & ASSOCIES
Avocats à la Cour
Immeuble l'Alliance
3 Rue Pont de l'Aveugle
64600 ANGLET

GELATI SHOP

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 13 Rue du Port de Castets 64100 BAYONNE
RCS BAYONNE 489 842 856

Par acte ssp en date du 15/05/2020, les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- prise acte de la fermeture de l'établissement principal par cessation d'activité (mise en sommeil de la société)

- transfert du siège social de BAYONNE (64100), 13 Rue Port de Castets à LA TESTE DE BUCH (33260), 3 Rue Pierre Dignac, à effet rétroactif du 1er Avril 2020,

- modification de l'article 4 des statuts, en conséquence.

Il est précisé que Monsieur Thierry BALLET, gérant, demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260), 3 Rue Pierre Dignac est maintenu dans ses fonctions.

La société sera radiée du RCS de BAYONNE pour être immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Gérant
20EJ07688

DUYANH

SARL au capital de 1 000 euros
56 Rue des Boutons D'Or - 33370 YVRAC
RCS BORDEAUX - 877 976 381

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 14 Mai 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 13 Lieu Dit Melac - Galerie Marchande Lot 3 - 33370 TRESSES à compter du 14 Mai 2020.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07710

SUNNA DESIGN

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 104.576,60 €
Siège social : 17 rue du Commandant Charcot
33290 BLANQUEFORT
538 125 402 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 25 novembre 2019, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société susvisée :

- a décidé de modifier le mode de gestion de la Société par adoption de la formule à Directoire et Conseil de surveillance régie par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce et a adopté les nouveaux statuts de la Société, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

FORME : Société anonyme

Nouvelle mention :

FORME : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

- a nommé en qualité de membres du Conseil de surveillance :

- Thomas SAMUEL demeurant 50 Corniche Lac et Forêt 33680 LACANAU,

- La Société DEMETER VENTURES, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 835.400 €, dont le siège social est situé 17 rue de la Frise 38000 GRENOBLE, immatriculée au RCS DE GRENOBLE sous le numéro 423 843 267, représentée par Maureen LE BAUD, demeurant 61bis rue Bichat 75010 PARIS,

- La Société AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT, SAS au capital de 20.292.817 €, dont le siège social est situé 11 rue des Gamins – Bâtiment B – 7ème étage 33800 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 417 782 257, représentée par Camille LE ROUX LARSABAL domiciliée 11 rue des Gamins – Bâtiment B – 7ème étage 33800 BORDEAUX,

- La Société CODEMA, SAS au capital de 360.000 €, dont le siège social est situé 42 rue Paul Verlaine 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 528 081 938, représentée par Jean-Pierre FOUBET domicilié 42 rue Paul Verlaine 33000 BORDEAUX,

- La Société SOCIETE DE PARTICIPATIONS DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES (SOPER), SAS au capital de 3.200.000 €, dont le siège social est situé 3-5 rue Scheffer 75016 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 420 624 645, représentée par Jean-Michel GERMA demeurant 2 rue de la Grenouillère 34170 CASTELNAU LE REZ,

- Olivier WARNAN domicilié 8 Square Alboni 75016 PARIS,

- Frédéric CONCHY, demeurant 26 allée de la Lande 33610 CESTAS.

- a confirmé dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, la Société @COM AUDIT.

Aux termes d'une délibération en date du même jour, le Conseil de surveillance a nommé Thomas SAMUEL aux fonctions de Président dudit Conseil et Olivier WARNAN aux fonctions de Vice-Président.

Le Conseil de surveillance a également nommé Ignace VAN OERS DE PREST demeurant 44 rue Albert Pitres 33000 BORDEAUX, en qualité de Directeur Général Unique.

Pour avis

Le Directeur Général Unique
20EJ07690

JMC CARAVANE

SARL au capital de 1.000 €
Siège social :
8 CHEMIN SOURIGUEY
33650 La Brède
753 182 294 RCS de Bordeaux

L'AGE du 01/06/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 110 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY, 47300 Villeneuve-sur-Lot, à compter du 01/06/2020

Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS d'Agen
20EJ07703

BRODERIE DE LOMAGNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 250.497,50 Euros
ZI du Bec d'Ambès
33810 AMBES
RCS BORDEAUX 407 718 527

Par procès-verbal du 30 septembre 2019, le Président a constaté que le capital social avait été augmenté de 23.822,54 Euros et s'élève depuis à 274.320,04 Euros Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification en cours au RCS de BORDEAUX.
20EJ07700

TULIPE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : Chadirat
24410 Saint Aulaye Puymangou
798 361 440 RCS PERIGUEUX

Aux termes des décisions de l'Associé unique du 28 février 2020 :

Le siège social qui était à Chadirat 24410 Saint-Aulaye-Puymangou a été transféré au 4 bis Chemin de la Croisière 33550 Le Tourne, à compter du 28 février 2020.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le numéro 798 361 440 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

La dénomination sociale a été modifiée et devient DAUDET à compter du 28 février 2020.

En conséquence, l'article 3 « Dénomination » des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention : TULIPE
- Nouvelle mention : **DAUDET**

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX et de PERIGUEUX

Pour avis,
20EJ07693

VINCENT

Société civile immobilière
au capital de : 7.600,00 euros
Siège social : 103 Le Bourg
33620 LARUSCADE
RCS LIBOURNE 453 526 477

Suivant acte reçu par Me Damien DUPEYRON, le 08 Octobre 2019, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX le 24 Octobre 2019 Dossier 2019000042737 - Réf. 3304P61 2019 N 5268,

Monsieur Joshua Yoni AUBIN, demeurant alors à LARUSCADE (33620) 3 Rue Moreau et aujourd'hui à MONTLIEU LA GARDE (17210), 6 rue Couperies, né à BORDEAUX (33000) le 28 Mai 1978, associé, a démissionné de ses fonctions de gérant et Madame Emmanuelle COUREAUD, demeurant alors à LARUSCADE (33620) 3 Rue Moreau et aujourd'hui à LARUSCADE (33620), 294 allée de Montcartier, née à LORMONT (33310) le 9 Août 1976, associée, a conservé seule sa qualité de gérante de ladite société et ce à compter du 8 Octobre 2019.

Le siège social de la société a été transféré au : 294 Allée de Montcartier - 33620 LARUSCADE et ce à compter du 8 Octobre 2019.

Pour avis - Me Damien DUPEYRON
20EJ07704

MISO DESENFUMAGE SAS au capital de 80000 € Siège social : 1, le Bert 33490 CAUDROT RCS BORDEAUX 416780138

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 16/12/2019, il a été décidé de nommer Mme MICHIELS Danielle demeurant 1, le Bert 33490 CAUDROT en qualité de Président en remplacement de M MICHIELS Jacques ; M MICHIELS Jonathan demeurant 3, lotissement les chênes 33750 BARON en qualité deDirecteur Général en remplacement de Mme MICHIELS Danielle, à compter du 01/01/2020, de proroger la durée de la société de 43 ans soit jusqu'au 27/03/2070 de mettre fin aux mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants . Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07694

---

aktys Avocats associés

LAGARRIGUE AQUITAINE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 714 380 €
SIEGE SOCIAL : 379 AVENUE ARISTIDE BRIAND
33700 MERIGNAC (GIRONDE)
398 230 656 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 24 mars 2020, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Jean-Marc BINSON, Commissaire aux comptes suppléant, arrivé à expiration, et de ne pas procéder à son remplacement.

Dépôt au RCS de Bordeaux,

Pour avis.

20EJ07695

LOU SARL
SARL au capital de 20.000 €
Siège : 11 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 33000 BORDEAUX
493165591 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGO du 17/02/2020, il a été décidé à compter du 29/02/2020 de:

- prendre acte du départ du Gérant M. SEVESTRE Thierry démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ07709

LES CINQ PORTES Société Civile au capital de 1.250.000€. Siège social : 4 AVENUE DE LA REPUBLIQUE, 33200 BORDEAUX. RCS 495 057 465 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 CHEMIN ANTOINE PICARD, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07715

GUENDUNE Société Civile de moyens au capital de 121.959,21€. Siège social : 171 rue du tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 419 651 062 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07716

3G GUILLEMIN & ASSOCIÉS EXPERTISE COMPTABLE AUDIT & CONSEIL SOCIAL et FISCAL

3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX - MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillemin.fr

INFI 4
Société civile de moyens au capital de 457,50 euros
Siège social : Centre commercial Dravemont 33270 FLOIRAC
415 298 611 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 07/01/2020 a décidé de réduire le capital social de 152,50 euros pour le ramener de 457,50 euros à 305,00 euros par voie de rachat et d'annulation de 10 parts. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : « Le capital social est fixé à 457,50 euros. Il est divisé en 30 parts sociales de 15,25 euros chacune, entièrement libérées » ;Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à 305,00 euros (TROIS CENTS CINQ euros). Il est divisé en 20 parts sociales de 15,25 euros chacune, entièrement libérées.» L'Assemblée Générale Extraordinaire, a également pris acte des démissions de Madame Pascale CLARY à compter du 30/09/2019 et de Monsieur Pascal VOLNY à compter du 28/11/2019 de leur fonction de Gérant. Pour avis. La Gérance

20EJ07712

LA COMTESSE Société Civile au capital de 250.000€. Siège social : 4 Avenue de la Répuplique, 33200 BORDEAUX. RCS 483 290 771 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07717

MOUSTIER Société Civile au capital de 200.000€. Siège social : 4 Avenue de la République, 33200 BORDEAUX. RCS 484 539 325 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07718

AU FIL DU LINGE
SARL au capital de 30 000 €
45 Bis rue du Périgord – 33160 ST MEDARD EN JALLES
820 506 640 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 février 2020 a décidé de réduire le montant du capital social de 30 000 euros à 15 000 euros par voie de rachat et annulation de 75 actions appartenant à M. Amaury DANETZ et 75 actions appartenant à M. Hervé EPAILLARD.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Par décision en date du 03/02/2020, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Amaury DANETZ de ses fonctions de cogérant à compter du 31/01/2020.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis et mention.

20EJ07722

OM Société Civile au capital de 45.734,71€. Siège social : 171 Rue du Tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 411 972 318 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07719

---

les avocats

E-JURIS
sté d'avocats à BORDEAUX
Ph.LEMELLETIER
avocat spé. en dr des sociétés

Le Conseil d'administration du 5 mars 2020, agissant sur délégation del'Assemblée générale du 24 janvier 2020 de la **COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION (CGL)**, SA au capital de 220.000 euros, dont le siège social est 360 route de Toulouse, 33130 BEGLES, RCS BORDEAUX numéro 775 582 026, a constaté la réalisation complète des opérations suivantes :

- La réduction du capital social, en l'absence de perte, de 220.000 euros, divisé en 7.610 actions de 28,91 euros chacune, à 905,20 euros, par voie de rachat et d'annulation de 280 actions ;

- Puis l'augmentation du capital social, par incorporation de réserves non réglementées, de 211.905,20 euros à 215.588, 50 euros, divisé en 7.330 actions de 29.41 euros chacune,

- Enfin l' augmentation du capital social, par création et attribution de 150 actions gratuites aux cadres dirigeants, de 215.588,50 euros à 000 euros, divisé en 7.480 actions de 29.41 euros.

L'article 7 des statuts relatif au capital social sera modifié comme suit :

- Ancienne mention « Le capital social est de 220.000 EUROS. Il est divisé en 7.610 actions de 28,91 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées»

- Nouvelles mention « Le capital social est de 220.000 EUROS. Il est divisé en 7.480 actions de 29,41 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.»

Le président

20EJ07727

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

HAUSSEGUY-BARREIRO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 175 Boulevard de la Plage
33120 ARCACHON
844 919 811 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 mars 2020 a décidé à compter de ce jour :- d'étendre l'objet social aux activités de réparations de cycles et service bagagerie, - de remplacer la dénomination sociale "HAUSSEGUY-BARREIRO" par "DINGO VELOS", - de nommer Monsieur Sylvain PRESTI demeurant 34 bis route des lacs - 33470 GUJAN MESTRAS en qualité de Directeur Général - Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 mars 2020, du certificat de dépôt des fonds établi le 17 mars 2020 par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique agence de SAINT JEAN D'ILLAC (33127) et du procès-verbal des décisions du Président du 20 mars 2020 constatant la réalisation de l'augmentation de capital : Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 500 euros par émission de 50 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 1 500 euros. Les articles 2, 3,6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. POUR AVIS. Le Président

20EJ07728

PJTA
SC au capital de 1 000 €
Siège social : 44 route de Saint Vivien 33590 VENSAC
RCS de Bordeaux 448 958 751

L'AGE du 18/03/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 3 chemin de Séguelongue, 33590 VENSAC, à compter du 18/03/2020.

Mention au RCS de Bordeaux.

20EJ07731

PROUVEUR IMMOBILIER
SC au capital de 1 000 €
Siège social : 44 route de Saint Vivien, 33590 Vensac.
RCS de Bordeaux 491 671 236

L'AGE du 18/03/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 3 chemin de Séguelongue, 33590 Vensac, à compter du 18/03/2020.

Mention au RCS de Bordeaux.

20EJ07732

JERINFO SASU au capital de 1.000 € sise 12 RUE DE LA FONTAINE 33380 MARCHEPRIME 882258759 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 20/05/2020, il a été décidé de: - d'étendre l'objet social à: Services et conseils en relations publiques, communication et marketing.Services d'agence de publicité. Exploitation droits à l'image.Achat,vente et revente de tous types de produits non réglementés.Achat, vente et commerce au détail de textiles et accessoires de mode. La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter. - changer la dénomination sociale qui devient ABELAGENCY de remplacer le sigle JERINFO qui devient ABELAGENCY Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ07733

ERECApluriel

Société d'Expertise Comptable
Pessac
www.erecapluriel.fr

SCI LAUBER'N
Société civile immobilière au capital de 530 000 euros
Siège social : Rue Gustave Eiffel, zone d'activité communale
33380 BIGANOS
422 970 178 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01-02-2020, les associés ont décidé de transférer le siège social actuel au 41 route de La Layere, 40410 SAUGNACQ ET MURET et de modifier en conséquence les statuts.

En conséquence, la Société sera radiée du RCS de BORDEAUX et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de MONT DE MARSAN.

20EJ07735

BB ENTERPRISE
SASU au capital de 1000 €
Siège social : 51 QUAI LAWTON, 33300 Bordeaux
881 717 037 RCS Bordeaux

En date du 15/05/2020, l'associé unique a nommé en qualité de directeur général Mme BARRY Fatoumata-Zaraï, demeurant 11, rue Coli, 94120 Fontenay-sous-Bois, à compter du 15/05/2020. Modification au RCS de Bordeaux

20EJ07742

JLB CONSEIL
JLB CONSEIL
SASU au capital de 1 500 €
Siège social : 1 Allée de Vieilleville Corbiac
33160 ST MEDARD EN JALLES
790 562 250 RCS BORDEAUX

—

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 22/05/2020, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 22/05/2020 :

L'activité de marchand de biens avec achat rénovation et revente de biens immobiliers.
Et toutes opérations de promotion immobilière.
Conseil et accompagnement en investissement et financement de tous projets immobiliers.
Et toutes opérations se rapprochant directement ou indirectement à ces activités.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07741

CABINET STEPHANE CHAPUS
51 Avenue Du Général de Gaulle
33650 La Brède

—

TSB
SASU au capital de 100 000,00 Euros
Siège social : 15 RUE DU COURDOUNEY
LD LA PLAINE DE MOSCOU
DEPOT 3B
33140 CADAUJAC
R.C.S : 443 083 019 RCS BORDEAUX

—

AVIS DE MODIFICATION

Suivant la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06/03/2020, il a été décidé la transformation de la société en SASU à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne les modifications suivantes :

- Il a été mis fin au mandat de Gérant de Monsieur Stéphane MOINARD, demeurant 3 chemin du moulin 33640 CASTRES GIRONDE- Nomination en qualité de Président de Monsieur Stéphane MOINARD, demeurant 3 chemin du moulin 33640 CASTRES GIRONDE pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX
Pour avis,
20EJ07744

AU TABLEAU
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 110.290 euros
Siège social : 26 Avenue de la Libération
33740 ARES
510 883 044 RCS BORDEAUX

—

Le 31.12.2019 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 19.510 euros, pour le porter de 110.290 € à 129.800 €, par compensation de créances. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Capital : 110.290 € Nouvelle mention : Capital : 129.800 €. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis
20EJ07745

Par acte unanime du 01.04.2020, le capital social de la société **LA MAISON DES KINES**, SCM au capital de 200 €, dont le siège social 17 route de fourc – 33610 CESTAS, RCS BORDEAUX 820 029 288, a été augmenté d'un montant de 100 euros.

Les statuts ont été modifiés comme suit :

ANCIEN ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIALLe capital social est ainsi fixé à DEUX CENTS EUROS (200 €), divisé en vingt (20) parts de DIX EUROS (10 €) chacune, numérotées de 1 à 20, intégralement souscrites et libérées

NOUVEL ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIALLe capital social est ainsi fixé à TROIS CENTS EUROS (300 €), divisé en TRENTE (30) parts de DIX EUROS (10 €) chacune, numérotées de 1 à 30, intégralement souscrites et libérées.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
20EJ07750

LAURENT MENARD
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 13 rue Dupleix,
33300 BORDEAUX
830.992.624 RCS BORDEAUX

—

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 24 mars 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 3 Avenue de la Métairie 33680 LACANAU à compter du 24 mars 2020.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07751

HYGISOL
SAS au capital de 50000€
siège social: 39 avenue Roger Salengro 33130 BEGLES
819330770 RCS BORDEAUX

—

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'assemblée générale du 31/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 4 avenue de Millac 33370 Artigues Près Bordeaux à compter du 31/03/2020. L'art. 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Bordeaux
20EJ07756

SARL GAIA SECURITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 54 rue de Sécary
33260 LA TESTE DE BUCH
797 873 114 RCS BORDEAUX

—

Par délibération en date du 30 mars 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social de la société tel que ci-dessous :

- La surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques tels que les dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie, y compris leur vente et négoce ainsi que leur installation et leur maintenance, tant en France qu'à l'étranger ;

- Le conseil en entreprise privée, publique, collectivité locale et activités connexes.

L'Assemblée Générale a également décidé de transférer le siège social au 1792 avenue de l'Aérodrome 33260 à compter du 30 mars 2020.

Les articles 4 et 6 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
20EJ07758

KANKYO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 933 000 euros
Siège social : 37, place des Martyrs de la Résistance
33000 BORDEAUX
820 302 529 RCS BORDEAUX

—

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2020 il a été décidé de transférer le siège social au 43 rue Constantin – 33000 BORDEAUX à compter du 21 mai 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
Le Président
20EJ07759

DEVELOPER
SAS au capital social de 50.000 €
Siège social :
43 B Avenue de Magudas
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX B 811 790 625

—

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 30 avril 2020, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.
20EJ07761

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL SCI LA GATINE CHOLET

Dénomination "**SCI LA GATINE CHOLET**",

RCS de BORDEAUX, n° 752 964 627,

Siège social : SAINT MEDARD D'EYRANS (33650), ZA la Prade, rue des Girolles,

Capital social initial de MILLE EUROS (1.000,00 €),

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Suivant acte reçu par Me Edouard FIGEROU, Notaire à BORDEAUX, le 22 mai 2020, il a été procédé à l'augmentation du capital de la société au moyen d'un apport en nature d'une valeur de 2.100.000,00 €.

Il sera alors porté à la somme de DEUX MILLIONS CENT UN MILLE EUROS (2.101.000,00 €).

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence."
20EJ07763

FGS PILA AGENCY
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 €
Siège : 10 Rue Claude Debussy
33520 BRUGES
821173663 RCS de BORDEAUX

—

Par décision de l'AGE du 15/02/2020, il a été décidé à compter du 10/12/2019 de:

- prendre acte du départ du Gérant GBARSSIN JEAN ANDRE démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX
20EJ07770

CABINET CANTINI
105 bis avenue du 11 novembre
33290 BLANQUEFORT

—

SARL LE LIMA
SARL au capital de 1.000 €
12 chemin de barreau - 33760 CESSAC
509 434 593 RCS BORDEAUX

—

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant décision de l'associée unique, il a été décidé de modifier la dénomination sociale, l'objet social et le siège social de la société à compter du 31 décembre 2019.

Ancienne dénomination : VIET MIAM E. U.R.L / Nouvelle dénomination : SARL LE LIMA

Ancien siège social : 4 place Irène Joliot Curie - 33140 VILLENAVE D'ORNON / Nouveau siège : 12 chemin de barreau - 33760 CESSAC

Nouvelle activité principale : hébergement touristique et autre hébergement de courte durée ; toutes prestations se services annexes dont toute prestation parahôtelière.

Les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX .

Pour avis
20EJ07773

OMENI Avocats
2 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac
Tél. 06 28 776 771
c.dothen@omeni.fr

—

RIEPART INVESTISSEMENTS
Ancienne forme : société par actions simplifiée
Nouvelle forme : société à responsabilité limitée
20 chemin de l'urille
33610 CESTAS
449 513 266 RCS BORDEAUX

—

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 20/04/2020, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 38500 €, divisé en 770 parts sociales de 50 € chacune.

Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par M. Jean-Jacques Perrier, président

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par : M. Jean Jacques Perrier, demeurant 20 chemin de l'urille à Cestas (33610) en qualité de gérant

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis
20EJ07782

VIE AIR EAU EURL au capital de 3000 € Siège social : 260 Avenue Henri Becquerel Local 5 33260 LA TESTE-DE-BUCH RCS BORDEAUX 789092277

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 12 Rue des Noisetiers 33180 VERTHEUIL à compter du 11/05/2020

Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ07783

BEAU GESTE SAS au capital de 3000 € Siège social : 2 rue pasteur 22610 PLEUBIAN RCS SAINT-BRIEUC 813962750

Par décision des associés du 20/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 35 chemin le loc du grand ramon 33590 GRAYAN-ET-L'HÔPITAL Présidence : M voituriez Adrien demeurant 35 chemin le loc du grand ramon 33590 GRAYAN-ET-L'HÔPITAL . Radiation au RCS de SAINT-BRIEUC et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07784

MANI Société Civile au capital de 121.959,21€. Siège social : 171 rue du Tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 411 822 406 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07786

HOUNG Société Civile au capital de 114.336,76€. Siège social : 171 rue du Tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 412 809 139 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07787

ORGYEN Société Civile au capital de 53.357,16€. Siège social : 171 rue du Tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 414 653 568 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07788

SHAMBHALA Société Civile au capital de 53.357,20€. Siège social : 171 rue du Tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 409 408 713 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07789

PADME Société Civile au capital de 41.161,23€. Siège social : 171 rue du Tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 413 188 343 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07790

AQUITAINE DE MATERIAUX ENROBES

Société à responsabilité limitée au capital de 66.000 € Siège social : Chemin de la Grange Noire 33700 MÉRIGNAC 775 585 375 R.C.S. Bordeaux

---

Suivant PV en date du 04/05/2020, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant : M. Stéphane PAGUET demeurant 21 Avenue du Barricot 33610 Canéjan en remplacement de M. Boris URSAT. Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

20EJ07791

POLYCAR

SARL au Capital de 2 000€ 515 route de Soulac 33290 Le Pian Médoc RCS de Bordeaux : 449 977 115

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant l'Assemblée Générale en date du 23 avril 2020, il a été décidé de modifier l'article 5 à compter du 23 avril 2020.

Nouvel Objet Social : La vente de pièces détachées, lubrifiants pour véhicules et la location, la vente, le gardiennage, l'entretien, le nettoyage de tous véhicules tels que caravanes, mobil homes, bateaux, automobiles, véhicules industriels etc.

Ancien Objet Social : La location, la vente, le gardiennage, l'entretien et le nettoyage de tous véhicules tels que caravanes, mobil homes, bateaux, automobiles, véhicules industriels etc.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ07792

YESHE Société Civile au capital de 91.469,41€. Siège social : 171 rue du Tondu, 33000 BORDEAUX. RCS 423 775 022 BORDEAUX

L'AGE du 01/05/2020 a décidé de transférer le siège social au 492 Chemin Antoine Picard, 97410 ST PIERRE, à compter du 01/05/2020. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de SAINT PIERRE DE LA RÉUNION.

20EJ07794

SARL BRAYETTE BESSE

Société à responsabilité limitée au capital de 160 000 euros porté à 500 000 euros Siège social : 7 Place de la Victoire, 33390 BLAYE 493700868 RCS LIBOURNE

AVIS

L'AGE réunie en date du 11/03/2020 a décidé d'augmenter le capital social de 340 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent soixante mille euros (160 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500 000 euros)

Pour avis. La Gérance

20EJ07798

LES ROTISSEURS NICO CALLOU

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 28 Avenue de Bordeaux, P/O YOLIKS, 33560 CARBON BLANC 847979796 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 03/03/2020, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée LES ROTISSEURS NICO CALLOU a décidé de transférer le siège social du 28 Avenue de Bordeaux, P/O YOLIKS, 33560 CARBON BLANC au 36 A Rue Roger Couderc, 33440 AMBARES ET LAGRAVE à compter du 01/03/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS. Le Président

20EJ07801

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SOCIETE D'EXPLOITATION ENTREPRISE DE PEINTURE MINOS

Société à responsabilité limitée au capital de 102 000 euros Siège social : 130 Rue Eugène Freyssinet - Zone Industrielle 33260 LA TESTE DE BUCH 323 315 515 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Aux termes d'une délibération en date du 20 avril 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale "SOCIETE D'EXPLOITATION ENTREPRISE DE PEINTURE MINOS" par "MINOS PEINTURE" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis. La Gérance

20EJ07808

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCEA HESTIA

Société civile au capital de 2 000 €uros Siège social : 80, route de Lacanau 33121 CARCANS RCS BORDEAUX 832 900 245

CHANGEMENT GÉRANCE

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 janvier 2020, Monsieur Jérôme HUE a démissionné de ses fonctions de gérant et ce, à compter rétroactivement du 31 décembre 2019 minuit ; Madame Domitille HUE demeurant au 8, route de Bernos – 33112 SAINT LAURENT MEDOC a été nommé gérante et ce, à compter rétroactivement du 1er janvier 2020.

Pour avis

20EJ07812

BCRE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 355 000.00 € Siège social : 10 rue des Bouvreuils 33600 PESSAC 809 939 671 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 27/12/2019, conformément aux dispositions de l'article L823-2-2 du Code de commerce, la société AUDIT AQUITAINE EXPERTISE SARL, Représentée par M. Hervé LARQUE, 16 Rue Lapeyrère, 64300 ORTHEZ, RCS PAU 798 387 429 a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice ouvert le 01/01/2019.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, la gérance

20EJ07852

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON
05.57.77.90.00

MCI MANON CORMIER INVESTISSEMENT- Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €- Siège social : 7 Le Clos La Chapelle- 33360 LATRESNE- 752 979 310 RCS BORDEAUX- D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2020, il résulte que: Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 7 Le Clos La Chapelle, 33360 LATRESNE (Gironde), au 31 Avenue Manon Cormier, 33530 BASSENS (Gironde). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.

20EJ07822

NOTAIRES DU JEU DE PAUME BORDEAUX PARIS

SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
A BORDEAUX 23 AVENUE DU JEU DE PAUME

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Me Olivier LASSERRE le 12 mars 2020 les statuts de la **SCI MARGUERITE** société civile immobilière au capital de 1 000 €, ayant son siège social à SAINT MEDARD D'EYRANS, 16 chemin de la Peguileyre, lieudit A Cantin et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 538 768 920, ont été modifiés :

Madame Catherine Isabelle Patricia LE MONNIER, épouse de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE , demeurant à SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33650) 16 chemin de Peguileyre, née à LAVAL (53000), le 14 septembre 1966 a démissionné de ses fonctions de gérante, de sorte que la nouvelle mention de l'article 18 des statuts est, pour partie, la suivante :

« La société est gérée et administrée par un ou plusieurs Gérants pris parmi les associés ou en dehors d'eux, nommés par décision ordinaire des associés réunis en assemblée générale et statuant dans les conditions prévues ci-après à « L'ARTICLE 24 – Assemblée générale ordinaire ».

Suite à la cession de parts reçue par Maître Olivier LASSERRE, notaire à BORDEAUX, le 12 mars 2020, le gérant de la société est Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, né à SAINT-MAURICE (94410), le 20 novembre 1959, demeurant 16, Chemin de la Peguileyre, Lieudit A Cantin, 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS. »

Pour avis

Le notaire

20EJ07824

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS

81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE MODIFICATION

Il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés de la société EDIFIS, SARL dont le siège social est sis 83 avenue J.F Kennedy, 33700 MERIGNAC, 444 914 832 RCS BORDEAUX, en date du 14.04.2020, que le capital social a été augmenté de 802.500 € par voie d'apport de droits sociaux. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est ainsi fixé à DEUX MILLIONS D'EUROS (2.000.000 €) et est divisé en HUIT CENTS (800) parts sociales de 2.500 € chacune. Nouvelle mention : Le capital social est ainsi fixé à DEUX MILLIONS HUIT CENT DEUX MILLE CINQ CENT EUROS (2.802.500 €) et est divisé en MILLE CENT VINGT ET UNE (1.121) parts sociales de 2.500 € chacune.

POUR AVIS

La Gérance

20EJ07825

ABCIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.500 euros
siège social : 9 Chemin de la Vieille Ferme
ZI LAGRANGE II
33650 MARTILLAC

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DU CAPITAL SOCIAL

Suivant l'AGE en date du 09.04.2020, il a été décidé de :

- modifier l'objet social :

Nouvel Objet Social : Charpente, couverture et étanchéité ; Maçonnerie, plâtrerie ; Conception de toute structures en bois se rapportant à la construction, la rénovation et/ou l'extension de bâtiment ; Tous travaux de menuiseries et agencement d'intérieur, pose de parquet, bardage, terrasse ; en sous-traitant : électricité, plomberie et toute autres prestation se rapportant à la construction, la rénovation et/ou l'extension de bâtiment.

Ancien Objet Social : Agencement intérieur et extérieur ; ordonnancement ; pose de parquet, bardage et terrasse, tous travaux de menuiserie y compris la réalisation de charpentes.

- de réduire le capital social d'une somme de 2.500 € par voie de rachat puis d'annulation de 2.500 parts sociales.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 2.500 € et la société ABCIE est réduite à un seul associé.

Les articles 2, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07827

HOT TECHNIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
porté à 80 000 euros
Siège social : Rue du Petit Moulin, 33230 ABZAC
488 309 295 RCS LIBOURNE

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 mai 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 72 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, pour le porter de 8 000 euros à 80 000 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

20EJ07828

MF MAURIAC AGENCE DE VOYAGES
SAS
Au capital de 40.000 €
Siège social: 26 rue Latour
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 328 201 413

NON RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une assemblée générale du 13.05.2020, les associés ont décidé, en vertu de la loi PACTE n° 2019-486 du 22.05.2019, de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.10.2019.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07837

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL CAUBIT ET FILS
Société civile
au capital de 60 979,61 €uros
Siège social : Lieudit « Barrau »
33210 FARGUES DE LANGON
RCS BORDEAUX 353 628 910

AUGMENTATION DE CAPITAL

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er avril 2020, l'associé unique a décidé :

- de l'ajustement du capital social en €uros par diminution de la valeur nominale de la part, ce qui a engendré une diminution de capital de 179,61 €.

- d'augmenter le capital social de 400 000 €uros pour être porté de 60 800 €uros à 460 800 €uros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
20EJ07843

SARL SBC
Société À Responsabilité Limitée au capital de 500.000,00 € Siège social : 10 rue des Bouvreuils
33600 PESSAC
750 592 511 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 28/02/2019, conformément aux dispositions de l'article L823-2-2 du Code de commerce, la société AUDIT AQUITAINE EXPERTISE SARL, Représentée par M. Hervé LARQUE, 16 Rue Lapeyrère, 64300 ORTHEZ, RCS PAU 798 387 429 a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice ouvert le 01/03/2019.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, la gérance
20EJ07851

LEHENA PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €uros
SIEGE SOCIAL : Lieu-dit la Lande de Jauge - Parc Activité Jarry 3 - 33 610 CESTAS
RCS Bordeaux 813 336 591

TRANSFERT DU SIÈGE

Le 22 mai 2020, l'assemblée des associés a décidé de transférer le siège social de la société au : 12 Impasse Lou Haou - Zone Auguste 5 - Lot 6- 33 610 CESTAS

Pour avis.

20EJ07818

JH MOTORS SASU au capital de 5000 € Siège social : 8 rue du golf Parc innolin 33700 MÉRIGNAC RCS BORDEAUX 834258915

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 20/04/2020, il a été décidé de nommer M TITOU Hamada demeurant 2 Rue mahalia jackson aprt n° D15 33700 MÉRIGNAC en qualité dePrésident en remplacement de Mme ZAHRI Amina, à compter du 25/05/2020 . Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07820

---

les avocats

SELARL TGB
Avocats à la Cour
55 rue du Loup
33000 BORDEAUX
Tél : 05.35.14.00.81
Fax 05.35.14.00.90

AVIS DE MODIFICATION

Avis est donné de la modification du siège social sis 42 rue Waldeck Rousseau à Talence (33400) de la société **COM & VISIT**, société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 824 175 699, au capital social de 18.000 euros, ainsi que de l'adhésion de cette dernière aux principes de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Aux termes d'une assemblée générale en date du 07 mai 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social susmentionné à l'adresse suivante, Darwin Ecosytème, 87 quai de Queyries 33100 Bordeaux.

L'article 4 des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

Aux termes de cette même assemble générale, les associés ont également décidé d'adhérer aux principes de l'économie sociale et solidaire (ESS) et ont donc inséré au sein des statuts un article 21, un article 31, un article 37 et un article 38. Ils ont également procédé à la modification des articles 1, 2, 8, 18, 27(devenu 28), 32 (devenu 34), 36 (devenu 40) en raison de cette adhésion.

Plus précisément concernant ladite adhésion, l'objet social de la société a été modifié et l'article 2 est devenu : « La Société poursuit comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale. Elle crée et propose des visites, rencontres et expériences immersives afin de donner aux citoyens les clés de compréhension d'un territoire en mouvement. Convaincue que comprendre est la première étape pour agir et participer à la vie de la Cité, elle contribue, notamment à travers sa plateforme www.bienvenueencoulisses.com, au changement des pratiques en matière de consommation, emploi, cadre de vie pour un territoire plus inclusif, plus respectueux des Hommes et de la Nature.

L'utilité sociale de la Société se caractérise par :

- Sa contribution à la préservation et au développement du lien social ainsi qu'au renforcement de la cohésion territoriale,

- Sa contribution à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire et par la mise en œuvre de modes de participation impliquant, sur les territoires concernés, les bénéficiaires de ces activités,

- Son concours au développement durable et à la transition énergétique

Cet objectif se réalise notamment à travers les activités suivantes :

- La création et l'exploitation d'une billetterie en ligne bienvenuencoulisses.com, plateforme de réservation de visites d'entreprises et de projets à impact positif, accessibles à tous les publics,

- Le conseil et l'accompagnement des organisations, publiques ou privées, dans le déploiement et la mise en œuvre de dispositifs d'accueil du public, pérennes ou événementiels, inclusifs et favorisant la participation du plus grand nombre. »

20EJ07844

G2L CONSTRUCTIONS
SARL au capital de 12.000 €
1 bis rue de l'Ancienne Nationale 10
33240 VAL-DE-VIRVEE

AUGMENTATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 10 Février 2020, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de 8.000 € par voie de création de parts nouvelles en numéraire intégralement libérées.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 12.000 €.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07849

FIDAL
19 Avenue du Président Kennedy –
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Grégory ALLARD demeurant 27 rue du Bocage 33200 Bordeaux, président de la société **FILHET ALLARD CREDIT** – SAS au capital de 120.000 € 402 282 594 R.C.S. TOULOUSE - donne avis du transfert du siège social, à effet du 18/05/2020, du 2 rue de Cabanis 31240 L'Union à Rue Cervantès 33700 Mérignac de sorte que la société fera l'objet d'un nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux désormais compétent à son égard.

20EJ07853

---

les avocats

DS AVOCATS
11 Allée de la Pacific, 33800 BORDEAUX

Par décision de la Présidente en date du 15/11/19 prise sur délégation de compétences donné par les associés en date du 12/07/2019 de la société **EASY2KNOW**, SAS au capital de 10.933 €, sise 32, Chemin de l'Escourre, 33610 CESTAS (834 400 681 RCS BORDEAUX), il a été décidé d'augmenter le capital de 1.067€ en numéraire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX,

Pour avis.
20EJ07854

GAEC GENESTE FRERES
Au capital de 61 000,00 €
Siège social :St Avit St Nazaire (Gironde) 1368 Route du Sac
RCS Libourne 428 759 666

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une AGE du 18 mars 2020, enregistrée au SDE de Bordeaux le 19 mai 2020 Dossier 2020 00016366 référence 3304P61 2020 A05057, les associés ont décidé à compter du 1er Janvier 2020 de transformer le GAEC GENESTE FRERES en une EARL dénommée GENESTE,

En conséquence, les articles 1 et 2 des statuts ont été modifiés. Toutes les autres mentions restent inchangées.

Dénomination : EARL GENESTE

Objet : L'EARL a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural.

Pour avis, La Gérance.
20EJ07859

MB DEV
Société à responsabilité limitée
Au capital de 9 000 euros
Siège social :
116-118, avenue Aristide Briand
33700 MERIGNAC
507902476 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 25 Mai 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

1)de fixer les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social respectivement au 1er Janvier et au 31Décembre; ainsi l'exercice en cours se clôturera le 31 Décembre 2020, soit une durée de 19 mois.

2) et de modifier en conséquence l'article 14 des statuts.

La Gérance
20EJ07872

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL DARTIAILH ET FILS

Société civile
au capital de 81 735 €uros
Siège social : Lieudit « Tortejac »
33430 BAZAS
RCS BORDEAUX 381 968 320

TRANSFERT SIÈGE + CHANGEMENT DÉNOMINATION SOCIALE

Lors de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 avril 2020, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social à compter du 20 avril 2020 au 1, Lieudit « Poncet » - 33430 LIGNAN DE BORDEAUX.

- de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « EARL DARTIAILH-LESPES » et ce, à compter du 20 avril 2020.

Pour avis,
20EJ07857

BATISUR

SAS (unipersonnelle)
AU CAPITAL DE 500 €
58 rue DUBOS
33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS BORDEAUX 833 517 147

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 11 MAI 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du même jour de :

* Procéder au changement de siège social : A compter de ce jour, l'actionnaire unique a décidé la fermeture de l'établissement siège principal sis « 58 rue DUBOS - 33 140 VILLENAVE D'ORNON » pour son transfert à « VILLAGE BELVEDERE - 20110 BELVEDERE CAMPOMORO» qui devient par conséquent l'unique établissement siège principal.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Un exemplaire du procès verbal d' Assemblée Générale Extraordinaire et des statuts modifiés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour insertion,
20EJ07873

ULYSSE Société d'Avocats

208, Quai de Paludate
33800 Bordeaux

TRANSFORMATION

L'associé unique de la société Telliac, SARL au capital de 2.500.000 €, sise 26 boulevard d'Arcachon – 33260 La Teste (RCS Bordeaux 432 896 280) a décidé, en date du 09/05/2020, de transformer la société en SAS à compter de cette date sans création de personne morale nouvelle, d'adopter les statuts de la société ne contenant aucune clause d'agrément, qui régiront la société sous sa nouvelle forme : la dénomination, le siège, l'objet et la durée de la société demeurant inchangés. Monsieur Jean-François Caillet, demeurant 26 boulevard d'Arcachon – 33260 La Teste, a été nommé président de la société.

20EJ07877

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCEA BARRIS PORET

Société civile
au capital de 69 059,40 €uros
Siège social : Site Ostréicole de l'Herbe
33950 LEGE CAP FERRET
RCS BORDEAUX 412 491 169

CHANGEMENT DÉNOMINATION SOCIALE + GÉRANCE

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 mars 2020, Monsieur Jérôme PORET a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 18 mars 2020 ; Monsieur Sébastien MIGUES demeurant au 8 ter, avenue de la Presqu'ile – 33950 LEGE CAP FERRET a été nommé gérant à compter du 18 mars 2020.

La collectivité des associés a également décidé de changer la dénomination sociale de la société qui devient : SCEA MIGUES. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
20EJ07879

DREAM

SAS au capital de 110.550 €
Siège : 8 RUE DE SOYOUZ
31240 L UNION
798908596 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE en date du 18/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Bis Rue Blanc DUTROUILH 33000 BORDEAUX.

Présidente : La société civile HOLDING HAPPINESS - RCS Bordeaux 814 648 622 - 6 Bis Rue Blanc DUTROUILH 33000 BORDEAUX.

Radiation au RCS de Toulouse et réimmatriculation au RCS de Bordeaux.

20EJ07880

PCEC PLANTÉ CANNEAUX EXPERTISE CONSEIL

Expertise comptable
Fiscalité - Evaluation - Transmission
379 avenue de Verdun 33700 Mérignac
88 avenue Charles de Gaulle
33260 La Teste de Buch

ANDERNOS CARROSSERIE

SAS au capital de 287 500 €
Siège social : 6 rue Gutenberg
33510 ANDERNOS LES BAINS
482 376 464 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 13 mai 2020, la Société FINANCIERE TERRIOU, SARL au capital de 2 000 €, dont le siège social est 6 avenue Gutenberg, 33510 ANDERNOS LES BAINS, immatriculée au RCS sous le numéro 882 484 082 RCS BORDEAUX, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur André LOMBARDIE, démissionnaire.

POUR AVIS, la Présidente.

20EJ07883

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

GFA CHARRON

Société civile au capital de 264 632 €uros
Siège social : Lieudit « Le Faure Est »
33420 RAUZAN
RCS LIBOURNE 333 327 948

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Lors de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 avril 2020, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour au 8, La Lagune Ouest – 33760 LUGASSON.

Pour avis,
20EJ07884

PHARMACIE DES PORTES DU MEDOC

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : CC Route de Pauillac 33290 LE PIAN-MEDOC
819 304 551 RCS BORDEAUX

Suivant procès-verbal en date du 26/02/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social, à compter du 10/03/2020, Route de Pauillac - Départementale 2 - Lieudit Landes Grand - Lot n° 8 - 33290 LE PIAN-MEDOC, l'article 5 des statuts a été mis à jour en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

20EJ07887

LIB'ESCAPE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 euros
Siège social : 54 Rue Montesquieu 33500 LIBOURNE
843 565 045 RCS LIBOURNE

Par décision du 15 mai 2020, l'associée unique a pris acte de la démission de Madame Emmanuelle BOURDY de ses fonctions de gérante prenant effet le 15 mai 2020.

Madame Mélodie PATANCHON est nommée gérante de la société à compter de cette même date.

Pour avis et mention, La Gérance
20EJ07889

VOLUME RUSSE EURL au capital de 30000 € Siège social : 4 cours Gambetta 33400 TALENCE RCS BORDEAUX 839895117

Par décision de l'associé Unique du 25/05/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 30000 à 70000 € . Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07862

CERCLE DES EXPERTS-COMPTABLES

C.E.C.S.O. SAS
Immeuble AALTA
1 rue Louis Lagorgette,
angle rue Camille Pelletan
33150 CENON
Tél. 05.57.57.05.20

BUREAU DE COURTAGE D. BALARESQUE

S.A.S. au capital de 300 000,00 Euros Siège social : 30/32 COURS DU MEDOC
33300 BORDEAUX
R.C.S BORDEAUX 473 203 784

Aux termes d'une délibération en date du 25 Mai 2020 l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- la SARL AQA, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, représentée par monsieur François QUANCARD, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 881 802 581, domiciliée 30 rue des pins Francs 33200 Bordeaux, en remplacement du CABINET QUANCARD & LABAT, 203 Avenue de Tivoli 33491 Le Bouscat en raison de la démission de cette dernière.

- la SARL CBP AUDIT, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, domicilié 5 avenue Charles Lindbergh BP 10196 33708 MERIGNAC CEDEX, inscrite aux RCS de Bordeaux sous le numéro 507 978 385, en remplacement de Monsieur LABAT Bertrand, démissionnaire.

Pour avis
20EJ07891

ECLAIR'SCIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros porté à 50 000 euros
Siège social : 59 rue Santos Dumont, 33160 ST MEDARD EN JALLES
488.438.409 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 mars 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 47 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 euros).

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ07900

MODIFICATIONS STATUTAIRES

SCI EVENAT

SOCIETE CIVILE

RCS BORDEAUX 495 020 828

CAPITAL 100,00 €

17 Clos de la Prairie 33370 POMPIGNAC

Suivant procès-verbal des décisions de la Collectivité des Associés en date du 25 Mars 2019 à POMPIGNAC et acte de Notoriété suite au décès de Madame Marie-Jeanne EVENAT reçu par Maître Patrick BEYLOT, Notaire à Créon, le 05 janvier 2011.

Nomination d'un co-gérant : Madame Sylvie Annick Germaine EVENAT demeurant 12 route du Pont Castaing 33370 POMPIGNAC à compter du 25 mars 2019

Transfert du siège à 17 Clos de la Prairie 33370 POMPIGNAC à compter du 25 mars 2019

Les articles siège social et nomination gérant sont en conséquences modifiés

20EJ07903

L'AGENCE UNIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 260 euros
porté à 10 000 euros
Siège social : 26, Rue Rigal
33110 LE BOUSCAT
490 179 918 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DU CAPITAL

Par décision du 16 mars 2020, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 9 740 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à deux cent soixante (260 euros).

Nouvelle mention :Le capital social est fixé à DIX MILLE euros (10 000 euros).

POUR AVIS - Le Président

20EJ07905

---

esencia
Au cœur de vos intérêts

Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

FINAGECO

SARL au capital de 1 000 Euros
siège social Route de Vayres - La Barade 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC en cours de transfert
RCS BORDEAUX 491316378

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 9 mars 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 30 rue de l'Aiguillon Résidence Marie Morgane 33260 LA TESTE DE BUCH.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07907

COO.SOL OFS BORDEAUX MÉTROPOLE

Siège social : Immeuble le Phénix – 264 bd Godard
33300 BORDEAUX
RCS Bordeaux n° B 879 311 611

NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée générale ordinaire du 10 février 2020 a validé l'arrivée de nouveaux Administrateurs au sein de son Conseil d'administration :

Madame Parandine CONRAUD demeurant 15 route de Toulouse à Bordeaux

Madame Irène SABAROTS demeurant 4 rue Clément Ader au Taillan Médoc

Monsieur Adrien GROS demeurant 42 bis rue de Caudéran à Bordeaux

Monsieur Lionel DURU demeurant 7 hameau des Sittelles

Monsieur Philippe MAZIERES demeurant 89 rue Guillaume Leblanc à bordeaux

Monsieur Olivier SANCHEZ demeurant 33 allée de Malpont à Gujan Mestras

Pour avis

La DIRECTION

20EJ07910

SOMEDARD HARD DISCOUNT

SOMEDARD H.D.
SARL au capital de 16 000 €
Siège social : 61-63 Avenue Descartes 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES
404 173 668 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16/11/2018, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, MR El Haj DOUGUI, demeurant 2 Rue Troyon 92310 SEVRES, et ce, à compter de cette date, en remplacement de MR Antoine FERREIRA MARTINS.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

20EJ07909

GADYAMB SAS, SAS au capital de 1000 € Siège social : 41 rue Permentade 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 844 023 044. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 25 Avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC à compter du 26/05/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07916

PISCINE EAU MEDOC

SARL au capital de 3000 €
24 Rte de Lesparre
33340 GAILLAN MEDOC
529 722 183 R.C.S. Bordeaux

MODIFICATION GERANCE

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 Mai 2020 il a été pris acte de la démission du Co-Gérant Monsieur JORAND Eric, à compter du 26 Mai 2020. Madame JORAND Isabelle, Gérante, demeure seule dirigeante à compter de cette même date.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

20EJ07917

ARCHESITES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7?500.00 €
Siège social : 128 rue du docteur Albert Barraud
33000 BORDEAUX
484 285 432 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 01 octobre 2019 :

Le siège social a été transféré, à compter du 01/10/2019, de 128 rue du docteur Albert Barraud, BORDEAUX (Gironde), à Castel Gesta, 8 rue Godolin - 31 000 TOULOUSE.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Modification au RCS de Bordeaux

Nouvelle immatriculation au RCS de Toulouse

Pour avis, la gérance

20EJ07919

TOIT GIRONDIN

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CEAPC AU CA DE TG

Nous vous informons que Monsieur Julien BUSQUET – demeurant 7 chemin de Ladeveze 47600 NERAC - a été nommé Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes au sein du Conseil d'administration du TOIT GIRONDIN en remplacement de Monsieur Eric BENAYOUN.

La Direction.

20EJ07922

ERECApluriel

Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras - St Loubès www.erecapluriel.fr

BEST PIZZA

SARL au capital de 60 021 €
Siège social : 5 avenue Gambetta
24200 SARLAT LA CANEDA
513.447.789 RCS BERGERAC

AVIS DE PUBLICATION

Par décision du 27-4-2020, l'Associé unique a :

- décidé de transférer le siège social du 5 avenue Gambetta, 24200 SARLAT LA CANEDA au 1 Bis allée de la Prairie 33470 GUJAN-MESTRAS à compter du 27-04-2020 et de modifier en conséquence l'article 4des statuts.

- nommé en qualité de cogérante non associée pour une durée illimitée, Mme Nathalie RODOT demeurant Les Balcons de PUJAU – 4, chemin Dou Sarpout – 33610 CESTAS

La Société, immatriculée au RCS de Bergerac sous le numéro 513447789 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux.

Cogérance : M. Thierry HURET, demeurant 2 chemin de Croix d'Hins 33380 MIOS et Mme Nathalie RODOT demeurant Les Balcons de PUJAU – 4, chemin Dou Sarpout – 33610 CESTAS

Pour avis

La Gérance

20EJ07929

SCI COQUELICOTS

Société civile immobilière
Au capital de 1.200,00 Euros
Au siège situé à BORDEAUX (33000), 10-12 Rue Luckner
Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°480 689 488

Aux termes d'un PV d'Assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2019, il a été décidé :

- le transfert du siège social à compter du 07/12/2019, et de modifier

L'article 1 des statuts comme suit :

Ancienne mention : BORDEAUX (33000), 10-12 Rue Luckner

Nouvelle mention : TOULOUSE (31200), 8 Boulevard des minimes.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour Avis

Me. YAIGRE

20EJ07939

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DES CHATEAUX BOUTROS-TONI

Société civile
Au capital de 3000 euros
Siège social : 29, rue Chauffour
33000 BORDEAUX
488 790 346 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2019, le capital social a été augmenté de 175 262 euros pour être porté à 178 262 euros, par voie d'apport en nature et de 1 738 euros pour être porté à 180 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 180 000 €.

Pour avis.

20EJ07933

ILASIS LASER

Société par actions simplifiée (SAS) à associé unique
Siège social : 02 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC
Au capital de 1.000 €
RCS BORDEAUX 848 010 476

MODIFICATION DU CAPITAL

Par Décisions en date du 20 avril 2020, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 100.000 € par compensation de créance et par émission de 100.000 actions nouvelles.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 101.000 €.

Les articles 7 & 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07944

JURIDIAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

21 Ter Av. John Fitzgerald Kennedy
Bâtiment A 33700 MERIGNAC

SERVICE MERCHANDISING ASSISTANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 3, Avenue de Magudas 33185 LE HAILLAN
RCS BORDEAUX 451 654 115

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 13 mai 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 3 Rue Pablo Picasso - Résidence Le Club - Bat D 5 - Apt n°3 33700 MERIGNAC à compter du 13 mai 2020.

L'article 3 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07964

A4U
SARL au capital de 1 500 €
Siège social : DARWIN, 87 Quai de Queyries 33100 BORDEAUX
793 954 835 RCS BORDEAUX

L'AGE du 13/05/2020 a décidé de transférer le siège social de DARWIN, 87 Quai de Queyries 33100 BORDEAUX au **41, rue du Professeur Calmette, BP 50145, 33151 CENON CEDEX** à compter du 01/06/2020, et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis

20EJ07951

YO FIT
SARL au capital de 5 000 € porté à 99 380 €
Siège social : 8 allée des Dunes
33610 CANEJAN
812 839 777 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20 mars 2020 que le capital social a été augmenté de 94 380 € par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance.

20EJ07954

---

avL. avocats
228 avenue de la Marne
33700 Mérignac
05 56 39 26 82
Mail : avl.cabinet.
avocat@gmail.com

SELARL DU DOCTEUR AMELIE LEGLISE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée et à associé unique
au capital de 500 €
19 rue du Granit 33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 879 899 888

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 20 avril 2020, il a été décidé de transférer le siège social au Centre de l'Arthrose, 6 rue Negrevergne à MERIGNAC (33700) à compter du 1er mars 2020.

Les articles 4 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

20EJ07955

NANFER
Société à responsabilité limitée
au capital de 165 034 euros
Siège social : 5, 6, 7, 8 Quai de la Douane – 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 491 148 938

Aux termes des décisions du 19 mai 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5, 6, 7, 8 Quai de la Douane à BORDEAUX (33000) au 6, 7, 8 Quai de la Douane à BORDEAUX (33000), à compter du 19 mai 2020 et modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.

20EJ07974

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

UNLEE MERIGNAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 16-18 rue de l'Hermite
Domaine Eparc Bât A Bureau 111
33520 BRUGES
851 112 235 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société UNLEE MERIGNAC a décidé de transférer le siège social du 16-18 rue de l'Hermite, Domaine Eparc Bât A Bureau 111, 33520 BRUGES au 1 Bis rue Gabriel Péri 33700 MERIGNAC à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.

20EJ07966

LA VINTAGE COMPANY
SAS
au capital de 1.331.012,80 €
Siège social :
11 Rue Archimède
33600 PESSAC
510 239 080 R.C.S. Bordeaux

Suivant Procès-verbal du 26/12/2019, l'Assemblée Générale a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 129 520,64 € pour le porter à 1 460 533, 44 €.

Les Statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ07975

STADE FORMATION
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €
Siège Social :
27 Avenue Virecourt
33370 Artigues-Près-Bordeaux
518 646 443 R.C.S Bordeaux

DÉMISSION GÉRANT

Par acte unanime du 27/04/2020, les associés ont pris acte de la démission de M. Benoît ROVER de son mandat de co-gérant, non remplacé.

RCS Bordeaux, Pour avis

20EJ07978

BELLACEJA
SARL au capital de 6 000 €
36 avenue Montaigne,
33160 ST MEDARD EN JALLES
RCS BORDEAUX 451 955 801

Par décision de l'associée unique en date du 15/04/20 statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

20EJ07991

SARLU MCS RESTAURATION
au capital de 1 000 euros
Siège social : quai de Paludate
6 Min de Brienne
33800 BORDEAUX
750 271 975 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 26 mai 2020, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de Vente de boissons chaudes à emporter (Café, thés, chocolats), Vente de boissons fraîches non alcoolisées à emporter, Vente de viennoiseries et pâtisseries à emporter (petit déjeuner), Vente au détail de thé en vrac de diverses origines, ventes au détail de café de diverses origines en grains ou moulu par nos soins, Vente de petits matériels et équipements pour thé ou café et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance

20EJ07985

@com EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET CONSEIL

EFIKELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 31 Rue Tillet
33800 BORDEAUX
539 508 580 RCS BORDEAUX

NOMINATION COGERANT

L'AGO du 24.03.2020 a décidé de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du même jour, M BUSSON Thibault, demeurant 430, rue du Pas du Bois, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC. Pour avis LA GERANCE

20EJ07988

CT DOMAINES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : Château Teyssier
33330 VIGNONET
507 402 386 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du premier février 2020, l'associée unique a nommé Monsieur Jean-Pierre MOURGUES demeurant 30 allées Haussmann, Le Clos Margaux, Bât D, Appt 118, 33300 BORDEAUX, en qualité de gérant pour une durée non limitée, en remplacement de Monsieur Jonathan MALTUS, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

20EJ07992

ELMA 2
EURL au capital de 500 €
Siège social: 147 route du Preuilh
33830 BELIN BELIET
RCS BORDEAUX 800.656.225

NON DISSOLUTION

Par délibération en date du 28.06.2019, statuant en application de l'article L. L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07998

HEVEA
Société civile immobilière
Capital : 25 110 euros
Siège social : 2, lieu dit Pouchon
33 210 SAINT PARDON DE CONQUES
RCS BORDEAUX : 442 446 647

AVIS DE TRANSFORMATION

Selon PV du 02/05/2020, les associés ont décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 25 110 €, divisé en 2 511 actions. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par Aymeric BAGGIO. Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par son Président Aymeric BAGGIO, demeurant 2, lieu dit Pouchon 33 210 SAINT PARDON DE CONQUES. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier pour les décisions collectives ordinaires et pour les décisions collectives extraordinaires. AGREMENT :Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés, sauf les cessions d'actions entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

20EJ07999

FILTRABOX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.200.000 euros
Siège social : 2 Merlet
33790 CAZAUGITAT
823 367 263 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2019, les associés de la société FILTRABOX ont décidé de transférer le siège social de la société précédemment situé 2 Merlet, 33790 CAZAUGITAT, au 4 Lieu-dit Champ de Jamard, 33790 PELLEGRUE à compter du 1er janvier 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Gérance

20EJ08000

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAINT HILAIRE
Société civile immobilière au capital de 1.524 €
Siège : le SATELLITE ECOPARC DE 27400 HEUDEBOUVILLE
431646298 RCS de EVREUX

Par décision de l'AGE du 15/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Route de Cameyrac 33750 BEYCHAC ET CAILLAU.

Gérant: M. TENUTA JOSEPH 3 CHEMIN DE GARROT 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

Radiation au RCS de EVREUX et réimmatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ08001

victor hugo office notarial

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Me Daniel RABAT les 20 et 26 mai 2017 a été constatée la modification suivante des statuts de La Société dénommée **LA CATINE**, Société civile immobilière au capital de 50.000 €, dont le siège est à SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE (33220), "La Catine", identifiée au SIREN sous le n° 803 935 204 et immatriculée au RCS de LIBOURNE.

Ancienne mention article 2 : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Nouvelle mention article 2 : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et l'aliénation de ces mêmes biens.

Pour avis, le Notaire

20EJ08003

H2O

SARL au capital de 1 200 €
Siège social : 1 Allée de rostand
33650 MARTILLAC
791 801 707 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26/05/2020, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Philippe JANMAIRE, 11 rue Jules testaud, 33700 MÉRIGNAC en remplacement de M. Georges FERNANDEZ, 7 Lotissement la Chenaie, 33650 SAINT MORILLON à compter du 26/05/2020.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ08004

SCEA VILLEMEUR ISABELLE ET JEAN FRANCOIS

Au capital de 50 818,88 €
Siège social : Langon (Gironde) Les Guillemins
RCS : Bordeaux 390 670 768

Aux termes d'une A.G.E en date du 31 mars 2020, les associés de la société SCEAVILLEMEUR ISABELLE ET JEAN FRANCOIS ont pris acte de la démission de M.Jean Francois VILLEMEUR de ses fonctions de gérant à compter du 31 mars 2020.

L'article 11 est modifié en conséquence. Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance

20EJ08010

EURL CABINET ML FARGEAUD

269 Cours de la Somme – N° 4
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX : 498 692 607

Suite au décès de Mme Marie-Lise FARGEAUD, gérante de l'EURL CABINET ML FARGEAUD, Le Président de l'Ordre des Experts-Comptables d'Aquitaine à nommer M. Stéphane MANDIN, Expert-Comptable, 5 rue Auguste Renoir 33700 MERIGNAC, administrateur provisoire du cabinet.

20EJ08008

OXBOW

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 18 avenue de Pythagore – (CS90040) - 33692 MERIGNAC CEDEX
332 349 232 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associée unique et de la Présidente en date du 22 mai 2020, il résulte la modification suivante des mentions antérieurement publiées :

Capital social

Ancienne mention : 50 000 €

Nouvelle mention : 3 408 000 €

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

20EJ08011

BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable
Siège : 10 Quai de Queyries
33072 Bordeaux Cedex
Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux

AVIS DE MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

L'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2020 a décidé d'effectuer plusieurs modifications du texte des statuts de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

Les statuts mis à jour des modifications sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux et consultables sur le site internet de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

https://www.bpaca.banquepopulaire.fr .

Pour Avis.

Le Président du Conseil d'Administration.

20EJ08012

SCI COTTAGE BEAUSEJOUR

SC au capital de 1000€
10 Route de la Magdeleine
33210 Sauternes
518086681 R.C.S BORDEAUX

Le 31/03/2020, l'AGE a pris acte de la fin des fonctions de gérant de Laurent DIARD.

20EJ08013

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79

HOMEDESIGN DU BASSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 101 Avenue de la Côte d'Argent
33380 BIGANOS
850 114 893 RCS BORDEAUX

MODIFICATION OBJET-TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 28 avril 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associées de la société à responsabilité limitée HOMEDESIGN DU BASSIN a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de vente de vêtements et accessoires et d'épicerie fine et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

- de transférer le siège social du 101 Avenue de la Côte d'Argent, 33380 BIGANOS au 13 Avenue de la Libération, 33380 BIGANOS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

20EJ07661

---

sagec ACTHEOS
Expertise-Comptable / Audit / Conseil
3 rue Pierre et Marie Curie 33520 BRUGES
Tél. : 05 57 19 12 12
Site : www.actheos.com

STRUCTURBAT

SAS au capital de 1 000 euros
Siège : 6 rue de la Paix - 33620 CAVIGNAC
539 080 036 RCS LIBOURNE

TRANSFERT DU SIEGE

L'AG du 16/07/2019 a décidé de transférer le siège social au 206 rue des Hérons à CEZAC (33620) à compter du même jour et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,
Le Président

20EJ07662

ECHOS JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

publicite@echos-judiciaires.com

DISSOLUTIONS

ASTUCIT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100.000 euros
Siège Social : Lieu-dit Fond de Rouchains 33230 Saint-Médard-de-Guizières
322 387 127 R.C.S. Libourne

Par DAU du 18/05/2020, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 18/05/2020. Monsieur Jacques Spicq, anciennement gérant, a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Libourne.

20EJ07867

---

sageco
Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

PHOTO LOFT 64

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 64 rue Gambetta
33500 LIBOURNE
522 220 227 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 30 janvier 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 janvier 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Eric COURTY, demeurant 7 rue Jean Raymond Guyon - 33500 LIBOURNE associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Jean Raymond Guyon - 33500 LIBOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ07671

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 18 mai 2020 déposée aux rangs des minutes de Maître COUTANT, notaire à SAINT EMILION, le 18 mai 2020, les associés de la société dénommée **EARL GOUTEYRON CHRISTIAN**, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 € ayant son siège social à SAINT EMILION (Gironde) Lieudit Mazerat identifiée sous le numéro SIREN 390 551 893 RCS LIBOURNE ont décidé la dissolution de ladite société, à compter du 18 mai 2020, et sa mise en liquidation amiable.

Ils ont nommé en qualité de liquidateur Madame Françoise GOUTEYRON, demeurant à IZON (Gironde), 256 Avenue du Général de Gaulle, et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

Les correspondances, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile de Madame Françoise GOUTEYRON, demeurant à IZON (Gironde), 256 Avenue du Général de Gaulle.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis et insertion

Signé Maître François Jean COUTANT

20EJ07953

26 Rue Beck
33800 BORDEAUX

MATHOM
En liquidation,
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au capital social de 1000 euros
4-8 Rue d'Angleterre– 33720 PODENSAC
RCS BORDEAUX 852 925 841

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes de la consultation écrite des associés du 22 Mai 2020 il a été décidé la dissolution amiable anticipée de la Société à compter du 22 Mai 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée des associés a nommé comme Liquidateur Madame Fanny GALETEAU, demeurant 7 Route de Bordeaux – Le port, 33550 LANGOIRAN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 Route de Bordeaux – Le port, 33550 LANGOIRAN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ07767

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79

LA BOUCLE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 150 euros
Siège social : LANTON
33148 10 Allée de l'Amiral de Grasse
Siège de liquidation : 10 Allée de l'Amiral de Grasse
33148 LANTON
498 190 529 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 mars 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent BAREILLE, demeurant 10 Allée de l'Amiral de Grasse 33138 LANTON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 Allée de l'Amiral de Grasse 33148 LANTON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07772

SAS SB ENTRETIEN
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 15 Lot Le Clos du Maine 33450 IZON
851 598 813 RCS LIBOURNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 28 Mai 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01 Juin 2020 et sa mise en liquidation.

A été nommée Liquidateur M Stéphane Jean-Claude BEYRONNEAU, demeurant 15 lotissement Clos du Maine 33450 IZON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 15 lotissement Clos du Maine 33450 IZON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE.

Mention sera faite au RCS : LIBOURNE. Pour avis,
20EJ07793

A2NH
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 Chemin de Pichelebre
33610 CESTAS
808.475.610 R.C.S. BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Christine VALET DUMARGNE, demeurant 16 Chemin de Pichelebre – 33610 CESTAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 Chemin de Pichelebre – 33610 CESTAS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07795

PALGRIV, SC au capital de 1000 €. Siège social: 34 allée de Combelonge 33610 Cestas. 840468813 RCS Bordeaux. Le 04/05/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Lionel Angélo BERNARD, 34 Allée de Combelonge 33610 Cestas et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Bordeaux.
20EJ06963

SCCV MARECHAL
Société civile de construction vente
Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 803 733 369

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/04/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Antoine DA ROCHA DIAS, demeurant au 5 chemin de Jeandey à LATRESNE (33360), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 23 Chemin d'Arcins à LATRESNE (33360). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07840

Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LEGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

SARL JEAN-CLAUDE CALIOT & ERIC HENRY
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 13 Chemin de Vignolles 33380 MIOS
Siège de liquidation : 30 Route d'Argilas 33770 SALLES
822 742 870 RCS BORDEAUX

L'AGE du 25 mai 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateurs Mr Eric HENRY, demeurant 30 Route d'Argilas 33770 SALLES, et Mr Jean-Claude CALIOT, demeurant 13 Chemin de Vignolles 33380 MIOS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 30 Route d'Argilas 33770 SALLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Dépôt au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07848

---

le 22.03.2020,l'age de la sci courther, dom de boivinelle 33710 teuillac,capital 152.44€,rcs libourne 421124355,decide la dissolution anticipee de la societe a compter du 22.03.2020,est nomme liquidateur daniel thereau sis dom de boivinelle 33710 teuillac et fixe le siege de la liquidation a la meme adresse que le siege social.rcs libourne
20EJ06796

CO&CO 33
Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 2 rue Jean Mace, Batiment A - 33320 EYSINES
539 372 359 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er décembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société CO&CO 33, à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme Liquidateur M. Christophe COUDERT, demeurant au 115 ter rue Jude 33200 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 2 rue Jean Mace, Batiment A 33320 EYSINES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
20EJ07860

SOCIETE CIVILE CHATEAU LANGOIRAN
Capital social : 381 122,54 €
Siège social : Le Pied du Château – 33550 LANGOIRAN
RCS BORDEAUX 327 696 340

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2020, la SARL "AGRI-VIGNE", dont le siège social est situé Pubetan – 40410 SAUGNACQ ET MURET, immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le numéro 413 694 449, a, en sa qualité d'associée unique de la "SOCIETE CIVILE CHATEAU LANGOIRAN", décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 03/07/1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

L'associée unique.
20EJ07863

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès 33150 CENON
05.57.77.90.00

ARD Jérôme BERNARD -Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capitalde 2 000 euros- Siège social : 36 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny- 33610 CESTAS (Gironde)- 852 072 321 RCS BORDEAUX- L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2020 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur: Monsieur Jérôme BERNARD,demeurant à CESTAS (Gironde) 36 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales encours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à CESTAS (Gironde) 36 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le Liquidateur.
20EJ07802

NICOLAS JEAN MICHEL
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622 euros
Siège : 44 Route CABLANC, 33240 ST LAURENT D ARCE
Siège de liquidation : 44 Route CABLANC, 33240 ST LAURENT D ARCE
423016740 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 mai 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/05/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean Michel NICOLAS, demeurant 35 Route de l'ange 33240 ST LAURENT D ARCE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 44 Route CABLANC, 33240 ST LAURENT D ARCE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07864

SCCV PARC D'ACTIVITE DE L'ARGONNE
Société civile de construction vente
Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 830 770 525

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/04/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Antoine DA ROCHA DIAS, demeurant au 5 chemin de Jeandey à LATRESNE (33360), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 23 Chemin d'Arcins à LATRESNE (33360). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07839

JLD PEDAGOGIE CONSEIL
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 12 rue Louis Maydieu, 33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 12 rue Louis Maydieu, 33200 BORDEAUX
823088893 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2020,l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-Louis DELAGE, demeurant 12 rue Louis Maydieu 33200 BORDEAUX, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Louis Maydieu 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

20EJ07912

SCI DU PING
Société civile immobilière en liquidation au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation : 3 avenue Georges Clémenceau – 33150 CENON
492 818 364 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 décembre 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme Liquidateur M. Christophe COUDERT, demeurant au 115 ter rue Jude 33200 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 3 avenue Georges Clémenceau 33150 CENON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ07865

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79

BRICO CARCANS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 8 Route de Bordeaux, 33121 CARCANS
Siège de liquidation : 9 Route de Touate 33121 CARCANS
418 827 226 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Elisabeth SEGONNES, demeurant 9 Route de Touate, 33121 CARCANS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Route de Touate 33121 CARCANS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07945

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79

ROUGIER-SEGONNES
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 9 Rue de la Poste 33121 CARCANS
Siège de liquidation : 9 Route de Touate 33121 CARCANS
450 699 962 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 avril 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Jacques ROUGIER, demeurant 9 Route de Touate 33121 CARCANS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Route de Touate 33121 CARCANS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07928

SCI ABAC
Société civile immobilière au capital de 426 857 euros
Siege social : 3 avenue Georges Clémenceau – 33150 CENON
417 800 711 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 décembre 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société SCI ABAC, à compter de ce jour.

Elle a nommé comme Liquidateur M. Christophe COUDERT, demeurant au 115 ter rue Jude 33200 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 3 Avenue Georges Clémenceau 33150 CENON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ07833

LES NOCES BOHEMES
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 390 Rue Pasteur Apt 415 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 845 088 681

L'assemblée générale extraordinaire du 19/05/2020 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 19/05/2020. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame HERRADA Clémence, demeurant 390 Rue Pasteur Apt 415, 33200 BORDEAUX et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

HERRADA Clémence

20EJ07685

SCI LAF'ERT
SCI en liquidation au capital de 300 €
Siège social et de liquidation : 1 B Lieu-Dit Papoula - 33640 PORTETS
518 323 035 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 27/12/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite AGE.

Stéphan MACHEFERT, demeurant 1 A Chemin de Papoula - 33640 PORTETS, est nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif et a été autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 B Lieu-Dit Papoula - 33640 PORTETS, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur

20EJ07983

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

PERHOME
SARL en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 rue du Docteur Donèche
33340 QUEYRAC
Siège de liquidation : 19, rue de la Gare – 33920 ST CHRISTOLY DE BLAYE
RCS BORDEAUX 795185750

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Pascal PERROT, demeurant 19, rue de la Gare – 33920 ST CHRISTOLY DE BLAYE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 19, rue de la Gare – 33920 ST CHRISTOLY DE BLAYE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ08005

LIQUIDATIONS

SCCV VILLA MELISANDRE Société Civile au capital de 1.000€. Siège social : 166 AVENUE PASTEUR 33600 PESSAC. RCS 495 287 237 BORDEAUX.

L'AGE du 19/05/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 19/05/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07544

FRACYP
SASU au capital de 500 euros
Siège social : 60 rue Détrois
33200 BORDEAUX
829 964 758 BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant les décisions en date du 18.05.2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 18.05.2020 de la société FRACYP.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07643

REFIT PROJECT MANAGEMENT SARL au capital de 50 000 € Siège social : 7 Rue Nully de Harcourt 33610 CANÉJAN RCS BORDEAUX 801 142 589. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 19/05/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M CHAUMET-LAGRANGE Renaud demeurant 12 rue Masséna 33700 MÉRIGNAC pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/05/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07748

NET 2000 ARCACHON
AU CAPITAL DE 8000 EUROS
27 ALLEE DES CORSAIRES
33470 GUJAN-MESTRAS
RCS BORDEAUX : B 507 438 505

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 Mai 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Décembre 2019 de la société NET 2000 ARCACHON.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

20EJ07760

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

APB
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de liquidation : 6, Avenue Neil Armstrong,
33692 MERIGNAC cedex
424 844 041 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 19 mai 2020 au 27, Avenue du Reys 33650 LA BREDE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabrice BONNIN, demeurant 27, Avenue du Reys 33650 LA BREDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

s

20EJ07797

SCCV PARC D'ACTIVITE DE L'ARGONNE
Société civile de construction vente
Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 830 770 525

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/04/2020 ayant clôturé la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation arrêtés au 30/04/2020, déchargé Monsieur Antoine DA ROCHA DIAS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

20EJ07841

SCCV MARECHAL
Société civile de construction vente
Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 803 733 369

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/04/2020 ayant clôturé la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation arrêtés au 30/04/2020, déchargé Monsieur Antoine DA ROCHA DIAS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

20EJ07842

SCI ROUTE DES LACS
SCI au capital de 1.000 €
Siège social: 21 avenue des Etoiles - Pyla-Sur-Mer
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX 514 752 534

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale en date du 15.02.2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 15.02.2020 de la société SCI ROUTE DES LACS.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07904

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

LM FIGURE LIBRE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 50, rue des Remparts,
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 16, rue Esprit des Lois
33000 BORDEAUX
804 566 420 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 20 février 2020 au 16, rue Esprit des Lois 33000 BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier DUFRESNE, demeurant 8, Allée de la Perouse 33470 GUJAN MESTRAS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

s

20EJ07921

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

CM REDACT
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 34 avenue des Genêts - Pyla sur Mer
33260 LA TESTE DE BUCH
Siège de liquidation : 34 avenue des Genêts - Pyla sur Mer
33260 LA TESTE DE BUCH
833 127 012 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 22 avril 2020, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François MORTIER, demeurant 34 avenue des Genêts - Pyla sur Mer, 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

20EJ07739

AXESSCIBLE-IMMO
SAS en liquidation au capital de 7 500 €
Siège social et siège de liquidation : 11, Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES
819 133 596 RCS BORDEAUX

L'AG du 28/02/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2019. Radiation au RCS de BORDEAUX. Pour avis

20EJ07931

ARGUIROSE CONSEIL
Expertise-Comptable, Conseil
Bordeaux - Paris - Libourne - Lacanau
www.arguirose.com

TRANSPORT DE NOUVELLE AQUITAINE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 12 Ter Route du Lac 33121 CARCANS
831 090 790 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 12 avril 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Georges MAGOT, demeurant 12 ter Route du Lac 33121 CARCANS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

20EJ07949

SANDIA ET FILS
SARL en liquidation
Au capital de 57 600 euros
Siège social et siège de liquidation: Ambrois, 33570 MONTAGNE
451671549 RCS LIBOURNE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/03/2020 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Santos SANDIA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2019.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

20EJ07957

JLD PEDAGOGIE CONSEIL
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 12 rue Louis Maydieu, 33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 12 rue Louis Maydieu, 33200 BORDEAUX
823088893 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31.03.2020 au 12 rue Louis Maydieu 33200 BORDEAUX, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Louis DELAGE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

20EJ07926

CONVOCATIONS

LES VIGNERONS D'UNI-MEDOC
14 route de Soulac
33340 Gaillan Médoc
Siret 781 923 537 00026

Les associés coopérateurs de la cave coopérative LES VIGNERONS D'UNI-MEDOC sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, (AGE).

Cette AGE se fera par consultation écrite des associés **du 1er au 20 Juin à minuit**, sur la base de l'article 3 de l'ordonnance 2020-420 du 22 avril 2020 qui modifie l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté du 20 février 2020 portant homologation des statuts types des sociétés coopératives agricoles.
- Modification art 21 : composition du Conseil d'Administration
- Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités.

Pédro ROJO,

Président.

20EJ07990

FONDS DE COMMERCES

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 avril 2020,

Enregistré au SIE de Bordeaux, le 29 avril 2020.

La société **Le Fournil de Saint Médard-en-Jalles**, société par actions simplifiée au capital de 190.000 € dont le siège social est situé 57, avenue de Montaigne, 22160 Saint Médard-en-Jalles, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 840 897 029,

a cédé à

La société **SARL Sage**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège social est situé 57, avenue de Montaigne, 33160 Saint Médard-en-Jalles, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 882 091 101,

un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, traiteur sucré salé, salon de thé, sandwicherie et snacking à consommer sur place ou à emporter sis et exploité au 118, avenue de la Boétie, 33320 Le Taillan-Médoc au prix de 80.000 €.

Entrée en jouissance rétroactive au 1er mars 2020.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales par la SELARL DLLP, société d'avocats sise 185, boulevard Maréchal Leclerc, Le Plaza, Bâtiment B, 33000 Bordeaux.

20EJ07689

SELARL JULIEN FIASSON Notaire
1 rue René Bourda
33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
Tel: 05.57.94.05.70

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julien FIASSON, Notaire à St Ciers sur Gironde, en date du 12 mai 2020 , enregistré au SDE de Bordeaux,

La Société dénommée SOCIETE D'EXPLOITATION DU DOMAINE DE VALMONT, Société à responsabilité limitée au capital de 35.000,00 €, dont le siège est à BARSAC (33720), 22 rue de la Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 484851563 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

a cédé à **La Société dénommée ASSET MANAGEMENT HOTELIER BARSAC**, Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à MERIGNAC CEDEX (33708), 25 rue Thalès BP 90168, identifiée au SIREN sous le numéro 881187785 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Son fonds de commerce de "exploitation de résidences hôtelières, location de salles pour des séminaires et mariage", sis à BARSAC (33720) 22, Rue de la Gare, lui appartenant, connu sous le nom commercial "DOMAINE DE VALMONT - BARSAC SAUTERNES", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX (33), sous le numéro 484851563 et répertorié à l'INSEE sous le numéro 484 851 563 00011

Cette vente a été consentie au prix de 50.000,00 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 4,00 € et aux éléments incorporels pour 49.996,00 €

Date d'entrée en jouissance le 12/05/2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, auprès de la SELARL TEN FRANCE BORDEAUX, Avocats, 7 avenue Raymond Manaud, 33525 BRUGES.

Pour avis

20EJ07701

LES JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte d'avocat électronique en date à BORDEAUX (33) du 14 mai 2020, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 19 mai 2020, Dossier 202016163, référence 2020A5063,

Monsieur Jean-Pierre SAVOLDELLI, de nationalité française, née le 7 juillet 1960 à DAX (40), demeurant à ETAULIERS (33820), 62 route Principale, exploitant un fonds de commerce, a cédé à la société SNC LA3CNF, Société en Nom Collectif au capital de 1 000 €, dont le siège social est sis à ETAULIERS (33820) – 62 route Principale, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE sous le numéro 881 800 908, un fonds de commerce de DEBIT DE TABACS ARTICLES DE FUMEURS BAR RESTAURANT JOURNAUX PERIODIQUES DEPOT MAISON DE PRESSE ARTICLES DE PECHE LOTO FDJ PMU sis à ETAULIERS (33820), 62 route Principale, connu sous l'enseigne « LA PERDRIX DES MARAIS », moyennant le prix de 665 000 Euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 628 000 € et aux éléments corporels pour 37 000 €.

La jouissance et la prise de possession réelle et effective est intervenue le 14 mai 2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la correspondance au siège du Cabinet d'avocats LES JURISTES ASSOCIES DU SUD OUEST – 29/31 rue Ferrère – 33000 BORDEAUX et pour la validité à l'adresse du fonds de commerce cédé.

Pour avis

20EJ07737

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT, DUPOURQUÉ, BARALE & ASSOCIÉS
05.56.01.99.77

Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.01.99.77

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à VENDAYS MONTALIVET du 04.05.2020, enregistré au Service Départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 20.05.2020, dossier 2020 00016569, réf 3304P61 2020 A 05102 la **SNC PHARMACIE BEATRICE DULUC – PHILIPPE LATHUILLIERE**, SNC capital de 1.045.000 €, dont le siège social est 1 rue de la Mairie, 33930 VENDAYS MONTALIVET, RCS BORDEAUX n° 453 043 135, a cédé à la société **PHARMACIE DES DEUX ECOLES**, SELURL au capital de 10.000 €, dont le siège social est 1 rue de la Mairie, 33930 VENDAYS MONTALIVET, RCS BORDEAUX n° 882 958 341, le fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité 1 rue de la Mairie, 33930 VENDAYS MONTALIVET, pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 043 135 00012, moyennant le prix de 1.330.000 €.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues chez la Société Juridique et Fiscale Moyaert, Dupourqué, Barale & Associés, 27 cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion

20EJ07995

CESSION PARTIELLE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte S.S.P. du 30/04/2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 14/05/2020 Dossier 202000015648, référence 3304P61 2020 A 04878, la Société **J LE 8**, SAS au capital de 32.500 Euros ayant son siège social à SAINTE FOY LA GRANDE (33220) 8 Rue Marceau immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 793 681 016 a cédé à la Société **CHEZ PEPE**, SAS au capital de 100 Euros ayant son siège social à SAINTE FOY LA GRANDE (33220) 24 Boulevard Gratiolet immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 881 380 935, l'activité de « Petite restauration, snacking sur place et à emporter (sans vente de boissons alcoolisées) » qu'elle possède et exploite dans son établissement secondaire, à SAINTE FOY LA GRANDE (33220) 24 Boulevard Gratiolet, comprenant la clientèle, l'achalandage y attachés, le matériel nécessaire à l'exploitation, le droit à l'usage des lignes téléphoniques, le fichier de la clientèle, et plus généralement tous les éléments incorporels et corporels attachés à l'activité cédée. Le prix de cession s'élève à 10 000 Euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 7 470 Euros et aux éléments corporels pour 2 530 Euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 30 avril 2020. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège de la société « CHEZ PEPE » à SAINTE FOY LA GRANDE (33220) 24 Boulevard Gratiolet.

Pour avis

20EJ07813

Etude de Maître Bruno CARMENT
Notaire à ARES (Gironde),
87 Rue du Général de Gaulle

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bruno CARMENT, Notaire, à la résidence d'ARES, (Gironde), 87, Rue du Général de Gaulle, le 12 mai 2020, enregistré a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Marine Anne-Caroline LIARCOU, auto-entrepreneuse, demeurant à BIGANOS (33380) 87 avenue de la Libération.

Née à PESSAC {33600), le 24 janvier 1988. Célibataire.

A :

La Société dénommée **EURL MARINE LIARCOU**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à ANDERNOS-LES -BAINS (33510), 21 avenue du Général de Gaulle, en cours d'identification au SIREN.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente et fabrication de bijoux et vente d'accessoires de mode sis à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 21 Avenue du Général de Gaulle, lui appartenant, connu sous le nom commercial !'Atelier Bo'M, et pour lequel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux, sous le numéro 795181122.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE EUROS (51 960.00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (48 000.00 EUR),
- au matériel pour TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE EUROS (3 960.00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Bruno CARMENT, Notaire à ARES (33740), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

20EJ07861

DLLP
185 Boulevard Maréchal Leclerc
Immeuble Le Plaza
33000 BORDEAUX
Tél : 05.47.10.05.50

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2020, en cours d'enregistrement auprès du SDE de Bordeaux,

AQUAPARK 33, SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé Port Maguide - 18 Chemin de Maguide 40600 Biscarrosse, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le n° 803 198 241

A cédé à **SAS LAKECITY**, SAS au capital de 4.500 euros, dont le siège social est situé 108 Route du Barp 33380 Mios, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le n° 803 615 780,

un fonds de commerce de d'aquaparc sis et exploité Craste de L'Abeilley 33380 Mios, au prix de 70.000 euros.

Entrée en jouissance au 20 mai 2020.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité, et chez Maître Bernadette LOUESSE - Résidence Cébana 114 Rue Jean De La Fontaine 40600 BISCAROSSE pour la correspondance.

20EJ07829

SCP FABRE-MASSENET-GALHAUD
Notaires Associés à LEOGNAN (Gironde)
36, avenue de Gradignan

DOUZENEL AND CO

Société en nom collectif au capital de 1200 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 19 rue Duffour Dubergier, identifiée au SIREN sous le numéro 882013147 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Patrick FABRE, à LEOGNAN, le 30 avril 2020, enregistré à SDE BORDEAUX, le 15/05/2020 dossier 2020/15812 référence 2020 N 1631

Monsieur Laurent BELAIB, commerçant, époux de Madame Nadine Renée Annie CHARRON, demeurant à BORDEAUX (33800)19 rue du Professeur Benzacar Nansouty.

Né à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 23 mars 1957.

A VENDU A :

La Société dénommée DOUZENEL AND CO, Société en nom collectif au capital de 1200 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 19 rue Duffour Dubergier, identifiée au SIREN sous le numéro 882013147 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de JOURNAUX, ARTICLES DE FUMEURS, LIBRAIRIE, LOTO, PAPETERIE, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabacs, sis à BORDEAUX, 19 rue Duffour Dubergier, connu sous le nom commercial LE ROHAN lui appartenant et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 332.861.731.

Propriété : à compter du jour de la signature de l'acte

Jouissance : 1er mai 2020.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT UN MILLE EUROS (201.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE EUROS (197.000,00 EUR),
- au matériel pour QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

Le notaire.

20EJ07989

Maître Marie-Laure GONTIER,
Notaire associée à
BORDEAUX (Gironde),
247 Avenue Thiers.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte de cession reçu par Me Marie-Laure GONTIER, Notaire Associée à BORDEAUX, 247 Avenue Thiers, le 15 mai 2020, Dossier enregistré le 15/05/2020 2020N 1655.

D'un Fonds de Commerce de Cycles électricité quincaillerie confiserie et gérance d'un débit de tabacs, situé à AMBES (Gironde) 2 Rue Jules Fery, immatriculé au RCS de Bordeaux 479 383 853.

Par **Mme Patricia Michelle LYS** née à BORDEAUX (33000), le 24/02/1964, commerçante, dt à AMBES (33810) 1855 rue Roger Vallon Lieudit Le Mayne.

A La Sté **S.N.C. MARQUES**, SNC au capital de 7 622,45 €, siège à AMBES (33810), 2 rue Jules Ferry, identifiée au SIREN 392 712 634 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Propriété jouissance au 15/05/2020, prix 180 000 euros, éléments corporels 4 000 euros et incorporels 176 000 euros.

Oppositions dans les dix jours de la dernière des insertions légales, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Insertion au BODACC requise conformément à la loi du 9 avril 1949 et du décret du 22 juillet 1950, dans les délais légaux.

Pour insertion,

Me Marie-Laure GONTIER, Notaire.
20EJ07959

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT, DUPOURQUÉ, BARALE & ASSOCIÉS
05.56.01.99.77

Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.01.99.77

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à VENDAYS MONTALIVET du 04.05.2020, enregistré au Service Départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 20.05.2020, dossier 2020 00016570, réf 3304P61 2020 A 05106 la **SNC PHARMACIE PATRICK DULUC – CATHERINE LATHUILLIERE**, au capital de 476.000 €, dont le siège social est 19 avenue de l'Océan, 33930 VENDAYS MONTALIVET, RCS BORDEAUX n° 453 043 283, a cédé à la société **PHARMACIE DE LA PLAGE**, SELURL au capital de 10.000 €, dont le siège social est 19 avenue de l'Océan, 33930 VENDAYS MONTALIVET, RCS BORDEAUX n° 882 968 654, le fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité 19 avenue de l'Océan, 33930 VENDAYS MONTALIVET, pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 043 283 00010, moyennant le prix de 645.000 €.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues chez la Société Juridique et Fiscale Moyaert, Dupourqué, Barale & Associés, 27 cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion
20EJ08009

LOCATIONS GÉRANCES

MISE EN LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 1er septembre 2018 à RENNES,

La société **YVES ROCHER FRANCE**, SAS au capital de 228 661 780 euros ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n°808 529 184, représentée par Monsieur Alexandre RUBIN

Donne en location gérance à la SARL **STANDYR**, au capital de 7 622,45 €, ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 387 919 624, représentée par Madame Annaick COLLIN,

Un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à MERIGNAC (33700) C. Cial Carrefour Mérignac Soleil à compter du 1er avril 2020

Ce contrat est conclu pour des périodes successives d'une année dans la limite de dix années.

Pour insertion unique
20EJ07650

LOCATION GÉRANCE

La location gérance consentie suivant acte authentique du 20 mai 2016 par la société LE PUY PAULIN société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège est à Bordeaux (33000), 5 rue Louis Combes, identifiée sous le numéro 413 736 398 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux à la société PUY PAULIN & CIE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège est à Bordeaux (33000), 14 place Puy Paulin, identifiée sous le numéro 820 945 624 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux pour le fonds de commerce de bar, brasserie sis 5 rue Louis Combes 33000 BORDEAUX, connu sous le nom "LE PUY PAULIN" a pris fin le 31 août 2017.

Pour avis

20EJ07997

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé signé à LACANAU en date du 26/05/2020, M. Tristan ALEA demeurant 1792 chemin de Ceinture de Talaris à LACANAU (33680),

a donné en location gérance à :

M. Stéphane PORET demeurant 14 rue Aristide Briand à PAUILLAC (33250).

un fonds de commerce de restauration rapide sur place et/ou à emporter consistant en une branche autonome dite "Branche Salée" du fonds exploités et sis au 2 allée Pierre Ortal - Galerie Océanide à LACANAAU OCEAN (33650)

La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 2ans et 7 mois à compter du 30/05/2020 pour expirer le 31/12/2022, renouvelable par tacite reconduction par période d'une année.

Pour avis.

20EJ07969

RÉSILIATION LOCATION GÉRANCE

La location gérance de la branche bar, restaurant du fonds de commerce situé à PETIT PALAIS ET CORNEMPS – 227, route du Camping, connu sous le nom de "L'AUBERGE DU PRESSOIR" consentie par La société LE PRESSOIR, SARL au capital de 397 500 euros, sise 227, route du Camping – 33570 PETIT PALAIS ET CORNEMPS immatriculée au RCS LIBOURNE 328 858 691 au profit de la société BISTROT 1961, SAS au capital de 1 000 euros, sise 13, rue Vincent AURIOL – 33230 ST MEDARD DE GUIZIERES, immatriculée RCS LIBOURNE 878 878 222 a pris fin à effet du 30/04/2020 aux termes d'un acte sous seing privé conclu entre les parties le 15/05/2020.

20EJ07943

RÉGIMES MATRIMONIAUX

SCP Nicolas MAUBRU Didier NICOLAS et Johann BEN ASSAYA-JOLIS
Notaires associés
à Pauillac (33250)
15 quai Jean Fleuret

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Johann BENASSAYA-JOLIS, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle « Nicolas MAUBRU, Didier NICOLAS et Johann BEN ASSAYA » CRPCEN 33103, le 20 mai 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Georges Philippe POITEVIN, retraité, et Madame Maryvonne Marie-Antoinette Maryse DIEU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à JAU DIGNAC ET LOIRAC (33590) 14 rue du 19 mars 1962.

Mariés à la mairie de JAU DIGNAC ET LOIRAC (33590) le 16 février 1966 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

Le notaire.
20EJ07697

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sébastien BOUSSAT, à SAINT-LOUBES (33450), 15, Place de l'Hôtel de Ville, CRPCEN 33041, le 18 mai 2020, il a été procédé au changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale par :

Monsieur Patrick Jacques MARCADE, retraité, né à BORDEAUX (33000) le 11 décembre 1954 et Madame Nadine Rosette Pierrette DENECHAUD, retraitée, son épouse, née à FLOIRAC (33270) le 24 mars 1959, demeurant ensemble à TRESSES (33370) 9 résidence le Parc Avenue de Mélac. Mariés à la mairie de CENON (33150) le 24 septembre 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification depuis.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ07768

SELARL LNCA
Maître Pierre-Jean LARBODIE
1 rue du stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, le 13 mai 2020, **M. Joël Daniel PALLARUELO**, exploitant agricole, né à TALENCE (33400), le 23 décembre 1952 et **Mme Marie José DUMEAU**, co-exploitante, née à LANGON (33210), le 03 mai 1952, demeurant ensemble à STE FOY LA LONGUE (33490), 3 Georget, mariés à la Mairie de SAINT ANDRE DU BOIS (33490), le 10 août 1974, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Pierre-Jean LARBODIE"

20EJ07834

SELARL LNCA
Maître Pierre-Jean LARBODIE
1 rue du stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, le 16 Mai 2020, **M. Marc-Laurent ANGLEZI**, gérant de société, né à NIMES (30000), le 02 février 1964 et **Mme Natacha Michèle FARINEAU**, formatrice professionnelle en anglais, née à GENEVE (SUISSE), le 09 août 1966, demeurant ensemble à SADIRAC (33670), 14 chemin de La Pinada, mariés à la Mairie de RIOCAUD (33220), le 06 juillet 1991, initialement sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me LAUMOND, notaire à STE FOY LA GRANDE, le 08 juin 1991, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle contenant une clause de preciput sur le logement de la famille et les meubles le meublant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Pierre-Jean LARBODIE"

20EJ07835

SELARL LNCA
Maître Pierre-Jean LARBODIE
1 rue du stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, le 20 Mai 2020, **M. Yves Daniel GUILLOT**, responsable de formation retraité, né à PARIS 18ème arr. (75018), le 05 avril 1948 et **Mme Marie-José Françoise LAFON**, pharmacien retraitée, née à LIBOURNE (33500), le 10 avril 1948, demeurant ensemble à ARCACHON (33120), 9 allée des Bruyères, Parc Pereire, mariés à la Mairie de LALANDE DE POMEROL (33500), le 22 décembre 1973, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle contenant une clause de preciput sur le logement de la famille et les meubles le meublant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Pierre-Jean LARBODIE"

20EJ07836

CHANGEMENTS DE NOM

Madame **CLAMARAN DANZELLE** Chloé née le 17/05/2002 à 33115 LA TESTE DU BUCH demeurant 33 rue pierre curie, résidence pierre curie bat A 22, 33140 VILLENAVE-D'ORNON agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de **GOSSE**.

20EJ07725

Mme **FERREIRA JIMENEZ** Cassandra Felicidade de jesus né le 05/08/2000 à Rambouillet, (78), demeurant 36 Rue Saint Elme Résidence Arcachon Marine Escale 55 33120 ARCACHON dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique (FERREIRA JIMENEZ) celui de **FERREIRA**.

20EJ07764

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

ENVOIS EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - ART 1007 CC - 1378-1 CPC

Par testament olographe en date du 10 octobre 2019 M.Serge BARRIERE, demeurant à VILLENAVE D'ORNON, décédé le 23 avril 2020 a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me PALAZO-VIGNAU, notaire à VILLENAVE D'ORNON (33140), 2 chemin de Galgon, le 20 mai 2020. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire, susnommé, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture et la copie figurée de ce testament. »

20EJ07752

Notaire
SCP «LAVEIX – DÊCHE – ROULIÈRE – LAOUTI»
Notaires Associés
11 Rue Saint Romain
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

SUCCESSION

Par testament olographe en date du 21 juillet 2016, **Madame Marie Irène DADEL** veuve ZANARDO, née à ST LEGER DE VIGNAGUE (Gironde) le 17 juillet 1926, demeurant à LANGON (Gironde) EHPAD Le Val de Brion, décédée à LANGON (Gironde) le 18 mai 2019, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître ROULIERE, suivant procès verbal en date du 22 mai 2020 dont une copie authentique a été adressée au TGI de BORDEAUX. Les oppositions sont à former auprès de Maître Sandrine ROULIERE, notaire à SAUVETERRE DE GUYENNE (33540) 11 rue Saint Romain, Notaire chargé du règlement de la succession. Pour avis Le notaire

20EJ07823

Notaire

SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés à Soustons

ACCEPTATION D'UNE SUCCESSION À CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Par déclaration au Greffe du Tribunal Judiciaire de Bordeaux numéro 524/20 en date du 18 mai 2020 et publication au BODACC le 25 mai 2020 avis n° 202005581 - succession numéro 033063 20 /000524

Les héritiers légaux de Madame **Anne-Marie DOLLÉ** en son vivant, demeurant à Mérignac (Gironde) 79 Rue Aristide Briand, célibataire, née à Constantine (Algérie) le 25 juin 1958.

De nationalité française.

Décédée à Bordeaux (Gironde) le 6 janvier 2020.

Ont déclaré accepter la succession à concurrence de l'actif net.

L'inventaire dressé le 30 mars 2020 par Me Olivier DARMAILLACQ, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle Olivier DARMAILLACQ Notaire a été déposé au Greffe compétent où il peut être consulté.

Domicile élu : En l'office de Maître Olivier DARMAILLACQ 2 rue Daste, BP 37, 40141 Soustons.

Fait à Soustons, le 26 mai 2020

20EJ07935

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 Mars 2015, et d'un codicille en date du 11 septembre 2015

Madame Christiane Cécile SOULAN, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 94 rue Judaïque

Née à BORDEAUX (33000) le 22 novembre 1926.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE) le 13 mai 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe YAIGRE notaire au sein de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 26 mai 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe YAIGRE notaire au sein de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, référence CRPCEN : 33026 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ08007

NOTAIRE & Associés 3.0.1
Associé Fondateur Groupe
FRANCE NOTAIRE
Me Florent POTVIN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 janvier 2014, **Eliane Thérèse Nicole BARBET**, sans profession, demeurant à SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160) 12 rue Henri Moissant. Née à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), le 16 septembre 1957. Divorcée de Monsieur Jean-Luc PICHET, Décédée à SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160), le 9 octobre 2019.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Florent POTVIN, notaire associé de la Société Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée NOTAIRE & Associés 3.0.1, titulaire de l'Office Notarial de MOULEYDIER, le 13 février 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire sus-nommé chargé du règlement de la succession (référence CRPCEN : 24027), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ07977

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 mars 2019, **Melle Simonne Marie Jeanne BOURGES**, en son vivant retraité, demeurant à BORDEAUX (33000) 114 rue de Turenne. Née à CARCASSONNE (11000), le 15 juillet 1920. Célibataire. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 23 septembre 2019.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me BRUN-TEISSEIRE, Notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 24 avril 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Copie authentique reçue par le TGI de BORDEAUX le 20 mai 2020.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BESANCENOT, notaire à CARCASSONNE, 530 boulevard Denis Papin, chargé de la succession, référence CRPCEN : 11002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

-

Pour avis.

-

Le Notaire.

20EJ07994

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 février 2014, **Mme Josette GRANGER**, en son vivant Retraitée, demeurant à BASSENS (33530) 12 rue du Maréchal Galliéni. Née à BASSENS (33530), le 6 février 1929. Célibataire. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à BASSENS (33530) (FRANCE), le 7 février 2020.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me BRUN-TEISSEIRE, Notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 27 avril 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Copie authentique reçue par le TGI de BORDEAUX le 20 mai 2020.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BRUN-TEISSEIRE, notaire à BORDEAUX, référence CRPCEN : 33138, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

Le Notaire.

20EJ07996

ABONNEZ-VOUS !

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce référence ALP00067627 parue dans Les Echos Judiciaires Girondins, le 24/04/2020 concernant la société **CBPJ**, lire Par ASSP du 05/02/2020 en lieu et place de Par ASSP du 28/01/2020.

20EJ06595

DS AVOCATS

11 allée de la Pacific - 33800 BORDEAUX

Additif à l'annonce référence ALP00073708 parue dans Les Echos Judiciaires Girondins, le 22/05/2020 concernant la société **HELLIA HOLDING**, lire après la désignation du Président :

Directeurs Généraux Délégués :

- Monsieur César FRAISSEIX, demeurant Appt 1, 212 rue Frédéric Sévène, 33400 TALENCE

- Madame Charlotte PONS, demeurant 7 rue Guillaume Apollinaire, 33270 FLOIRAC

- Madame Alissone NEYRET, demeurant Villa Manon, Bât. B2, Appt 203, 52 avenue Périé, 33520 BRUGES.

20EJ07616

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ06569 parue le 01-05-2020, concernant la société **COACHING NC SAS,** il a lieu de lire : "a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23 avril 2020" et non "du 31 Mars 2020"

20EJ07726

annonce rectificative à l'annonce N° 20EJ06927 parue le 08/05/2020, concernant la société **KATREL**, il convient de lire : la date de l'AG est le 21 mai 2020 et pas 5 mai 2020

20EJ07736

Additif à l'annonce parue le 22/05/2020 dans Les Echos Judiciaires Girondins, concernant la SAS **RESO ATLANTIQUE**, il a été omis de mentionner dans l'entête de la société : 328 601 612 RCS Bordeaux

20EJ07858

Additif à l'annonce n° 20EJ07360 parue le 22 mai 2020, concernant la société **SAS ABSOLAR,** il a lieu de lire : Nomination du Directeur Général: société SAS HATI dont le siège social se situe 19, Rue Francis de Pressensé 33130 Bègles immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 853 174 928 et représentée par Monsieur Vezien Cyril,en qualité de Président.

20EJ07914

Additif à l'annonce parue le 22/05/2020, dans Les Echos Judiciaires, il fallait également lire que les associés de la société **DA COSTA NORD** ont décidé de modifier la dénomination sociale de : « DA COSTA NORD » en « DA COSTA AQUITAINE », à compter du 02/03/2020.

En conséquence, l'article 2 « DENOMINATION » des statuts a été modifié en conséquence.

20EJ07942

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

RÉSOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 Mai 2020)

SAS GROUPE JPG , Parc d'Activités Alienor 7 Rue Suffren , 33300 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 348 709 379. Réparation montage vente de bijoux horlogerie et accessoires gros et détail import export importation d'ouvrages en métaux précieux fabrication vente et location de mobilier et de présentoirs. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, et désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470780972

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 20 Mai 2020)

SARL LE PASSAGE , 14-15 Place Canteloup , 33800 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 420 314 916. Bar restaurant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 mars 2020 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470780980

SARL SOCIETE DE TRANSFORMATION DU BOIS ET COMMERCIALISATION S T B C, 11 Rue du Grand Grenier , 33950 Lège Cap Ferret, , RCS BORDEAUX 409 300 654. Fabrication de tous objets en bois, négoce de tous matériaux, constructeur de chalets, abris de jardin, maisons et tous travaux de second oeuvre, import/export de tous produits alimentaires et non alimentaires destinés à la consommation des ménages et des professionnels. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 janvier 2020 désignant mandataire judiciaire Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470780975

OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 Mai 2020)

SARLU STUDIO RIVE DROITE, 50 Rue Edmond Faulat , 33440 Ambares-et-Lagrave, , RCS BORDEAUX 840 744 718. Coiffure en salon ou en clientèle, vente de produits et accessoires se rapportant à la coiffure, service de conseils de nature esthétique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470781006

(Jugement du 20 Mai 2020)

SARL LE CHAUDRON D'ANNA, 4-5 Place Cazeaux Cazalet , 33410 Rions, , RCS BORDEAUX 821 493 103. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2020 , désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470781001

société civile SUBWAY , Chemin de la Belle Étoile Domaine Despagne , 33270 Bouliac, , RCS BORDEAUX 529 011 819. Prise de participations dans différentes sociétés, activité de holding, prestations de services à destination de toutes entreprises, élevage et négoce de chevaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 mai 2020 , désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470780989

SAS MS L'ONGLERIE, 174 Avenue Louis Barthou , 33200 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 852 323 674. Onglerie, manucure et soins esthétiques divers, commercialisation de produits associés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mars 2020 , désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470781012

SAS PAYO, 25t Rue de Ribeyrotte , 33440 Ambarès-Et-Lagrave, , RCS BORDEAUX 844 124 552. Activité de restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 février 2020 , désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470781009

SAS SAS LMR, 22 Cours Georges Clémenceau , 33240 Saint-André-De-Cubzac, , RCS BORDEAUX 819 065 558. Toutes activités de services à la personne soumises à agrément énumérées à l'article l.7232-1 et précisées au i de l'article d.7231-1 du code du travail. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mai 2020 , désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470780998

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 20 Mai 2020)

SARL LAURE GEORGE, 24 Avenue de Saint-Amand , 33200 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 533 027 868. Enseignement de la danse et de la gymnastique et toutes prestations liées, galas de danse. Le tribunal de commerce de BORDEAUX a prononcé en date du 20/05/2020 , l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 2020J00332 date de cessation des paiements le 01/05/2020 et a désigné liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Crs Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX . Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc .

13302470777220

SARL POITOU FOOD INVEST, 34 Boulevard Solférino , 86000 Poitiers, , RCS POITIERS 803 038 280. Restauration. Jugement du tribunal de Commerce de Poitiers en date du 19/05/2020 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 19/11/2018, désignant en qualité de liquidateur SELARL ACTIS, représentée par Me Stéphane MARTIN 67 BD Chasseigne 86000 POITIERS.

13302470717596

SAS JEWEL, Parc d'Activités Aliénor 7 Rue Suffren , 33300 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 750 196 677. Prise de participation, acquisition de fonds de commerce, acquisition détention cessions de toutes Vaeurs mobilières et de toutes participations directes ou indirectes dans le capital de sociétés françaises et étrangères de toute nature. Jugement du Tribunal de Commerce de BORDEAUX en date du 20/05/2020 prononçant la résolution du plan de sauvegarde et l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée et nommant la SELARL Laurent MAYON, 54 cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX, en qualité de Liquidateur.

13302470730446

SAS PIRES, Commercial Grand Tour les Places Galerie Marchande Leclerc N47 , 33560 Sainte-Eulalie, , RCS BORDEAUX 828 251 389. Vente de prêt-à-porter féminin, masculin, chaussures et vente d'accessoires de mode et toutes activités connexes se rapportant à l'objet. Le tribunal de commerce de BORDEAUX a prononcé en date du 12/02/2020 , l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 2020J00119 date de cessation des paiements le 15/01/2020 et a désigné liquidateur Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 av Thiers 33100 BORDEAUX . Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc .

13302470747801

(Jugement du 25 Mai 2020)

SA EXPRESS FREIGHT LOGISTICS, Zac des Vallées , 60110 Amblainville, , RCS BEAUVAIS 351 050 018. Entreprise de transports routiers services de transports publics de marchandises location de Vehiucles de transports de marchandises affrètement transit internationaux. Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 19/05/2020

13302470889304

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ANGOULÊME

Par jugement du 14 mai 2020, le Tribunal de Commerce d'Angoulême a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la : **SAS SOCIETE BERNARD MOREAU**, 14 Zone Emploi de Ma Campagne 160000 Angoulême RCS Angoulême 353 251 721.

20001356

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ANTIBES

BUREAU CENTRAL DE SÉCURITÉ FRANCE, 170 rue de Cistes 06600 Antibes, 390 299 790, 2000 B 02363. Par jugement du 12-05-2020, le Tribunal de Commerce d'Antibes a constaté que l'exécution du plan était achevée.

20001383

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BEAUVAIS

Par jugement du 9 mai 2020, le Tribunal de Commerce de Beauvais a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la : **SA EXPRESS FREIGHT LOGISTICS**, ZAC des Vallées 60110 Amblainville RCS Beauvais 351 050 018.

20001350

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Par jugement du 15 mai 2020, le Tribunal de Commerce de Bobigny a ouvert la procédure de Redressement Judiciaire de la : **SASU NAFNAF** 2 rue Sarah Bernhardt 92600 Asnières s/ Seine RCS Nanterre 300 345 808 fixé la date de cessation des paiements au 30 mars 2020, nommé la SELARL BLERIOT & ASSOCIES, en la personne de Me Philippe BLERIOT, 26 chemin de la Madeleine 93000 Bobigny et la SELARL EL BAZE CHARPENTIER, en la personne de Me Jonathan EL BAZE, 41 rue du Four 75006 Paris, en qualité d'Administrateurs Judiciaires avec mission d'assistance et la SELARL BALLY MJ, 69 rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELARL MJA, en la personne de Me Charles-Axel CHUINE, 14 rue de Lorraine 93000 Bobigny, en qualité de Mandataires Judiciaires.

20001338

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Par jugement du 13 mai 2020, le Tribunal de Commerce de Marseille a ouvert la procédure de Redressement Judiciaire de la : **SAS ALINEA** 64 boulevard de Cambrai 59100 Roubaix RCS Lille Métropole 832 901 219 fixé la date de cessation des paiements au 13 mai 2020, nommé la SCP AJILINK AVAZERI & BONETTO, en la personne de Me F. AVAZERI et la SELARL AJILINK LABIS CABOOTER, en la personne de Me Jérôme CABOOTER, 18 rue de l'Abreuvoir 77100 Meaux, en qualité de co Administrateurs Judiciaires avec mission d'assistance et la SCP LOUIS & LAGEAT, en la personne de Me JP. LOUIS, 30 crs Lieutaud 13001 Marseille et Me Simon LAURE, 16 bd Notre Dame 13006 Marseille, en qualité de co Mandataires Judiciaires.

20001351

VENTES AU TRIBUNAL

Maître ALEXIS GAUCHER-PIOLA

Avocat à la Cour

20 avenue Gallieni 33500 Libourne Tél. : 05 57 55 87 30 - Fax : 05 57 51 73 64 Courriel : gaucher-piola@avocatline.com Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal Judiciaire de Libourne 22 rue Thiers

APPARTEMENT + PARKING

sis à 33500 Libourne, Résidence L'Orée de L'Isle, appt C 114, Avenue du Général de Gaulle

MISE A PRIX : 35 000 €

LE 3 JUILLET 2020 A 14 H

DESIGNATION : lots 61 et 120 et les parties communes y afférents de la copropriété cadastrée CK 470 pour 37 a et 10 ca et CK 472 pour 10 a et 73 ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères. Renseignements sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 17-06-2020 et 24-06-2020 de 14 h 30 à 16 h 30

RG : 19/00056

20001233-2

Publicité commerciale, immobilier : publicite@echos-judiciaires.com

IMMOBILIER

VENTE MAISON

3F Clairsienne AL

Groupe ActionLogement

PESSAC

Résidence André Pujol
26 rue André Pujol porte 2

Appartement type 2 d'environ 55.57 m² comprenant entrée, cuisine, séjour, 1 chambre et salle de bains.

120 000 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

Les conditions de la vente sont consultables au siège de la société CLAIRSIENNE et sur le site www.clairsienne.fr
Les candidatures sont à adresser **AVANT LE 29 JUIN 2020** par courrier RAR à CLAIRSIENNE, Direction de l'Accession, 223 avenue Emile Counord 33081 Bordeaux cedex.

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux
05 56 292 901 (coût d'un appel local)
www.clairsienne-proprietaire.fr

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ

LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 07 85 39 64 49
publicite@echos-judiciaires.com

PINOCCHIO

NEZ QUELQUE PART

Geppetto, humble menuisier, vit seul. Lorsqu'on lui vend un morceau de bois étrange, il taille un pantin pour lui tenir compagnie. L'objet va miraculeusement prendre vie et devenir comme un fils pour lui. La créature, animée d'une grande curiosité, va vivre de nombreuses aventures… Cette nouvelle lecture, très sage, de l'œuvre de Carlo Collodi est signée Matteo Garrone, remarqué avec *Gomorra* et *Dogman*. Elle fut l'une des premières victimes de la fermeture des salles à cause du coronavirus. Attendue dans les salles fin mars avant d'être reportée l'été, elle est finalement reléguée à une diffusion en ligne. On retrouve des moments très familiers du parcours de Pinocchio et ce conte plaisant reste ainsi à réserver avant tout à ceux qui n'ont vu aucune des précédentes adaptations ou les ont oubliées. À son crédit, une belle direction artistique et une mise en scène sans fard d'une Italie plongée dans la misère. Les premières minutes montrent un Geppetto au bout du rouleau, contraint de quémander de quoi subsister. Roberto Benigni (lui même Pinocchio dans un film qu'il a réalisé en 2012), plus sobre qu'à son habitude, affiche une jolie mélancolie. **À découvrir en VOD sur Amazon Prime Video.**

VIVARIUM

UN CONFINEMENT DÉFINITIF

Une bonne maison, c'est difficile à trouver, surtout pour un jeune couple modeste. Quand un agent immobilier s'empresse d'accompagner Tom et Gemma vers ce qu'il décrit comme la maison idéale, ils s'empressent de le suivre. Après une visite peu concluante dans un quartier d'une froideur glaçante, ils réalisent que leur guide est parti sans les attendre. Malgré tous leurs efforts, ils ne parviennent pas à sortir de l'immense lotissement dont ils deviennent les prisonniers. Soudain, un bébé est déposé devant leur porte… Ce *Vivarium* est-il le meilleur film à recommander en postconfinement ? Probablement pas, mais les amateurs de *La Quatrième Dimension* devraient apprécier la noirceur décalée de l'Irlandais Lorcan Finnegan, Grand Prix ce la Semaine de la Critique à Cannes en 2019. Jesse Eisenberg et Imogen Poots forment un couple plutôt sympathique, piégé éternellement dans un lieu où toutes les habitations sont identiques. Le ciel ne varie jamais, la nourriture livrée est désespérément fade et le silence est total. L'enfant sous leur responsabilité est lié à un secret sacrément angoissant et révèle chez eux leur caractère profond en nous surprenant. **À découvrir en VOD.**

LEGALVISION PRO

DÉLÉGUEZ VOS FORMALITÉS JURIDIQUES À NOS EXPERTS

Un service personnalisé et haut de gamme

Profitez d'un formaliste expérimenté attitré

Traitement en 24h de vos formalités

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

01.76.35.05.83

Parvis de la Gare, 1 Cour du Havre
75008 **Paris**

05.35.54.57.42

1 cours Xavier Arnozan 33000 **Bordeaux**

info@legalvisionpro.fr

www.legalvisionpro.fr